

PAGE 13 :

**Le nouveau directeur général de la SSR sera un Tessinois**

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

**L'EXPRESS**

**FAN**  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

# La parité-or du franc suisse est inchangée

## Le cours moyen du dollar fixé à 3 fr. 84

De notre envoyé spécial : Au cours d'une conférence de presse donnée lundi à Berne, le conseiller fédéral Nello Celio a annoncé la double décision prise le jour même, en matière monétaire, par le Conseil fédéral.



M. Stopper, président de la Banque nationale suisse, lors de la réunion de Washington. (Téléphoto AP)

A la suite de la conférence des Dix qui s'est tenue vendredi et samedi derniers à Washington, le Conseil fédéral a pris hier d'entente avec la Banque nationale suisse la décision de fixer le nouveau cours moyen du dollar par rapport au franc suisse à 3 fr. 84, ce qui représente une augmentation de 6,4 % de la parité fixée le 9 mai dernier lors de la réévaluation du franc suisse.

Par ailleurs la parité-or du franc que le Conseil fédéral avait fixée, le 9 mai à 4595 fr. 74 le kilo demeure inchangée. Mais, le cours du dollar de 3,762 qui résulte de cette parité et de la future parité-or du dollar à 38 dollars l'once au lieu de 35 jusqu'ici se situe encore à l'intérieur de la marge de fluctuation décidée par les Dix à Washington.

Par cette mesure nouvelle de réévaluation du franc la dévaluation du dollar se trouve compensée à peu près à l'intérieur d'une fourchette de fluctuation des cours élargie à 2 1/4 % selon les propositions de la conférence de Washington. Le cours d'achat supérieur de la Banque nationale se trouve désormais fixé à 3 fr. 9265 et la limite inférieure est de 3 fr. 7535.

Du fait des nouvelles parités fixées par

les différents Etats intéressés, le franc suisse subit une légère dévaluation par rapport au mark allemand et une plus grande par rapport au yen japonais.

Quant à la question de savoir à combien se situe le bilan effectif de l'opération : dévaluation ou réévaluation, un calcul fait sur la base du taux moyen de 3,84 % montre une légère dévaluation de 1 à 2 %. Il faudra cependant attendre que les bourses fonctionnent normalement pour que se fixent les cours réels à l'intérieur de la fourchette admise de 4,5 % autour du point médian. J.-P. G.

(Lire la suite en page 13)



### CETTE CLOCHE QUI SONNERA

Ce n'est pas une cloche ordinaire. Dans quelques nuits elle sonnera sur Bethléem que l'on aperçoit photographié de la tour de l'église de la Nativité. (Téléphoto AP)

## Nixon a signé la proclamation supprimant la surtaxe de 10 %

HAMILTON (AP). — Le président Nixon a annoncé lundi à son arrivée aux Bermudes qu'il a signé une proclamation supprimant la surtaxe de 10 % sur les importations américaines.

Cette mesure, a-t-il dit aux journalistes rassemblés devant la résidence du gouvernement des Bermudes, ouvrira la voie à des entretiens élargis sur le commerce international.

La décision du président est conforme aux décisions prises samedi par les ministres des finances du groupe des Dix, mais le choix du moment a provoqué une surprise. M. Nixon a annoncé la nouvelle après être entré dans la résidence du gouverneur et avoir bavardé quelques instants avec M. Heath.

Il a déclaré aux journalistes qu'il estimait préférable d'annoncer la nouvelle immédiatement.

« J'ai pris aujourd'hui la première décision en vue de la mise en œuvre de l'accord, a-t-il dit. J'ai signé une proclamation supprimant la surtaxe de dix pour cent. Le premier pas ayant été fait, nous pouvons passer maintenant aux problèmes commerciaux et monétaires ».

#### LES TRANSACTIONS

Cependant le dollar américain s'est consolidé dans les transactions monétaires lundi, en Europe, tandis que les spécialistes s'interrogeaient sur les implications des accords de Washington qui ont mis fin à une période d'incertitude de quatre mois

dans les opérations financières et commerciales.

Les actions américaines et les obligations en euros ont accusé des hausses importantes sur les places boursières.

Les marchés des changes étaient fermés dans la plupart des pays, mais le dollar a fait preuve de robustesse dans les transactions de banque à banque et, au marché libre, l'or était en recul.

A Paris, où le double marché des changes est maintenu, la Banque de France a annoncé que la nouvelle parité du franc était fixée à 5,1175 ff pour un dollar, soit une augmentation de 8,57 % par rapport à l'ancienne qui était de 5,55419 ff. Ses nouveaux cours d'intervention seront de 5,0005 à l'achat et de 5,2310 ff à la vente, ce qui correspond à la marge de fluctuation de 2,25 % décidée à Washington, alors qu'elle était précédemment pour le franc, de 0,75 % seulement.

(Lire la suite en dernière page)

### Les idées et les faits Après la chute de Dacca

On n'a pas suffisamment insisté sur le « fait historique » que représente le démembrement du Pakistan sous l'effet de la victoire indienne. C'est la première fois depuis 1945, mis à part les phénomènes de la décolonisation, qu'un pays est mutilé territorialement, ayant dû céder à la violence. Bien plus, l'ONU, en principe la gardienne du droit, entérine le coup de force. Du moins, la défunte SDN décrétait-elle des sanctions contre l'Italie dans l'affaire d'Abyssinie. Cette fois, aucune mesure n'est prise contre l'Inde qui, incontestablement, est l'agresseur. La faillite morale des Nations unies est totale.

M. Bhutto, ministre des affaires étrangères du Pakistan, et qui va devenir son premier ministre, a pu crier devant l'assemblée générale son mépris à l'adresse du Conseil de sécurité « qui n'a rien fait pour sauver un Etat membre menacé de démembrement ». Et, d'une voix bouleversée, il a interpellé les Nations unies : « Vous essayez de dissimuler la vilaine réalité. Vous n'avez pas besoin d'un secrétaire général ; vous avez besoin d'un exécutif des hautes œuvres ». Et d'aucuns, en Suisse, voudraient que nous nous embarquions sur cette galère.

Sans doute, les responsabilités du drame remontent à loin. Ce fut une absurdité en 1947 de créer un Etat Pakistanais formé de deux tronçons séparés eux-mêmes par 1500 km de territoire indien. Plus récemment, le général Yahya Khan commit plus qu'un crime, une faute, en réprimant comme il l'a fait le mouvement autonomiste de la ligue Awami dirigée par Sheikh Mujibur Rahman.

Mais était-ce à l'Inde à s'ériger en justicière malgré la présence de quelques millions de réfugiés Bengalis dans la région de Calcutta ? De toute façon, en menant une opération guerrière en faveur du Bengla Desh (Bengale libre), elle a violé le droit international. En outre, en s'associant à l'Union soviétique, elle a cessé à jamais de jouer le rôle de chef de file du monde neutraliste auquel elle prétendait.

Au reste, malgré la victoire remportée à Dacca, le drame qui affecte le sous-continent asiatique ne fait peut-être que commencer. La chasse aux « collaborateurs », c'est-à-dire au partisans de l'unité pakistanaise, est en plein cours au Bengla Desh. Au Pakistan occidental, le général Yahya Khan, accusé d'avoir capitulé, a été contraint de démissionner. M. Bhutto, appelé à lui succéder, va-t-il reprendre la guerre, sous la pression populaire ?

Il y a plus. L'URSS va faire payer cher l'appui qu'elle accorde à la Nouvelle-Delhi. La Chine ne saurait consentir à cette implantation soviétique en Asie. Les Etats-Unis devront réviser leur attitude à l'égard de Mme Gandhi. Acceptant le fait accompli, l'Angleterre et la France se lavent les mains dans le geste de Ponce-Pilate. Elle est belle, la morale onusienne ! Se réclamant de la paix, elle attise la guerre.

Réné BRAICHET

## APRÈS L'ACCORD RÉALISÉ À WASHINGTON: PREMIER GRAND PAS VERS LA STABILITÉ

C'est une erreur profonde de croire que les problèmes monétaires constituent un jeu auquel se livrent, en vase clos, quelques importants personnages de dix Etats différents, une manière de passe-temps dont les péripéties ne doivent pas alerter les foules.

En fait, chacun est profondément impliqué dans le contexte économique et monétaire mondial, par les conséquences des décisions prises par la Conférence de Washington ; il y va de l'activité professionnelle de nous tous et du pouvoir d'achat de nos salaires et des autres revenus.

#### LE FLOTTEMENT MONÉTAIRE

Depuis la décision unilatérale de Bonn, prise le 5 mai dernier et consistant à faire flotter le DM sans contraintes de quantité ou d'amplitude, l'impossibilité d'établir des prix et des coûts précis a pesé progressivement sur les échanges internationaux.

Le flottement monétaire avait trouvé son avocat en la

personne de M. Schiller, ministre des finances de la République fédérale allemande, qui pensait, pouvoir trouver le rapport des pouvoirs d'achat des monnaies principales par ce moyen empirique.

L'expérience ayant été fâcheuse pour l'économie de son pays, M. Schiller a finalement rallié le groupe des Etats favorables à des parités plus rigides.

Il a fallu endurer huit mois de marasme monétaire international, parsemé de décisions isolées des banques centrales en vue de sauvegarder la valeur réelle et le bon fonctionnement interne des moyens légaux de paiement.

Ces mesures furent généralement prises en contradiction flagrante avec l'intérêt du commerce international ; ce fut notamment le cas de l'impopulaire surtaxe de 10 % frappant les importations des Etats-Unis, appliquée depuis le 15 août dernier.

Eric DU BOIS

(Lire la suite en dernière page)

## Ali Bhutto remplace Yahya Khan à la tête du Pakistan occidental

RAWALPINDI (AP). — Le général Yahya Khan a remis lundi ses pouvoirs de président du Pakistan et d'administrateur principal de la loi martiale à M. Ali Bhutto, chef du parti populaire pakistanaise, a annoncé la radio du Pakistan.

M. Bhutto, qui arrivait de New-York après avoir été convoqué à Islamabad pour dénouer la crise déclenchée par la défaite militaire contre l'Inde, a prêté serment.

Une foule importante avait accueilli l'ancien vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères à son arrivée à l'aéroport. L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Farland se trouvait parmi les personnalités venues saluer le chef politique pakistanaise.

Le président Yahya Khan avait annoncé dimanche soir qu'il démissionnerait après avoir remis le gouvernement aux mains des « représentants élus » du peuple.

On sait que le parti populaire de M. Bhutto a obtenu une majorité des sièges à l'assemblée du Pakistan occidental aux élections de l'an dernier.

A son arrivée à Islamabad, M. Bhutto a déclaré qu'il donnerait la priorité au redressement du moral national.

#### COLÈRE

La démission du président Yahya Khan fait suite à un mouvement d'indignation et de colère dans le pays, qui rend le général responsable de la défaite militaire devant l'Inde, et de la perte de la province orientale.

Des manifestations s'étaient produites dans plusieurs villes, les manifestants réclamant la démission du président. Des voix se sont même élé-

vées pour demander sa mise en jugement.

La crise politique avait pris un tour aigu dimanche lorsque M. Amin, 77 ans, « leader » politique conservateur, originaire du Pakistan oriental et adversaire politique de M. Bhutto, avait renoncé à occuper le poste de premier ministre auquel l'avait nommé le président Yahya Khan. Ce développement ouvrait la voie à M. Bhutto, qui apparaît actuellement comme l'homme fort du Pakistan.

Quant au président Yahya Khan, il quitte le pouvoir comme il l'avait

pris, il y a trois ans, par l'éviction du président Ayoub Khan.

La démission du président Yahya Khan et le transfert du pouvoir à M. Bhutto mettent fin à treize ans de régime militaire au Pakistan. Mais le maintien de la loi martiale laisse supposer que l'armée continuera à jouer un rôle de premier plan.

En tant que nouveau dirigeant, M. Bhutto devra, parmi ses premières décisions, arrêter le sort du chef Mujibur Rahman, emprisonné depuis le 26 mars et jugé sous l'accusation de trahison.



Le nouveau et l'ancien. Ali Bhutto (à gauche) et le général Yahya Khan. (Téléphoto AP)

#### Chronique régionale :

pages 2, 3, 7, 10 et 11

#### Informations suisses :

page 13

#### Tous les sports :

pages 15 et 17

#### Memento de Neuchâtel - Programmes radio-TV :

page 19

#### Dernière heure et bourses :

page 21

Le Conseil général de Neuchâtel dit oui à la prise en charge de l'hôpital Pourtalès (Page 3)

Val-de-Travers : deux médecins condamnés pour pratique illicite de la médecine (Page 10)

Le Val-de-Ruz se présente : aujourd'hui Fontaines, Dombresson et Valangin (Pages 8 et 9)



Les journaux japonais ont aussi leurs gros ses manchettes. (Téléphoto)

**NOËL EN MINI-MAXI**  
Demain dans FAN-L'EXPRESS MAGAZINE le gagnant de notre **JEU-CONCOURS** de la **SPEAKERINE**

## LEUR ANGÉLIQUE IDÉAL

Ces photos d'une femme, Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, recevant avec un air épanoui les félicitations et les fleurs, après la victoire indienne sur le Pakistan, qu'en dites-vous au juste ? Songez-vous, pense-t-elle, Mme Gandhi, au bain de sang indo-pakistanaise ?

Y a-t-il vraiment de quoi se réjouir, après cet ignoble massacre d'hommes, de femmes et d'enfants ? Amis ou ennemis, les êtres ainsi liquidés ne mériteraient-ils pas plutôt quelques paroles de remords et d'affliction ?

Nos lecteurs aussi s'en émeuvent. « Je suis une femme, nous écrit-on. J'avais toujours cru, conformément à l'opinion courante, que l'Inde était un pays politiquement « non aligné », de mœurs non violentes, selon l'enseignement de Gandhi. Nos intellectuels ont souvent loué la sublimité de la philosophie indienne et encouragé notre jeunesse à chercher la vérité là-bas plutôt que chez nous. On a parlé de leur vie contemplative, de leur mépris de toute agressivité, donc de tout militarisme ; on a prôché qu'il faut nous sacrifier pour les aider à survivre, puisqu'ils sont trop occupés à méditer.

« Maintenant j'apprends avec stupeur qu'ils font la guerre... avec avions canons, chars, bombes, parachutistes et troupes de choc... Je me dis que ce n'est pas possible, considérant en plus que les armées coûtent cher, comme se lamentent quelques-uns de nos compatriotes, qui protestent à cause de la nôtre... »

Mais si, chère lectrice, cela est possible, et facile à comprendre. On vous a bernée, menti. L'Inde n'est pas plus pacifiste, ni moins nationaliste que n'importe quelle autre puissance.

Si elle en avait les moyens aujourd'hui, elle irait se jeter sur le Pakistan occidental, avec autant de rage qu'elle vient de sévir au Bengale. Nehru, le propre père de Mme Indira Gandhi, n'a jamais pardonné aux Anglais d'avoir partagé le sous-continent indien en deux. La reconquête du Pakistan figure toujours au programme de l'Inde... merveilleusement pacifique.

Tout ce qu'on vous raconte sur l'angélique idéal indien, c'est faux. Vous êtes victime d'une vaste hypocrisie. Et, puisque vous vous interrogez aussi sur le rôle des Russes dans l'affaire, sachez qu'ils ont fourni à l'Inde, depuis des années, une aide militaire cent fois plus coûteuse que l'aide civile. Mais que les Chinois de leur côté, en armant le Pakistan, etc...

Convenons que toutes ces énormités sont difficiles à comprendre pour un individu normalement constitué, à qui l'on demande sans cesse de donner ses sous pour secourir les Indiens, les Africains, les Arabes, etc... Alors qu'il y a tant de gens mal logés chez nous, et de pauvres vieux, etc... R.A.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 décembre. Febbra, Paola, fille d'Antonio, menuisier à Cresier, et d'Anna-Lucia, née Maggio. 16. Borrel, Anne-Sylvie, fille d'Olivier-Virgile, mathématicien à Cortaillod, et de Giselle-Ivette-Lina, née Wisser; Shang, Jesus-Raul, fils d'Alfredo, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Emilia, née Franco. 17. Di Giusto, Gian-Piero, fils d'Enzo-Gian-Piero, peintre en carrosserie à Neuchâtel, et d'Olga, née Pulicci; Küng, Patrick, fils de Gilbert-François, mécanicien à Cortaillod, et de Margrit-Berta, née Hochuli; L'Espée, Vincent, fils de Raymond-Marcel, professeur de dessin à Avully, et de Corinne-Michèle, née Junod; Ramos, Montserrat, fils d'Emilio, mécanicien à Neuchâtel, et de Teresa-Jesusa, née Rodriguez; Schaffter, Christian-James, fils de James, dessinateur-architecte à Neuchâtel, et de Graziella-Giovanna, née Pasqualotto. 18. Charbonney, Emmanuel, fils de Raymond, monteur-électricien à Lignières, et de Marie-Gabrielle-Ghislainne, née Delobbe. 19. Schaad, Daniel, fils de Vicenz-Adolf, électro-mécanicien à Cortaillod, et de Veronika-Margareta, née Hofer; Burkhard, Anne, fille de Daniel, fils de Vicenz-Adolf, électromécanicien à Neuchâtel, et de Monique, née Duperré; Vuilliomonet, Corinne-Françoise, fille de Daniel-Raymond, employé PTT à Cernier, et de Sibille-Klara-Erika, née Vuilliomonet. DÉCÈS. — 18 décembre. Fortunato, Giovanni, né en 1938, aide-monteur à Neuchâtel, époux de Francesca, née Sansonne.

Naissances

Sibille et Daniel VUILLIOMENET ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille Corinne - Françoise 19 décembre 1971 Maternité des Cadolles Neuchâtel Epervier 13 Cernier

Madame et Monsieur Daniel QUARTENOUD-VON BÛREN et Monsieur et Madame Armand QUARTENOUD ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils John - Daniel 20 décembre 1971 Maternité des Cadolles Neuchâtel Jolimont 8 Neuchâtel

Monsieur et Madame Louis PERRET-DE PERROT annoncent avec grande joie la naissance de leur fils Jean - Michel 19 décembre 1971 Hôpital Beaumont Bienne Chemin du Coteau 30 2533 Evillard

AVIS TARDIFS Réception des ordres : jusqu'à 22 heures Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

Buffet du Tram, Colombier ouvert le 24 au soir et le 25 à midi Tél. 41 11 98

BAISSE ! ENDIVES DE BRUXELLES le kilo 2.40 MIGROS

Chapelle de la Rochette MERCREDI, à 20 heures SOIRÉE DE NOËL CHEÛRES - SOLI Chacun est cordialement invité

sommelière ou sommelier Café du Théâtre Neuchâtel Ses menus de Noël Menus Saint-Sylvestre et Jour de l'An Bar du premier Jean Cravedi et son piano

BAGUES et médailles D'AMOUR à la bijouterie DANIEL MARTHE Grand-Rue 3 Neuchâtel

Aujourd'hui Ouverture à 9 heures MARCHÉS MIGROS rue de l'Hôpital av. des Portes-Rouges

MONTRES tous genres de qualité, directement de fabrique Bulletin de garantie, service après-vente FLORIMONT Watch S.A. fbg Lac 9, 2me étage, immeuble imprimerie Seiler - A côté cinéma Studio 2 vitrines à la poste principale

A Neuchâtel et dans la région

AU TRIBUNAL DE POLICE DE BOUDRY ET N'ALLEZ SURTOUT PAS VOIR LES INFIRMIÈRES...

(c) Le tribunal de police de Boudry a siégé à deux reprises sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté successivement de Mmes Jacqueline Freiburghaus et Danièle Favre qui remplassaient les fonctions de greffier. M. K., domicilié à Boudry, est prévenu de violation de domicile, pour avoir pénétré dans le bâtiment de l'hôpital psychiatrique de Perreux réservé aux infirmières. Cette présence insolite provoqua une réaction bien compréhensible de l'une d'elles qui alerta la police. K. fut appréhendé et conduit au poste de police. Cela lui vaudra une amende de 50 francs. G. V. domicilié à Boudry, ne s'est pas acquitté de sa taxe militaire et est condamné à 3 jours d'arrestation avec sursis pendant un an pour autant qu'il s'acquitte de sa dette jusqu'au 31 janvier 1972. K. B. domicilié à Pesex, circulait en automobile dans la nuit du 22 au 23 octobre, Grand-Rue à Corcelles, en direction de Cormondrèche. Il perdit subitement la maîtrise de sa machine qui fut déportée sur la gauche et heurta l'avant droit d'une autre voiture venant en sens inverse, normalement à sa place. Suspect d'ivresse, K. B. fut soumis à une prise de sang qui révéla une alcoolémie variant entre 1,09 à 1,19‰. Il est condamné à une amende de 650 fr. qui pourra être radiée de son casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans et à 150 fr. de frais.

Le 12 août dans la soirée, A. H. domicilié à Cortaillod, circulait à cyclomoteur, chemin de la Rousselette. Il bifurqua à gauche pour prendre le chemin de la Baume et se trouva alors en présence d'un jeune homme qui poussait son cyclomoteur afin de le faire démarrer. Une collision s'ensuivit à la suite de laquelle le prévenu tomba sur la chaussée et fut blessé. Après diverses déclarations qui sont manifestement en contradiction avec les exposés du rapport de police, le tribunal a acquis la conviction que la collision s'est produite sur la partie gauche de la chaussée par rapport au sens de marche du prévenu, raison pour laquelle A. H. est condamné à une amende de 20 fr. et à 80 fr. de frais.

Le Noël des invalides



Les handicapés physiques étaient eux aussi en fête dimanche après-midi. Sous la houlette du pasteur Durupt, ils se sont réunis, pour la Noël dans les salles du restaurant du Faubourg. (Avispress-J.-P. BAILLOD)

Un demi-million de trop

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil général de Boudry que nous avons publié hier en rubrique « Dernière heure », il était dit que le budget de la commune laissait apparaître un déficit de 557.976 francs 10. En fait, il s'agissait d'un déficit de 57.976 fr. 10.

VAUD - VAUD - VAUD

CHAVORNAY Les comptes (c) Le Conseil communal de Chavornay, présidé par M. Jean-Claude Perret, a pris connaissance des comptes. Le budget prévoit aux recettes 1.011.600 fr., aux dépenses 1.019.000 fr., soit un déficit de 7500 francs. Le Conseil a nommé un nouveau secrétaire, M. Gérard Ramel, à la suite de la démission du titulaire, M. Raymond Lombardet. Le bureau du Conseil sera présidé par M. Raymond Chevalier.

AVENCHES Une arrestation qui fait du bruit (c) Les autorités et la population d'Avenches ont appris avec une véritable stupeur, hier, que l'ancien tenancier de l'hôtel de ville, jusqu'à il y a peu de mois, avait été arrêté la semaine dernière, dans un village fribourgeois de la région. Il serait accusé de vols répétés de marchandises dans un magasin d'alimentation de la Grand-Rue, à Payerne.

Victuailles à bon compte

(c) La gendarmerie a arrêté un individu qui sortait d'un grand magasin avec un panier de victuailles qu'il n'avait pas payé. On lui demanda de décliner son nom, ce qu'il fit mais faussement et finalement la gendarmerie put établir son identité exacte. L'homme habite une localité proche d'Orbe. Il a été déferé aux autorités judiciaires.

Incarcéré durant quelques jours pour les besoins de l'enquête aux prisons de Moudon, l'individu en question a été relâché samedi, après avoir reconnu les faits. L'affaire a été découverte, il y a une quinzaine de jours. Un employé du magasin d'alimentation ayant exercé une surveillance discrète, à la suite de la disparition répétée de marchandises, a pris le voleur sur le fait. Une plainte pénale ayant été déposée, la police de sûreté eut alors assez rapidement la preuve du délit.

Cyclomotoriste blessé

(c) Un cyclomotoriste d'Yverdon, M. Joseph Kaeser, a fait une chute aux Tuileries-de-Grandson. Il souffre d'une commotion et a été blessé à l'œil.

Inutile de dire que cette affaire est l'objet de toutes les conversations, aussi bien à Payerne qu'à Avenches.

Enfant blessé

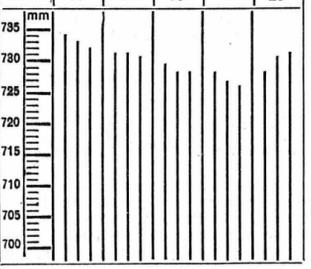
(c) Jean-Claude Ouevrard, 8 ans, de Grandson, s'est élançé sur la chaussée au moment où une voiture survenait. Il a été relevé souffrant d'une fracture de la jambe gauche et de plusieurs dents cassées.

Assemblée communale du Haut-Vully

(c) Plus de cent citoyens et citoyennes ont participé à la dernière assemblée communale du Haut-Vully, présidée par M. Gilbert Chautems. A une forte majorité, l'assemblée a approuvé le projet d'assurance-maladie et accidents obligatoire pour toute la population. La cotisation sera de 40 fr. en moyenne par mois et par habitant. La nouvelle assurance entrera en vigueur le 1er mars prochain.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 déc. Température : moyenne : 7,3 ; min. : 0,6 ; max. : 9,5. Baromètre : moyenne : 730,7. Eau tombée : 0,3 mm. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest ; force : modérée à assez forte de 14 h 30 à 16 h 45 ouest-nord-ouest assez fort. Etat du ciel : couvert, faible pluie pendant la nuit.



Niveau du lac 20 décembre à 6 h 30 428.77 Température de l'eau 6°

Prévisions météorologiques. — nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps demeure doux et variable, avec une nébulosité le plus souvent abondante. Des précipitations éparpillées se produiront à nouveau surtout en montagne. La limite des chutes de neige s'éleva de 1500 jusqu'à vers 2500 mètres. Dans le Valais central, le temps sera plus ensoleillé. La température en plaine, comprise entre 2 et 7 degrés en fin de nuit, atteindra 7 à 12 degrés l'après-midi. Les vents du secteur ouest à nord-ouest seront modérés en plaine forts parfois violents en montagne. Evolution probable pour mercredi et jeudi : au nord des Alpes : mercredi, généralement ensoleillé. En plaine brouillard ou stratus matinaux. Doux, dès jeudi en majeure partie très nuageux et précipitations temporaires. Limite des chutes de neige s'abaissant entre 900 et 1400 mètres.

Au cours de la même séance, le budget pour 1972 a été admis. Il prévoit un déficit de 1500 fr. sur un total de dépenses de 406.500 francs. Dans les divers, des explications ont été données au sujet des recherches d'eau potable. Un nouveau captage a pu être réalisé, débitant 31 litres à la minute. Le plan d'aménagement de l'ensemble des captages, réalisé par M. Aeby, ingénieur, sera bientôt terminé.

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

MARIN Que se passe-t-il ?

Vendredi dernier, lors de l'entretien qu'a eu le conseiller d'Etat René Meylan avec le personnel des ateliers Mosaba et Dynotron d'Ebauches Electroniques, à Marin, le chef du département de l'industrie a expliqué qu'il attendait jusqu'à mercredi soir que les ouvrières et ouvriers ayant des raisons de se plaindre lui fassent part de leurs doléances. «... Ces lettres, avait bien précisé M. Meylan, je les garderai chez moi et personnellement, à part moi, ne connaîtra jamais l'identité de l'expéditeur ». Nous apprenons maintenant que Me Claude Berger vient d'adresser au Conseil d'Etat une lettre par laquelle il confirme que les faits relatés par le député John Clerc dans la question qu'il a déposée à l'adresse du Conseil d'Etat lui ont été confirmés lors d'un entretien qu'il a eu avec une personne travaillant dans l'entreprise. Nous y reviendrons.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Projet de budget refusé (sp) Hier soir l'assemblée communale a refusé par 158 non contre 92 ont le projet du budget 1972 qui prévoyait un excédent de produit de 22.655 fr. mais avec une augmentation de la quotité d'impôt de 2,2 à 2,4; le budget a donc été renvoyé au Conseil communal. En revanche, l'assemblée a

Le prix du lait en poudre ! (c) C'est une somme de 2790 fr. que le Conseil municipal de la Neuveville a votée pour le paiement d'une tonne de lait en poudre en faveur des Bengalis, et non de 270 fr. comme nous l'avons indiqué hier.

AVIS MORTUAIRE Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Berthe Jaquet, à Corcelles; Mademoiselle Jeanne Jaquet, à Pesex; Monsieur et Madame Louis Jaquet-Fitzé, à Pesex, ont la tristesse de faire part du décès de Madame Rosa JAQUET-STAEHLI leur belle-mère affectionnée, que Dieu a rappelée à Lui le 19 décembre, dans sa 92me année. Pesex, le 20 décembre 1971. (Av. Fornachon 27) Michée 7 : 7.

AVIS MORTUAIRE Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Pierre Nyffeler-Senn et son fils Clément, à Serrières; Madame et Monsieur Guido Bevilacqua-Nyffeler et leur fille Pascale et son fiancé, à Pesex; Madame et Monsieur Pierre Le Coultre-Nyffeler et leurs enfants Hugues-François et Arnaud-Charles, à Bôle; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Peter Nyffeler-Kneuss; Monsieur et Madame Emile Senn-Heissler, à Lenzburg, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Pierre-WALTER NYFFELER leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à la fleur de l'âge, après une longue maladie, supportée avec courage. Neuchâtel-Serrières, le 20 décembre 1971. (La Perrière 24) L'Eternel est mon berger; je ne manquerai de rien. Ps. 23 : 1.

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Willy ANDRIE-BAERTSCHI, Madame Emma BAERTSCHI profondément touchés de l'affection et de la sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours douloureux, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de reconnaissance émue. Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort. La Chaix-de-Fonds, décembre 1971.

OUVERTURE NOCTURNE

(c) L'ouverture des magasins jusqu'à 21 h 30 a connu un grand succès, tout d'abord le 16 décembre, puis lundi 20 décembre. Au cours des deux soirées, l'affluence a été grande dans tous les commerces ayant prolongé l'heure d'ouverture.

CONCERTS DE FIN D'ANNÉE

(c) Les deux corps de musique de Payerne ont marqué la fin de l'année en musique, dans les rues de la vieille cité. L'« Avenir » a joué jeudi soir, tandis que l'« Union instrumentale » se produisait entre 11 h et midi, dimanche dernier. Ces deux concerts publics ont été fort goûtés de la population.

40 ans de service

(c) La poste de Payerne a fêté, au cours d'une petite manifestation qui s'est déroulée lundi soir, l'un de ses plus fidèles employés : M. Eugène Forestier, facteur depuis 40 ans.

« Beaumarchais an 1, ça ira »

(c) Devant quelque 150 spectateurs, le Centre dramatique de Lausanne a donné, à la grande salle de Corcelles, une représentation de « Beaumarchais an 1, ça ira ». Cette pièce, fort bien montée, mais trop intellectuelle pour un public de province, n'a rencontré qu'un succès mitigé.

Avis mortuaires Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Arturo Carminati et son fils Silvio; Monsieur et Madame Paul Carminati et leurs enfants, à Bergame (Italie); Monsieur et Madame Renato Belotti-Carminati et leur fille, à Bergame (Italie); Madame Jean Carminati, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Jean-Pierre Carminati et leurs enfants, à Bième; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Giacomo Mustelli, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Monsieur Arturo CARMINATI leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 20 décembre 1971. (Côte 33) L'inhumation aura lieu mercredi 22 décembre. La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 10 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregat. R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Colette Vellvé-Bourquin; Madame Margot Paccaud-de Urzaiz; Mademoiselle Magda Vellvé, à Madrid; les familles Henri Vuilleumier, Marcel Givord-Bourquin, Jean-Pierre Bourquin, Maurice Bourquin, à Neuchâtel, Saint-Blaise et aux U.S.A.; Mademoiselle Dominique Bourquin, à Neuchâtel, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père et parent, Monsieur Ernesto VELLVÉ décédé à Madrid. Le service funèbre a eu lieu à Madrid, le 20 décembre 1971. Les familles affligées.

Monsieur et Madame Emmanuelle Cavin-Evard, à Delémont; Madame veuve André Cavin-Frey, ses enfants et petits-enfants, à Thône; Madame veuve Simone Tische-Cavin et ses enfants, à Delémont; Monsieur et Madame Henri Cavin-Ruffieux, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix, ont la profonde douleur d'annoncer le départ pour le Ciel de Monsieur Henri CAVIN leur cher père, grand-père, arrière-grand-père et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 93me année. Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. L'enterrement aura lieu à Bevaix, le jeudi 23 décembre 1971. Culte au temple à 13 h 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section de la Croix-Bleue de Bevaix a le grand chagrin d'annoncer le décès de Monsieur Henri CAVIN-PAYOT son cher et dévoué président. Elle garde de lui un souvenir reconnaissant. Pour l'ensevelissement, s'en référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de l'entreprise Hildenbrand & Cie S.A. ont le pénible devoir d'annoncer le décès de Monsieur Giovanni FORTUNATO appareilleur leur fidèle collaborateur et ami. Ils garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant. Veuillez donc, car vous ne savez quand le Maître de la maison viendra. Marc 13 : 35.

Mademoiselle Berthe Divernois, à Neuchâtel; Madame Mina Divernois et ses enfants, à Saint-Aubin; Monsieur Arthur Divernois et sa fille, à Bercher; Monsieur et Madame Paul Divernois-Guichard, leurs enfants et petits-enfants, à Gorgier; Madame et Monsieur Willy Houriet-Divernois, à Delémont; Monsieur et Madame Gustave Divernois, leurs enfants et petits-enfants, à Genève; Madame et Monsieur Walter Zürcher, leurs enfants et petits-enfants, à Bevaix, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Ernest DIVERNOIS née Lina BANDERET leur chère belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 76me année. Bevaix, le 19 décembre 1971. Dieu est amour. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le 22 décembre, à 15 heures. Culte au temple de Bevaix, à 14 heures. Domicile mortuaire : Le Jordil, Bevaix. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Ernest DIVERNOIS née Lina BANDERET leur chère belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 76me année. Bevaix, le 19 décembre 1971. Dieu est amour. L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le 22 décembre, à 15 heures. Culte au temple de Bevaix, à 14 heures. Domicile mortuaire : Le Jordil, Bevaix. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Pierre Le Coultre-Nyffeler et leurs enfants Hugues-François et Arnaud-Charles, à Bôle; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Peter Nyffeler-Kneuss; Monsieur et Madame Emile Senn-Heissler, à Lenzburg, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Pierre-WALTER NYFFELER leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, à la fleur de l'âge, après une longue maladie, supportée avec courage. Neuchâtel-Serrières, le 20 décembre 1971. (La Perrière 24) L'Eternel est mon berger; je ne manquerai de rien. Ps. 23 : 1.

Le service funèbre aura lieu en la chapelle de l'Eglise Néo-Apostolique, rue Gabriel-Lory 1, à Neuchâtel, mercredi 22 décembre, à 13 h 30. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregat. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Jules Kilcher, à la Chaix-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants, à Fontainemelon, Paris et Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de Madame Daniel VUILLIOMENET née Jeanne JUILERAT leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, dans sa 82me année. Neuchâtel, le 19 décembre 1971. (Les Parcs 49) L'Eternel est ma lumière et ma délivrance; de qui aurais-je peur? L'Eternel est la force de ma vie; de qui aurais-je de la crainte? Ps. 27 : 1.

Le service funèbre aura lieu en la chapelle de l'Eglise Néo-Apostolique, rue Gabriel-Lory 1, à Neuchâtel, mercredi 22 décembre, à 13 h 30. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregat. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Et maintenant, ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et l'amour. C'est avec beaucoup de tristesse que nous devons faire part du décès de Monsieur Willy Nussbaumer recteur de l'Ecole cantonale d'administration et des transports, survenu dans sa 56me année, après une pénible maladie. Bienne, le 19 décembre 1971. (Route de Neuchâtel 72) Madame Helena Nussbaumer-Wiesmann; Monsieur et Madame Bruno Nussbaumer, ainsi que les familles parentes et alliées. L'incinération aura lieu le mercredi 22 décembre, Culte à 11 heures, au crématoire de Bième où le corps repose. Au lieu de fleurs, prière de penser à « Terre des hommes », c.c.p. 25 - 540 Autocar à disposition à la place Centrale, à 10 h 30. Prière de ne pas faire de visites Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# A Neuchâtel et dans la région

## DERNIER CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ANNÉE

### Oui unanime à la prise en charge de Poutalès et au crédit d'expertise

Le Conseil général a siégé hier soir, pour la dernière fois de l'année, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Blaise Junier (lib). Il était appelé à se prononcer sur une participation financière en faveur de la fondation de l'hôpital Poutalès et sur l'octroi d'un crédit en vue de financer une expertise neutre relative à la future rationalisation hospitalière (Cadolles-Poutalès) à Neuchâtel.

Le Conseil communal, à cet effet, avait adressé au législatif deux rapports avec arrêtés à l'appui. Or, le groupe socialiste, estimant que celui qui concernait la prise en charge financière de Poutalès, était nettement insuffisant dans son contenu, déposa un projet d'amendement de cet arrêté. Sur quoi, le Conseil communal à son tour, fut contre-propositions socialistes, rédigea hâtivement un nouveau projet d'arrêté qui, c'est là l'essentiel, après quelques petites corrections et précisions issues du débat général, rallia l'unanimité du Conseil général.

La ville de Neuchâtel prend donc en charge dès à présent le déficit 1971 de plus d'un million de l'hôpital Poutalès qui avait lancé un véritable SOS aux autorités, vu sa situation financière et devra prendre en

charge celui de 1972, durant l'expertise neutre qui doit mener à la rationalisation des deux hôpitaux de la ville, la Providence étant une clinique privée. Il s'agit donc maintenant que la première étape, sans doute la plus importante, est franchie d'attendre le rapport de la commission d'expertise, pour lequel une somme de 50.000 fr. a été votée hier soir, rapport prévu pour l'automne prochain.

Neuchâtel entrera alors dans l'ère de la rationalisation de son équipement hospitalier.

Puis, finalement, au bout de cette longue route, quand s'ouvrira une ère nouvelle pour la ville, les communes du Littoral seront appelées à collaborer avec le chef-lieu à l'entretien d'une organisation hospitalière dont bénéficieront aussi leurs habitants dans une proportion variant, suivant l'hôpital, de 45 à 55 % de l'effectif des patients.

Nous n'en sommes, pour le moment, qu'au premier acte, qui s'est joué hier soir après un débat relativement bref, assez aisément, le groupe socialiste acceptant d'entrer en matière sur le projet d'arrêté du Conseil communal qui allait dans le même sens que le leur. Les groupes radical et libéral ainsi que le groupe démocrate, ont par conséquent, par leurs porte-parole, le oui nécessaires

saires à faire cette unanimité dans un choix aussi important et qui engage très sérieusement les finances de la cité.

Avec le crédit de 50.000 fr. voté avec la même unanimité, le Conseil communal va soumettre l'organisation générale des Cadolles et de Poutalès à une expertise confiée à une autorité mondiale connue dans la matière, le directeur de l'hôpital de l'île, M. Kohler, qui s'entourera d'une équipe de collaborateurs efficaces et tous venus de l'extérieur du canton.

Arrêté sur l'aide financière de la commune à Poutalès à un caractère transitoire, le temps aux experts de faire leur difficile travail, et le temps au Conseil communal d'en tirer des conclusions pratiques. Au souhait du Conseil général de voir ce problème définitivement réglé, le Conseil communal a acquiescé: il fera diligence mais il ne faut pas être trop pressé dans un domaine tel que celui-ci. Il faudra attendre vraisemblablement deux ans pour déboucher sur une solution d'ensemble.

Dans le débat général, pas ou presque pas de divergences de vues entre tous ceux qui se sont exprimés: MM. Maeder (rad.), Ph. Müller (soc.) qui critiqua la manière de certaines communes du littoral d'informer leurs administrés quant aux problèmes de la

régionalisation, Jean Duvalnet (pop), De Montmolin (lib), Siegenthaler (rad.) et Ghelli (soc.).

Neuchâtel, après cette spectaculaire action de sauvetage d'un hôpital indispensable à la région plus encore qu'à la ville — puisse le chef-lieu pouvoir tout bien s'en passer se contentant des Cadolles pour n'y soigner que les malades domiciliés sur son territoire! — souhaite, comme l'a dit M. Müller « que Neuchâtel sorte de ses attermoissements pour demander aux communes avoisinantes de prendre une part équitable des charges hospitalières ».

Au vote, c'est par 34 voix sans opposition que l'assemblée a dit oui à l'arrêté en discussion, ainsi libellé et dont la clause d'urgence a été acceptée:

Article premier. — Le Conseil communal est chargé de prendre les dispositions utiles en vue de la coordination et de la régionalisation des services hospitaliers de la ville de Neuchâtel.

Art. 2. — A titre transitoire, la ville participe financièrement à l'exploitation de l'hôpital Poutalès.

Le Conseil communal fait en conséquence partie du Conseil de fondation de cette institution.

Il peut associer à ce conseil un délégué des communes avoisinantes. Ce dernier n'aura toutefois que voix consultative tant que la ou les communes qu'il représente n'assument pas une part des charges de la Fondation.

Art. 3. — Le Conseil communal reçoit les crédits nécessaires pour couvrir les déficits d'exploitation dès l'exercice 1971. A partir de 1973, les dispositions nécessaires seront prises à l'occasion de l'adoption du budget.

Art. 4. — Le bouclage des comptes annuels permettra de déterminer les charges assumées par la ville pour les habitants des communes avoisinantes hospitalisées dans les établissements des Cadolles et Poutalès.

Art. 5. — La structure juridique, administrative et médicotéchnique à donner à un nouvel hôpital régional issu du regroupement de l'hôpital Poutalès et de l'hôpital de la ville aux Cadolles fera l'objet d'un rapport du Conseil communal au Conseil général.

G. M.

## Prudent budget adopté par le législatif du Landeron

De notre correspondant : En présence des nouveaux citoyens et citoyennes, le Conseil général du Landeron a siégé à l'hôtel de ville. Pour orienter les jeunes invités, le président situa la fonction des diverses autorités communales et le procès-verbal fut adopté.

Avant de passer à l'examen du budget, M. Schaller, directeur des finances, apporta des précisions concernant l'optique choisie pour l'établissement des prévisions financières 1972. Après le gros effort fourni durant ces dernières années, un rythme normal d'investissement doit être envisagé. La commune dispose maintenant d'équipements appréciés: le port, la piscine, le centre administratif, ainsi que la station d'épuration qui a commencé à fonctionner et des infrastructures qui ont été modernisées.

Des tâches importantes attendent: les incidences de la RN 5, de grandes charges pour les écoles; le problème de l'eau, les charges hospitalières, etc. Aussi les dépenses doivent être fortement freinées. Dans cet esprit, le Conseil communal a dressé un budget optimiste, réaliste et prudent.

Lors de la revue par chapitres, la régression de l'impôt des personnes morales incita M. Jeanneret à rappeler l'opportunité d'étudier la question des industries. Dans l'esprit défini à propos de l'aménagement du territoire, l'implantation de petites entreprises est souhaitable. M. Abplanalp n'est pas convaincu par la nouvelle répartition comptable des salaires et laisse la question à l'appréciation de chacun. Concernant les emprunts, le directeur des finances insiste sur les nouvelles charges. Celles-ci correspondent à des travaux déjà exécutés et non pas à d'imminentes demandes de crédits.

Le budget 1972 a été établi selon le nouveau plan comptable du département de l'intérieur. Faisant suite à un récent décret du Grand conseil, on y a réparti les amortissements d'actifs dans les divers chapitres. Les charges approchent des deux millions dont plus d'un quart est affecté à l'instruction publique. Le déficit présumé est de 52.289 fr., soit approximativement 5 % de l'ensemble des dépenses courantes, ce qui reste dans la normale. Au vote, une abstention est enregistrée.

La commission des comptes 1971 sera composée de MM. André Abplanalp, René Guenet Roger Rimet, Jacques Munari et Denis Frochaux.

Aucune question n'est posée à propos d'un crédit de 123.000 fr. proposé pour participer aux aménagements des Champstrayés. Depuis le début de l'année, les travaux de préparation ont commencé pour la NS, ils vont s'intensifier en pleine localité. En règle générale, la route nationale supporte le remplacement ou la modification des installations existantes. Sans pouvoir le fai-

re systématiquement, car ce serait trop coûteux, la commune s'efforce cependant d'adapter ses services et de les replacer judicieusement. C'est le cas aux Champstrayés où le quartier va se développer. Le rapport et l'arrêté sont très détaillés. Le Conseil général se montra satisfait par l'introduction de M. Girard, chef des travaux publics et vota l'arrêté à l'unanimité.

Une information condensée et intéressante est faite par le Conseil communal. Tout d'abord, le président de l'exécutif fit connaître l'évolution de l'étude relative au passage inférieur vers la gare. Les CFF n'ont pas l'intention de passer très rapidement aux transformations de l'accès aux voies. De ce fait, leur participation de 330.000 fr. à l'ouvrage préconisé ne pourra pas servir à financer la réalisation. La largeur du passage réservé exclusivement aux piétons et aux cycles est arrêtée à 5 m 50. Des tractations sont en cours avec les CFF et la route nationale. Au début de l'année prochaine, une importante demande de crédit sera soumise pour couvrir la part de la commune. Même si certaines incertitudes se manifestent encore, le Conseil communal estime nécessaire de réaliser cet ouvrage qui ne pourra pas être reporté à plus tard.

Le directeur des finances fournit ensuite des chiffres concernant la piscine. Le coût de construction est arrêté à 1.938.000 fr. Le dépassement est d'environ 5 %. Il se justifie par la peinture des bassins et quelques améliorations au restaurant. Une somme de 84.000 fr. reste à couvrir. C'est spécialement la subvention du Sport-Toto qui a été inférieure à l'estimation.

Prochainement, une décision sera prise pour couvrir ce montant. Il est probable qu'un prêt complémentaire sera demandé à la commune. L'exploitation se révélera satisfaisante. La piscine est très appréciée et constitue un excellent lieu de rencontre. Grâce à une participation très substantielle de la société de développement, la charge communale reste dans les normes préconisées. En 1971, la société de développement contribue pour 35.000 fr. et la commune pour 32.500 francs. Le Conseil de fondation voue toute son attention aux frais d'exploitation qu'il s'efforce de rationaliser; il envisage encore quelques améliorations pour protéger les lieux de la bise et l'agréer par quelques plantations. La collaboration régionale subsiste à l'ordre du jour.

Enfin, c'est le projet de salles au château qui retient l'attention. D'entente avec la Corporation de Saint-Maurice, la commune a ouvert un concours restreint au

## Thielle-Wavre : 23 habitants de plus

(c) Le dernier recensement a donné les chiffres suivants: 122 personnes mariées, 19 veufs et divorcés, 186 célibataires, soit au total 327 habitants (+ 23). On dénombre 235 protestants, 87 catholiques romains et 5 personnes de religions d'origine est la suivante: 173 Confédérés, 62 Neuchâtelois et 92 étrangers. Les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement sont au nombre de 29, ceux au bénéfice d'une autorisation de séjour, 63. Il n'y a pas d'horlogers dans la commune, par contre on compte 12 mécaniciens (2 Neuchâtelois, 3 Suisses et 7 étrangers), 13 agriculteurs, 109 autres personnes étant occupées dans diverses autres professions. En 1972 la commune aura 65 personnes âgées de plus de 65 ans et 5 jeunes gens et jeunes filles atteignant leur vingtième année. Les chefs de ménage ont augmenté considérablement, passant de 64 en 1970 à 90 en 1971.

## De notre correspondant :

Le Conseil général de Cressier s'est réuni samedi sous la présidence de M. Georges Ansermet. Le déficit présumé du budget 1972 atteint une somme de 47.902 francs 50, y compris 35.000 fr. au fonds pour l'épuration des eaux usées.

Voici les principaux revenus communaux: intérêts actifs 38.500 fr.; immeubles productifs 4200 fr.; impôts 608.300 fr.; taxes 77.000 fr.; recettes diverses 31.000 fr.; service des eaux 62.000 fr.; service de l'électricité 86.000 francs. Quant aux charges, elles sont les suivantes: forêts 500 francs; intérêts passifs 250.202 fr.; 50; frais administratifs 107.000 fr.; hygiène publique 58.500 fr.; instruction publique 303.300 fr.; sport 31.500 fr.; travaux publics 121.500 fr.; police 39.800 francs, œuvres sociales 59.000 fr.; dépenses diverses 38.600 francs.

Un rapport établi par le chef des finances, donne de précieux renseignements sur la situation financière de la commune. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, au chapitre de l'hygiène publique, que le ramassage de l'incineration et le transport des ordures ménagères coûte 29 fr. par habitant, soit pour la commune une somme de 43.500 fr., plus un aménagement et entretien de places locales 6500 fr., soit au total 50.000 francs.

Dans le rapport du Conseil communal, les pourcentages des différents secteurs principaux du ménage communal. Les dépenses qui atteignent 1.009.900 fr. sont réparties comme suit: intérêts passifs 25 %, administration 10 %, hygiène publique 6 %, sport 3 %, instruction publique 30 %, travaux publics 12 %, police 4 %, œuvres sociales 6 %, dépenses diverses 4 %. Quant aux recettes qui ascendent à 997.000 fr., elles sont réparties dans les chapitres suivants: intérêts actifs 4 %, impôts 70 %, taxes 8 %, recettes diverses 3 %, service des eaux 6 %, service de l'électricité 9 %.

Le Conseil communal justifie comme suit les 25 % des intérêts passifs: ce dernier poste est lourd, mais il est la conséquence logique des travaux exécutés ou en voie de terminaison. Voici les dépenses nettes, subventions déduites, pour la période de 1970-1972 auxquelles le Conseil communal a dû ou devra faire face. Centre scolaire 4 millions, suppression du passage à niveau 378.000 fr., construction de la station de pompage des Gouilles 118.000 fr., transformation station de pompage des Devins 115.000 fr., achats de terrains en 1971 290.000 fr., construction du collecteur des Gouilles 120.000 fr., chemin le Roc-Frochaux 34.000 fr., au total 5.055.000 francs.

## Un Neuchâtelois président central de la Société suisse des maîtres de gymnastique

Lors de la récente assemblée des délégués de la Société suisse des maîtres de gymnastique, qui s'est tenue à Bâle, un Neuchâtelois a été appelé à la présidence centrale. M. Albert Müller, âgé de 55 ans, professeur d'éducation physique au Gymnase après l'avoir été à l'École de commerce, présidera désormais cette association qui compte plus de 6000 membres. C'est la première fois qu'un Romand accède à cette haute charge.

# Conseil général de Cressier : la situation financière est sérieuse mais nullement compromise

Dans ses conclusions, le Conseil communal constate que plus jamais le mot « prudence » s'impose. Cela ne veut pas dire que nous sommes arrivés à terme des grands travaux, mais le rythme des investissements doit baisser considérablement. De nouvelles recettes seront inévitablement nécessaires. Le Conseil communal s'en préoccupe. La situation est sérieuse, mais nullement compromise. Avant que le budget ne soit voté, le chef du dicastère des finances releva quelques points qui ont modifié les prévisions 1972, à la suite de faits nouveaux intervenus jusqu'à ce jour. Il parla notamment de la nouvelle politique d'alliance sur le plan financier qui intervient dans le cadre des communes du Littoral d'une part des frais d'instruction publique pour les écoles régionales dont elle a la charge (école professionnelle, école supérieure de jeunes filles, école arts et métiers, école de commerce, etc.).

S'agissant de la politique hospitalière, il semble qu'une certaine réticence se manifeste. M. Ruedin déclare qu'il a été étonné d'apprendre que la Ville allait absorber l'hôpital Poutalès. Il est étonné parce que les communes du Littoral admettaient aussi que les 3 à 5 fr. par habitant que les communes environnantes versaient étaient manifestement insuffisants.

Les communes du Littoral se sont donc penchées sur ce problème. Entre-temps, le Conseil d'Etat proposa au Grand conseil de modifier les subventions aux établissements hospitaliers pour les fixer à 15 fr. par habitant pour toutes les communes, montant auquel s'ajoute une somme de 7 fr. dans les communes où il n'y a pas d'hôpital.

Pour Cressier, la dépense serait de 22 francs par habitant, ce qui a pour effet d'augmenter de 30.000 fr. la participation de 6500 fr. prévue au budget. Cette augmentation de 30.000 fr. ne figure pas encore au budget 1972 compte tenu du fait que le Grand conseil ne s'est pas encore prononcé.

1973: EQUILIBRE DES DÉPENSES

Concernant le résultat du budget, M. Ruedin déclara une fois encore qu'il n'y avait pas lieu de s'alarmer maintenant déjà. Certains projets de recettes nouvelles sont à l'étude. En 1972, on connaît la situation plus précise. On va vraisemblablement vers un équilibre des dépenses pour 1973. Reste bien entendu le problème de l'épuration des eaux qui risque de coûter, en 1974, 150.000 fr. à 170.000 francs par an.

Le président de la commission financière, M. Jenzer, proposa au Conseil général d'ac-



## Deux cinémas cambriolés

● DANS LA NUIT de dimanche à hier, deux cinémas de Neuchâtel ont été cambriolés. Les malfaiteurs s'y sont introduits et ont puisé tout à loisir dans les caisses du Rex et du Bio sans être dérangés.

Le montant de ces cambriolages ne se monte qu'à une somme inférieure à cent francs! La police de sûreté a immédiatement ouvert une enquête.

## RUES ANIMÉES ET «NOËL GRATUIT»

Ils ont commencé dans l'indifférence et hier soir, le contact était établi avec le public venu nombreux faire ses achats dans les magasins restés exceptionnellement ouverts jusqu'à 22 heures. Cette poignée d'étudiants et d'autres jeunes gens luttent contre l'aspect trop mercantile de Noël ainsi que nous l'avons signalé dans notre édition du 17 décembre. Le geste est louable et il faut une belle dose de courage pour témoigner au cœur de la ville sa ferveur dans la gratuité d'une fête qui a presque perdu toute autre signification que celle de l'argent.

Parfois, pourtant, certains réagissent. Hier soir, un homme sortait d'un magasin avec un cadeau sous le bras. Vers la fontaine du Temple

du bas, il aperçoit le petit orchestre «pop» et accepte la tasse de thé gratuite des jeunes Neuchâtelais. Une minute plus tard, il rebrousse chemin et va reporter son cadeau au magasin...

Il faut de telles manifestations pour tenter de replacer Noël dans un plus juste contexte. Sans prendre le mot d'ordre au pied de la lettre, on peut néanmoins retrouver une certaine gratuité, pas seulement dans le don, mais aussi dans le dialogue et le contact, comme c'était le cas hier soir. Trop de gens ont oublié que Noël est une fête privilégiée...

## Un grand congrès en mai

### Vol répugnant

● DANS LA NUIT de dimanche à lundi, un ou des inconnus ont volé des sapsins placés par un vendeur devant l'Escalade. Voler un arbre de Noël? C'est presque incroyablement vrai hélas!

### Nouveau capitaine

● M. PIERRE TSCHANZ de Neuchâtel, a obtenu, avec la mention bien, son brevet de capitaine au long cours à l'École navale de Brème.

### Pour les malades

● EN CETTE PÉRIODE qui précède les fêtes, plusieurs sociétés ont pensé aux personnes hospitalisées et sont allées divertir les malades et le personnel de l'hôpital Poutalès. Ceux-ci ont eu la joie d'entendre le Chœur des Valangines, la Fanfare de Saint-Blaise, la Chanson neuchâtelaise, le Chœur de la Rochette et la Fanfare de la Croix-Bleue.

# LA SITUATION FINANCIÈRE DE SAINT-BLAISE Rien de catastrophique!

De notre correspondant : En cette fin d'année, le Conseil communal a établi un rapport important intitulé « Plan d'intentions, financier et de développement de la Commune de Saint-Blaise pour la période 1972-1976 ». Dans ce document, un programme des travaux d'intérêt général et des crédits nécessaires pour les exécuter a été établi. Ils ont été répartis par ordre d'urgence en cinq degrés. Le montant global de ces futures réalisations s'élève à environ 11.500.000 fr., soit un investissement annuel de l'ordre de 2.300.000 francs.

L'inventaire une fois établi, le Conseil communal a essayé d'estimer comment les finances publiques pourront supporter ces dépenses de l'avenir. Dans celles-ci, la piscine est incluse, avec un ordre d'urgence qui reste à déterminer.

En considérant à la fois l'évolution probable de la population — on a estimé un accroissement de 700 habitants entre 1971 et 1976 — ainsi que l'évolution des recettes et des dépenses, tenu compte encore du bon état de l'ensemble des installations exécutées et des biens communaux, l'autorité exécutive fait, en conclusion, preuve d'un optimisme modéré.

Bien qu'on constate que les pouvoirs publics sont de plus en plus sollicités et malgré le fait que la dette consolidée ait passé de 1969 à 1970 de 428 fr. à 1184 fr. par tête d'habitant, le Conseil communal déclare que la situation financière et économique de Saint-Blaise n'est pas catastrophique du tout.

M. Junjo interpelle en faveur des personnes du troisième âge pour qu'elles puissent avoir la possibilité de pratiquer la gymnastique. M. Vacher parle de divergences qui existent avec l'ADC concernant les locations de la maison Vallier. M. André Aubry demande un passage pour piétons à la rue Basse pour permettre aux personnes âgées d'accéder au salon-lavoir.

M. Descombes souhaite qu'une vitrine pour les avis officiels soit placée au milieu du village. Il demande d'autre part que la commune acquière un véhicule pour les cantonniers, véhicule qui pourrait à l'occasion servir pour le corps des sapeurs-pompier. Le Conseil communal répond à satisfaction des intéressés.

Les divers étant épuisés, M. Georges Ansermet, salua les jeunes filles et les jeunes gens qui ont atteint leur 20ème année.

Après avoir insisté sur la liberté dont on mesure le prix que lorsqu'elle se perd, il leur déclara qu'il leur appartenait maintenant de démontrer que la valeur n'attend pas le nombre des années. Et M. Ansermet de souhaiter qu'un meilleur enseignement de l'histoire et de l'instruction civique comportant un travail commun entre maîtres et élèves, sur les grands sujets politiques et économiques actuels permette une réelle prise de conscience de tous ceux à qui l'avenir de leur patrie et de toute l'humanité tient à cœur.

Les jeunes vingt jeunes filles et jeunes gens requèrent des mains de M. Ansermet une plaquette-souvenir aux armes de la Commune. Au nom des jeunes, M. Patrick Ruedin adressa des remerciements aux autorités communales et dit combien les jeunes avaient à cœur de participer à la vie villageoise.

En levant la séance, M. Ansermet adressa encore ses vœux aux autorités et rappela que 1971 avait vu l'achèvement de la salle de gymnastique, édifice combien apprécié de la population.

(c) Voici les résultats du recensement de la population au 15 décembre. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1970. Population: 1469 (1453), augmentation 16; état civil: mariés 720 (682); veufs et divorcés 79 (86); célibataires 670 (685). Religion: protestante 503 (502); catholique romaine 955 (942); divers 11 (9). Il y a 362 Neuchâtelois et Neuchâtelaises (450), 613 Suisses (632) et 494 étrangers (459); 3 personnes occupant la profession d'horloger, 61 celle de mécanicien, 4 s'occupent encore d'agriculture et il y a 548 autres professions; 29 jeunes atteindront leur 20ème année en 1972 et il y a 107 personnes âgées de plus de 65 ans.

du Jour le Jour

## CONNAISSEZ-VOUS L'HYPOCRAS ?

Décembre, temps de l'amitié. Des douze mois, décembre est en effet le plus propice aux évocations chaleureuses. Et si l'époque est épre avec les « fricasses » que la neige amène, on aime se réunir, raviver de chauds souvenirs, retrouver la capacité de s'émerveiller.

Il est, pour délier les langues et affiner la douceur de vivre, une noble boisson dont les initiés ont scrupuleusement conservé la recette: l'hyppocras, un liquide paré de couleur généreuse qui se déguste traditionnellement l'hiver revenu.

Vous devez jouer les alchimistes si vous désirez connaître les vertus de l'hyppocras. Car ses premiers auteurs vivaient au XVIIIème siècle et seuls ceux qui savent maintenir aux coutumes leur intégrité avaient, jusqu'à ce jour, le privilège d'y goûter.

Voici comment procéder pour préparer le précieux liquide:

Faites cuire trois quarts de livre de sucre, un quart d'once (huit grammes) de cannelle fine en bain, six clous de girofle avec un quart de pot (quatre décilitres) de vin vieux. Quand cela aura fait quelques bouillons, on le versera dans un pot de grès ou de faïence vernissée. On ajoute trois quarts de pot de vin (douze décilitres) et la moitié d'un citron coupé par morceaux. On couvre bien le vase, on le met au frais jusqu'au lendemain, où on le coule à travers une serviette bien propre et serrée, et on le met dans des bouteilles bien bouchées. Conserver au frais.

Le conservateur du Musée grüérien souligne que vous obtiendrez, si vous respectez la recette, « du velours mordoré, semblable à celui qui devait orner le manteau des Mages. Mais un velours apte à glisser merveilleusement dans la gorge. Il porte en lui chaleur, esprit, générosité et ce piment qui donne à toute chose de l'imprévu. L'hyppocras roste le front des messieurs. Il y fait même sourdre quelque sueur... Et il met, aux yeux des dames, une flammèche d'or ».

NEMO

### AVIS OFFICIELS

Commune des Hauts-Geneveys

### Mise à l'enquête publique

La commune des Hauts-Geneveys met à l'enquête publique son Règlement d'aménagement et les plans d'aménagements Nos 21000-1340-11 et 21001-1340-12. Ces documents sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés jusqu'au 13 janvier 1972.

Conseil communal.

### IMMEUBLES

Pour l'un de nos clients, nous cherchons à échanger ou à vendre, pour permettre l'extension de son entreprise,

### terrain de 2593 m2 avec villa de 6 pièces

et possibilité de construire un immeuble locatif de 5800 m3, contre terrain de 3000 à 4000 m2 situé en zone villas ou agricole, en bordure de forêt, à Neuchâtel ou alentours immédiats.

Faire offres à MM. Ph. Vasserot & R. Widmer, architectes, 7, rue de la Serre, 2002 Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 81.

### J'achète terrains et immeubles

à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à BG 2872 au bureau du journal.

### Colombier

Parcelle 800-1000 m2 est cherchée pour construction villa familiale, 6 pièces. Adresser offres écrites à AK 2903 au bureau du journal.

### A LOUER

#### A LOUER

A louer dès le 24 mars 1972, à Boudry,

#### appartements tout confort

Cuisine agencée, tapis tendus : Loyers mensuels, charges non comprises : 1 1/2 pièce 35 m2 dès Fr. 290.— 2 1/2 pièces 65 m2 dès Fr. 330.— 3 1/2 pièces 80 m2 dès Fr. 430.— 4 1/2 pièces 102 m2 dès Fr. 545.— 5 1/2 pièces 125 m2 dès Fr. 655.—

S'adresser à : Fiduciaire Sella & Mayor, 9, rue du Trésor, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

#### A Saint-Aubin BELLE VILLA

à louer ; belle vue sur le lac ; un appartement de 6 pièces tout confort, avec cheminée, etc., Tél. (038) 55 15 93 entre 19 et 20 heures.

#### Logement

3 pièces, centre Colombier. Tél. 41 24 16.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

### CONCISE

A louer immédiatement trois pièces, tout confort, remis à neuf. Fr. 300.— par mois.

RÉGIE JEAN BRUNETTO, rue de Bourg 33, Lausanne. Tél. 22 27 62.

### CHAMBRES

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES, rue Pourtalès 2. Tél. 25 14 68. A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

#### chambre indépendante meublée

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout. Loyer mensuel Fr. 165.—

### OFFRES D'EMPLOIS

Etude Michel Huguenin et Jaques Meylan, avocats et notaire, engagerait immédiatement ou à une époque à convenir, une

#### secrétaire

Adresser les offres par écrit (place Numa-Droz 12, Neuchâtel) ou prendre rendez-vous par téléphone (25 85 85).

OSCILLOQUARTZ S.A. Appareils électroniques 2002 NEUCHÂTEL 2 TEL. 038 25 85 01



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

## une secrétaire

pour notre département de ventes.

Les exigences du poste requièrent :

- un apprentissage commercial ou une formation équivalente
- la langue allemande comme langue maternelle ou possédant parfaitement cette langue, bonnes connaissances du français et de l'anglais.

Si vous êtes attirée par une activité variée et plaisante, nous vous prions d'adresser votre offre à notre service du personnel, ou de nous téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA. L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

### ASSURANCES

Pour seconder notre Agent général dans ses contacts avec les entreprises industrielles et commerciales du bas du canton, ainsi qu'en ce qui concerne les campagnes systématiques d'acquisition, nous cherchons un

### FORT VENDEUR

ayant, si possible, une formation administrative. La connaissance de la branche n'est pas indispensable, notre Société se chargeant de la formation de ses collaborateurs.

Age idéal : entre 30 et 40 ans. Salaire et avantages sociaux en rapport avec l'importance du poste. Adresser offres écrites à BL 2904 au bureau du journal, la plus entière discrétion étant assurée.

### aide de bureau

de langue maternelle française. Travail intéressant et varié. Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à André GAVILLET, agent général de la « ZÜRICH » assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

### A VENDRE

au Landeron, dans quartier tranquille, au bord du lac, à proximité de la piscine communale, des places de sport et du port,

### 1 magnifique appartement

de 3 ou 4 pièces selon aménagement intérieur.

- 5me étage
- Construction soignée
- Place de parc
- Cuisine entièrement équipée avec frigo de 245 litres et machine à laver la vaisselle
- Ascenseur

### PRIX SANS CONCURRENCE :

Fr. 105.000.—  
Place de parc : Fr. 2500.—  
Garage : Fr. 9000.—  
Financement assuré : 70 %  
Entrée en jouissance : 1er mars 1972 ou à convenir.

Pour traiter : S. FACCHINETTI S.A., Gouttes-d'Or 78 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 30 23 ou Maître Bernard CARTIER notaire, rue de la Gare 11 2074 Marin Tél. (038) 33 35 15.

En vue de l'extension de son centre international d'études, une institution privée très connue, disposant d'immeubles, de terrains et permettant la pratique des sports, s'intéresse à

## l'achat

(une participation financière importante pourrait également entrer en considération) d'une école privée reconnue (institut ou internat)

susceptible de développement, en Suisse romande (lac Léman ou lac de Neuchâtel). Discrétion assurée.

Adresser offres détaillées à FIDES Union fiduciaire, Elisabethenstrasse 15, 4000 Bâle.

Entreprise de la place cherche, pour son service de publicité en pleine expansion, un

## maquettiste

expérimenté dans les arts graphiques, capable de prendre des responsabilités ; le candidat doit avoir de l'entregent, du dynamisme et un bon contact avec la clientèle.

Place stable et indépendante. Ambiance agréable dans locaux modernes.

Adresser offres sous chiffres EJ 2875 au bureau du journal.

LE BUREAU CENTRAL DES ŒUVRES SOCIALES DE L'ARMÉE, A BERNE, met au concours le poste de

### Secrétaire II ou secrétaire I

Ce collaborateur aura à s'occuper de la correspondance française, de traductions d'allemand en français, de la tenue des registres et de la statistique, ainsi que des travaux généraux de bureau. Langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande. Traitement dans le cadre de la 11me ou de la 9me classe de traitement de l'administration fédérale. Entrée en fonction selon entente. Les candidats enverront leurs offres de service, avec les documents usuels et photo, jusqu'au 10 janvier 1972, au Bureau central des œuvres sociales de l'armée, Effingerstrasse 19, 3008 Berne.



### PUBLICITAS

succursale de Neuchâtel engage tout de suite ou pour date à convenir

## JEUNE DACTYLO

habile et consciencieuse.

Nous offrons :

- situation stable et bien rémunérée
- semaine de 5 jours
- caisse de retraite ou d'épargne.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 25 42 25, ou adresser offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse. Feuille d'avis de Neuchâtel

### DRAIZE

Dans le cadre de l'extension de notre entreprise et de notre nouveau département ÉLEVATEURS HYSTER, nous cherchons :

## Secrétaire

pour notre département de vente. Correspondance : allemande, française, travaux de secrétariat.

## Téléphoniste-Télexiste

Langues : allemande, française, anglaise. Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours, avantages sociaux, ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique. Faire offres à DRAIZE S.A. 2006 Neuchâtel, tél. (038) 31 24 15.

### DRAIZE

### Caractères S.A. Neuchâtel

cherche :

mécaniciens faiseurs d'étampes

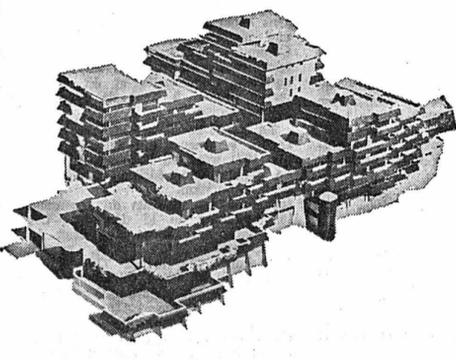
mécaniciens-outilleurs

mécaniciens et aides-mécaniciens pour différents travaux tels que : POINTAGE FRAISAGE RECTIFIAGE TOURNAGE MONTAGE CONTROLE

Nous offrons très bons salaires en rapport avec les capacités, avec un travail très varié et possibilité de permurer sur les différentes machines de notre atelier de mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, Jeudi excepté, à notre usine, rue du Plan 30, 2000 Neuchâtel.

## THYON 2000 SION



### Une station nouvelle pour plus de 7000 habitants

Une conception touristique et une réalisation unique sur la capitale valaisanne.

A peine née, elle provoque l'enthousiasme général.

THYON 2000 SION offrira aux résidents tous les services et distractions indispensables à la vie actuelle : piscines, patinoire, mini-golf, équitation, jardin d'enfants, tir au pistolet, bowling, héliport, hôtels et restaurants toutes catégories, cinéma, dancing, self-service.

La nouvelle station de THYON 2000 SION prend corps. La première étape des constructions pouvant abriter 500 lits sera achevée avant la fin de l'année.

Renseignements : THYON 2000 Résidence « La Majorie », SION Tél. (027) 2 32 82 TELEX 38171 Berli

### Cherchez-vous enfin une place stable ? Si tel est le cas, nous vous l'offrons.

Dans le cadre d'un atelier moderne, salubre, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

## auxiliaire d'imprimerie

NOUS DEMANDONS : collaborateur débrouillard ayant de l'initiative. Suisse ou étranger avec permis C.

NOUS OFFRONS : place stable, bien rémunérée, semaine de cinq jours, 44 heures.

Téléphonez au chef technique, No 25 65 01 (interne 253), qui se fera un plaisir de vous fixer un rendez-vous.

*Nous avons les meilleurs parfums du monde.  
La seule chose que nous pouvions améliorer,  
c'est l'emballage.  
Nous l'avons fait:  
Vous choisirez parmi  
6 splendides papiers de fête.  
Votre cadeau  
sera parfait.*



Seul un parfum de grande marque reste fidèle pendant de longues heures. Il contient mille choses, du songe et du mystère, du charme et de la séduction, du raffinement et de l'allure.

C'est le cadeau idéal, l'attribut indispensable de la femme qu'on admire. Vous trouverez à la Parfumerie Tripet celui qui a été créé pour vous, Madame — ou pour celle dont vous rêvez, Monsieur — dans l'emballage de luxe que vous choisirez.

**F. TRIPET**

Pharmacie-Parfumerie-Droguerie  
F. Tripet, Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 24 66 33

Rochas — Nina Ricci — Christian Dior — Hermes  
Yves Saint Laurent — Chanel  
Caron — Harriet Hubbard Ayer — Juvena — Lenthéric  
Molyneux — Schiaparelli — Balenciaga — Lanvin  
Pierre Cardin — Yardley — Jean Patou — Balmain  
Tigresse de Fabergé — Cabochard de Grès — Coty



Carven — D'Orsay — Brigand de Jacques Esterel  
Robert Piquet — Le Gallion — Weil — Jacques Fath  
Lubin — Houbigant — Roger & Gallet — Max Factor  
Bourjois — Goyesca — Dana — Chéramy — Millot  
Ma Griffe — Atkinson — Worth — Revillon — Equipage  
Lacoste — Hattric — 4711 — Capucci — Ma Gardé...

Viennent d'arriver de Paris:

Audace de Rochas, Dioressence de Dior, Rive Gauche de Y St Laurent, Masumi de Coty, Bigarade de Nina Ricci.

Pubaco Bière



**Rideaux - Trousseaux  
Tapis**

Argenterie - Verrerie - Porcelaine

**M. HUGUENIN**

Ter-Mars 14 rez-de-chaussée  
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55



Vacances en montagne!  
**LOUEZ UN CHALET**  
ou un appartement «prêt-à-vivre».

**PARTOUT EN SUISSE**  
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos dates? dates, personnes, stations, prix envisagés immédiatement, sans frais, sans engagement; documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY  
Institut Suisse de location  
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4  
Tél. (021) 224631 ou 224632

**Pourquoi pas de fins pralinés de votre boulanger?**



7

**Chiots**  
3 nichées de caniches, parents très petits, en cinq couleurs.  
Tél. (038) 41 23 13.

**A partir de Fr. 50.— par mois**

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.  
Grand choix d'instruments de toutes marques.

**hug**  
Musique Neuchâtel  
Tél. 25 72 12

**Herzog**  
MAISON SPÉCIALISÉE DANS LA CONFECTION DAMES ET GIRLS  
Seyon 14 Grand-Rue 1a

**service tapis**

mode

neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93



**coop** Pour les fêtes

<b>Produits surgelés</b>		
<b>Dindes</b>	le kg	<b>5<sup>95</sup></b>
<b>Cailles</b>	la pièce	<b>2<sup>20</sup></b>
<b>Traites</b>	le kg	<b>10<sup>50</sup></b>
<b>Poulets suisses</b>	le kg	<b>4<sup>90</sup></b>
<b>Poules suisses</b>	le kg	<b>3<sup>50</sup></b>
<b>Canards</b>	le kg	<b>5<sup>50</sup></b>
<b>Oies</b>	le kg	<b>7<sup>50</sup></b>
<b>Lapins</b>	le kg	<b>7<sup>50</sup></b>

*Avec timbres coop*

**VEUVE CLICQUOT** 19<sup>90</sup>  
champagne la bouteille

**MOSCATO SPUMANTE** 2<sup>85</sup>  
la bouteille

**BOÎTES DE PRALINÉS**  
Suchard, Lindt, Nestlé, Cailler, Tobler

**DISCOUNT**



**BROUILLY** 5<sup>70</sup>  
1969 la bouteille

**MERCUREY** 6<sup>30</sup>  
1969 la bouteille

**HAUT MÉDOC** 4<sup>30</sup>  
1966 la bouteille

**DÔLE DU VALAIS** 4<sup>20</sup>  
la bouteille

**Rabais 15% - 25% ET TOUJOURS 20% SUR LES CIGARETTES**

# Quel est le magasin ?

- qui conseillera au mieux un cadeau, utile à la santé
- qui présente un grand choix spécifique dans ce domaine
- qui vous donnera une chance de gagner un poste de télévision en couleurs ou un autre joli cadeau ?

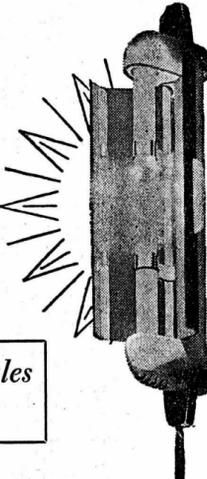
C'est évidemment la **Pharmacie Armand**



Genouillères  
et ceintures  
chauffantes

Pharmacies de poche  
et pour auto

Lampe de quartz  
**Jelosol**  
(en exclusivité)



Douches buccales  
Broxojet

Lingerie antirhumatisme  
pour dames et messieurs

Grand choix  
de bas et collants de soutien

Appareil  
de massage Vibrosan

Rasoir électrique  
Walther Xave

Humidificateurs  
et inhalateurs DeVilbiss

Bouillottes  
en caoutchouc

Tapis de sûreté  
pour baignoire

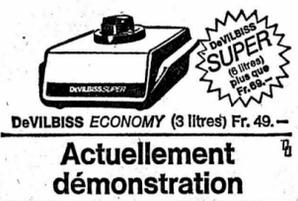
Un éventail d'articles  
pour bébé



Sandales orthopédiques  
en bois et en cuir

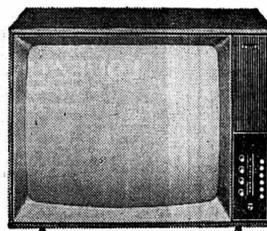
Brosses à dents  
électriques Broxodent

Lunettes antireflet  
pour la télévision et l'auto



DeVILBISS ECONOMY (3 litres) Fr. 49.—  
Actuellement  
démonstration

**Pharmacie J. Armand**  
Parfumerie **Hôpital 2**  
Parapharmacie **Neuchâtel**



Premier lot  
de la grande loterie gratuite.

A chacune de vos visites jusqu'à la fin de l'année, vous recevrez un billet de loterie, augmentant vos chances de gagner le téléviseur couleur



Une bonne idée ?  
Oui! Oui! Un petit meuble!

meubles **MEYER** neuchâtel  
1bg de l'hôpital  
tel. 038/25 75 05

## Tapis d'Orient

OFFRE jusqu'à épuisement du stock

Bakhtiar	212-156 cm	Fr. 750.—
Chiraz	200-158 cm	Fr. 700.—
Ardehl	152-102 cm	Fr. 605.—
Chiraz	190-164 cm	Fr. 595.—
Gassabade	139-67 cm	Fr. 620.—
Kerman	111-75 cm	Fr. 220.—
Anatole	91-46 cm	Fr. 136.—
Sarough	127-64 cm	Fr. 340.—
Baloutch	127-203 cm	Fr. 600.—
Torkaman	363-242 cm	Fr. 4600.—
Baloutch (ancien)	190-95 cm	Fr. 900.—
Targé ancien	296-218 cm	Fr. 1800.—
Kazéroun	240-161 cm	Fr. 960.—
Armanibaf ancien	240-140 cm	Fr. 1580.—
Chiraz	198-157 cm	Fr. 425.—
Baloutch	185-102 cm	Fr. 900.—
Bidjar ancien	255-159 cm	Fr. 3700.—
Targé	291-195 cm	Fr. 1400.—
Heriz ancien	359-268 cm	Fr. 4400.—
Ispahan	334-233 cm	Fr. 2975.—
Samoun	200-155 cm	Fr. 1020.—
Armanibaf daté	244-147 cm	Fr. 3100.—
Armanibaf ancien	230-130 cm	Fr. 1700.—
Kazéroun ancien	240-150 cm	Fr. 1100.—
Armanibaf	237-145 cm	Fr. 1380.—
Bakhtiar	205-163 cm	Fr. 960.—
Afghan	225-146 cm	Fr. 800.—
Ghaghheghal	313-215 cm	Fr. 2800.—

3 tapis Afrique du Nord anciens

Haut Atlas	160-112 cm	Fr. 720.—
Zemour	175-130 cm	Fr. 960.—
Zemour	256-95 cm	Fr. 640.—

**Miorini**  
tapissier

tapissier décorateur

Chavannes 12, Neuchâtel ☎ 25 43 18

### NOTRE FEUILLETON

## Un cadavre dans la bibliothèque

par AGATHA CHRISTIE 20.

Slack avait soigneusement pris note des noms mentionnés dans les lettres de Lil et se promettait de recueillir quelques renseignements utiles à son enquête en interrogeant le personnel du Palais de la Danse. A part cela, la chambre de Ruby ne révélait rien d'important.

Sur un fauteuil, au milieu de la chambre, était déposée la vaporeuse robe de bal rose que portait Ruby au début de la soirée; sur le parquet, une paire de souliers de satin à talons hauts, abandonnés là sans soin, et deux bas de soie transparents, dont l'un montrait une échelle au mollet. Melchett se rappela que la victime avait les jambes nues. Comme l'apprit Slack, Ruby, par économie, se peignait les jambes pour sortir et ne mettait de bas que pour danser. La porte de sa garde-robe était ouverte et laissait voir un certain nombre de toilettes du soir de couleurs vives avec, en dessous, une rangée de chaussures. Dans un panier d'osier, il y avait quelques pièces de linge sale et, au fond de la corbeille à papiers des rognons d'ongles, des serviettes de papier de soie ayant servi au démaquillage, et de vernis à ongles; bref, rien qui sortît de l'ordinaire. Il semblait facile de reconstituer les faits. Ruby était montée,

avait changé de toilette en hâte, était partie précipitamment... mais pour quelle destination ?

Joséphine Tunner, qui avait dû être au courant des habitudes de Ruby, n'avait pu fournir aucun renseignement appréciable. L'inspecteur Slack estima la chose assez naturelle.

— Si cette histoire d'adoption est vraie, dit-il au colonel Melchett, il est certain que Josie devait conseiller à sa cousine de rompre avec ses anciens amis du Palais de la Danse, aussi bien que de ne se lier à personne en ce moment. Il est bien à penser que si le vieil infirme s'était attaché à Ruby, c'était à cause de sa douceur, de sa gentillesse, de son air enfantin, reflétant — à ce qu'on nous a dit — l'innocence et l'honnêteté. Supposons que son apparence ait été trompeuse, qu'elle n'ait été qu'une rusée intrigante, que, de plus, elle ait eu une liaison amoureuse, il est clair qu'elle s'en serait cachée de Josie aussi bien que de M. Jefferson, ne tenant pas à compromettre l'avenir inespéré qui s'offrait à elle. Mais comme les jeunes filles sont portées à se laisser prendre dans les filets des mauvais garçons, qui prouve qu'elle n'en fréquentait pas un et que ce soit lui le criminel ?

— Vous avez peut-être raison, Slack, dit le colonel Melchett, cachant sa répugnance habituelle pour les explications un peu trop réalistes de l'inspecteur. S'il en est ainsi, il nous reste à découvrir l'identité de ce « mauvais sujet » aussi vite que possible.

— Comptez sur moi, monsieur, dit Slack, plein d'assurance. Je vais aller voir cette fille du Palais de la Danse pour la faire parler. Nous ne tarderons pas à apprendre la vérité.

Le colonel Melchett n'en était pas aussi sûr que l'inspecteur. L'assurance et l'activité presque joyeuse de Slack l'agaçaient.

— Vous pourriez peut-être essayer de faire parler le professeur de danse et de tennis, monsieur. Il voyait souvent Ruby et il en connaît peut-être plus long sur elle que Josie. Vraisemblablement, elle s'est confiée à lui.

— J'ai déjà discuté ce point de vue avec Harper.

— Bien, monsieur. Moi, j'ai fait subir aux femmes de chambre un interrogatoire serré, mais elles ne savent rien. Elles considéraient les deux cousines avec un certain mépris, négligeaient de les servir autant qu'elles osaient le faire. L'une d'elles est venue hier soir à sept heures faire la couverture, tirer les rideaux et remettre un peu d'ordre. Il y a une salle de bains à côté. Désirez-vous la voir ?

La salle de bains était située entre la chambre de Ruby et celle, un peu plus grande, de Josie. Cette visite ne donna aucun résultat. Le colonel Melchett s'émerveilla, à part lui du nombre d'accessoires de beauté auxquels recouraient les femmes: des rangées de pots de crème pour le visage, de la crème pour nettoyer, de la crème pour embellir, de la crème pour nourrir la peau, des boîtes de poudre de plusieurs nuances, quantité de bâtons de rouge à lèvres, des lotions capillaires et des pots de brillantine, du noir pour les cils, du bleu pour les paupières et au moins douze teintes différentes de vernis à ongles, serviettes en papier pour le visage, tampons d'ouate, des houppettes souillées, des flacons de lotions astringentes, toniques, calmantes et bien d'autres babioles.

— Est-il possible que les femmes emploient tous ces ingrédients ? murmura le colonel.

L'inspecteur Slack, plus au courant, le renseigna aimablement:

— Dans la vie privée, monsieur, une dame se sert seulement de deux ou trois nuances distinctes: une pour le soir et une pour le jour. Elle sait ce qui lui convient le mieux et s'y tient. Mais ces danseuses professionnelles ont besoin de changer leur visage. Elles exécutent des danses-exhibitions: un soir, un tango, le lendemain, une danse apache, et puis les danses ordinaires: voilà qui explique la grande variété de leur maquillage, qui doit s'harmoniser aux toilettes.

— Bonté divine! s'écria le colonel. Rien d'étonnant que les fabricants de ces crèmes et autres produits de beauté réalisent des fortunes!

— C'est de l'argent facilement gagné, commenta Slack. Evidemment, ils ont de gros frais de publicité.

Le colonel Melchett détournait son esprit du problème troublant et vieux comme le monde des parures féminines.

— Ah! Il reste à voir le danseur professionnel. Je vous le laisse, Harper.

— Si vous voulez, monsieur.

— Comme ils descendaient l'escalier, Harper demanda: — Ce pensez-vous de l'histoire de M. Bartlett ?

— Au sujet de sa voiture? Je pense, Harper, que nous devons tenir l'œil ouvert sur ce drôle. Son récit me semble louche. S'il avait emmené Ruby Keene dans sa voiture hier soir?... Qui sait ?

### CHAPITRE X

Le chef de police Harper avait des manières agréables, pondérées et peu compromettantes. Ces affaires où collaboraient les polices de deux comtés, s'avéraient toujours délicates. Harper estimait le colonel Melchett pour sa compétence professionnelle, mais il n'était pas fâché d'entreprendre lui-même le prochain interrogatoire. Il avait pour principe de ne pas trop embrasser de choses à la fois. Une simple requête pour la forme, dès le début, n'inquiétait point les intéressés et les rendait moins méfiants lors du second interrogatoire.

Harper connaissait de vue Raymond Starr, un bel homme, grand et mince, au visage agréable, aux dents étincelantes et au teint bronzé. Il avait les cheveux noirs et les gestes gracieux. Ses façons aimables lui valaient la sympathie de tous les clients de l'hôtel.

— Je regrette de ne pouvoir vous fournir des renseignements appréciables, monsieur le chef de police. Certes, je connaissais très bien Ruby. Elle était ici depuis plus d'un mois, et nous répétions nos danses ensemble. En réalité, j'ai très peu à vous dire. C'était une jeune fille plaisante, mais pas très intelligente.

— Ce qui nous intéresse, c'est surtout ses fréquentations, ses amis masculins.

(A suivre)

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Assemblée générale de la Société des officiers « La désintégration morale, causes et antidotes », par le divisionnaire Godet

De notre correspondant : La section locale de la Société suisse des officiers, a tenu dernièrement son assemblée générale de la Chaux-de-Fonds. Le président, le capitaine Cattin salua parmi d'autres et chef du département militaire François Jeanneret, ancien président de la section. Puis le colonel divisionnaire Pierre Godet qui sera le conférencier officiel de cette soirée, le major J.-P. Seiler, nouveau président du comité cantonal, les représentants des sections de Neuchâtel et du Locle, M. Fritz Grether, de l'arsenal de Colombier et le capitaine Marendaz, de la police locale et d'autres personnalités.

« Ou allons nous ? causes et antidotes de la désintégration morale ? » offrait au divisionnaire Godet l'occasion d'une analyse serrée sur le monde actuel et la formation de la jeunesse. Analyse démontrant que cette crise, qui semble étonner les jeunes des aînés, doit être également abordée avec lucidité. L'officier de carrière et l'homme civil ont ainsi suivi la même route et si de temps à autre le premier reprenait le dessus, il fallait également comprendre que l'officier s'adressait à une assemblée spécialisée.

posants et une plus grande distribution des nouvelles et idées grâce à la télévision, la radio et la presse écrite ? Sans conteste, à des degrés divers cependant, car l'accès rapide à l'information, l'événement mondial, qui forme en définitive l'environnement du quotidien, ce droit enfin à cette distribution de nouvelles font partie de l'existence même de l'individu de ce siècle. Qui dit information, dit aussi comparaison, mise en commun de plusieurs modes de vie, de pensées. Tout naturellement, le grand réceptacle se trouve à l'université, là où les éléments moteurs se façonnent.

Cette diffusion, cependant apporte la contestation à maints titres. Notre société dépense plus pour la vente des cosmétiques que pour la lutte contre la pollution. Comment s'étonner dès lors d'une réaction de la part de la jeunesse qui face à cette consommation préfère une existence plus saine. Comment dès lors ne pas comprendre ces protestations à l'égard de gouvernements auxquels on reproche beaucoup ?

Cette révolution, nous la retrouvons partout, dans toute l'Europe ajoutera le divisionnaire Godet. Mais le dialogue souhaité entre les générations est difficile ; la jeunesse manque souvent au départ de cadres, problème que l'on peut comparer à la démocratisation des études en quelque sorte : il suffit de penser à la ville de Zurich qui dans une certaine école offre un professeur pour 740 élèves...

Nous sommes ainsi confronté quotidiennement avec les idées nouvelles. Mais pourquoi décrier tout ce que nous connaissons pour arriver à un monde uni ? Ce n'est pas en supprimant les valeurs actuelles mais en développant celles-ci que l'on obtiendra le meilleur résultat...

Le divisionnaire Godet par la suite, analysa les diverses tendances de cet ordre nouveau, des bunkers zuricois à la cigarette de « H » et à l'oïsvité. Raison n'est pas

comparaison, mais l'on souhaite autre chose sans avoir exactement quoi. Et l'on arrive à se demander si l'ensemble du peuple sait ce que sont les droits fondamentaux de l'Etat et de la société. L'exemple, nous le trouvons dans les démarches entreprises par le maire d'une ville d'un demi million d'habitants et qui se rend auprès de jeunes révolutionnaires, dont la moitié de drogues et une dizaine recherchés pour les délits de droit commun : afin de parlementer la retraite d'une bâtisse. Nous devons dire halte.

**L'AUTORITE NÉCESSAIRE**  
Car pour vivre dans un Etat libre, il convient que celui-ci dispose de l'autorité nécessaire.

**UNE VICTOIRE FACILE ?**  
La vie presque trop facile, trop douce que l'on offre aux jeunes, grâce au développement de la technique notamment mais aussi à une volonté bien déterminée d'une population laborieuse, n'aura finalement conduit qu'à une existence sans effort. En misant sur la compréhension des masses, l'on a sous-estimé cette jeunesse qui devrait entre 15 et 18 ans se dépenser physiquement dans un contexte social et économique calme et qui préfère le bistrot. Dans ces considérations, l'orateur s'attache longuement à cet aspect souvent mal connu de l'autorité. L'autorité, source de tous les maux selon certains mais qui permet d'offrir une discipline morale à l'adolescent.

Ce sont les étudiants de Natrerre qui disaient : quand vous savez ce que vous voulez, vous êtes déjà embourgeoisés.

Une nation forte, constituée d'hommes et de femmes, saine moralement et physiquement, serait-elle un embourgeoisement ? La politique dépasse souvent la pensée.

Dans un autre volet de sa conférence, M. Godet aborda le problème de l'objection de conscience dont il établit une échelle.

Pour lui, les cas religieux, profondément sincères, devraient faire l'objet d'un diocèse qui couvrirait auprès d'hôpitaux ou autres services humanitaires l'ensemble des jours que passe le soldat sous les drapeaux. Mais en aucun cas, précisa-t-il, on ne devra donner à l'Etat la possibilité de dire à tel ou tel objeteur d'aller faire son service civil ici ou là, à l'étranger et d'accomplir tel ou tel travail. N'est-ce pas la preuve du totalitarisme le plus absolu de la part d'une nation ? Le ait que l'on crée les besoins, que l'on dise au jeune « réfractaire » : vous irez ici, ne peut être concevable dans un pays où le fait de servir couvre le territoire seulement.

Autre sujet de méditation, les moyens d'informations. Et de proposer que dans le corps enseignant l'on admette la nécessité de préparer à la vie civique et au respect des lois des générations futures, que l'on rejette les émissions de radio ou de télévision qui mettent en doute les valeurs fondamentales de la nation. En toute circonstance, certaines personnes savent manifester. Nous devons apprendre à le faire également afin de sauver la notion de patrie. Aussi est-ce par un appel aux officiers présents afin qu'ils ne restent pas inactifs que le divisionnaire Godet mit un terme à son plaidoyer.

## Sylvain Saudan, skieur de l'impossible « OUI, J'AI EU PEUR »...

Pouvez-vous tout d'abord nous résumer un peu votre vie de skieur-acrobate ?  
Je ne sais pas si c'est une vie de skieur-acrobate mais je peux dire que dans les années 1963-1964, j'ai voyagé d'abord en Amérique, puis en Australie et en Nouvelle-Zélande. C'est en 1967 que j'ai regagné Chamoniex avec une idée bien précise : descendre pour la première fois à ski le couloir Spencer dans les aiguilles de Chamoniex. Et si vous voulez employer ce terme, c'est à ce moment-là qu'a débuté ma vie « d'acrobate ». Dans mes voyages, j'étais moniteur de ski, et j'ai été en contact avec les meilleurs skieurs du monde, venant aussi bien de l'équipe de France que de l'équipe autrichienne. Je dois dire que c'est à ce moment-là que nous avons commencé à chercher une technique nous permettant de virer dans toutes les conditions de neige et sur tous les terrains. Par la suite, j'ai continué à m'entraîner et, rentré en Europe, j'ai pensé qu'avec toute cette préparation, ce bagage technique, il était possible de faire quelque chose. Et pour moi, en temps qu'alpiniste, c'était essayer de descendre les pentes où jusque-là nous montions équipés de piolets, crampons et cordes.

Rappelez-nous vos principales descentes ?  
En 1967, au mois de septembre, le couloir Spencer dans les aiguilles de Chamoniex, avec une dénivellation de 500 m, ensuite le couloir Wimper dans l'Aiguille verte, le couloir Gervasutti au Mont Blanc du Tacul, le couloir Marinelli au Mont Rose, la face nord de l'Aiguille de Biannasay, la face sud-ouest de l'Eiger, le Mont Wood en Amérique qui est un ancien cratère encore en activité et tout récemment la descente des Grandes Jorasses par le flanc sud, côté italien.

Qu'est-ce qui vous pousse le plus à accomplir de tels exploits, le goût du risque, l'amour de la gloire ?  
C'est un peu le goût du risque et puis l'aventure aussi. J'aime l'ambiance, la préparation et non seulement la victoire ou la descente en elle-même, mais aussi tout ce que comporte la préparation pour une telle descente. J'aime aussi l'engagement total, le risque continu qu'il faut maîtriser. Je ne vais pas en montagne pour risquer mais pour maîtriser ce risque.

Que pensez-vous du ski moderne, de l'évolution de la technique ?  
Il y a une évolution caractéristique depuis 5 ans, grâce aux écoles de ski et au matériel. Je pense qu'à l'heure actuelle on n'a plus rien à inventer mais plutôt à essayer de coordonner tous ses mouvements et de savoir auquel on doit donner une priorité. De plus en plus, le skieur recherche malgré tout des pentes assez fortes — je ne veux pas dire des couloirs à 60 degrés — et possédant la technique nécessaire, le plaisir de pouvoir faire sa propre trace hors des pistes. Nous enseignons une technique qui permet de skier sur toutes les pistes et je crois qu'il reste encore malgré tout un certain progrès à faire, pour acquérir en débutant déjà cette coordination qui permet de skier pratiquement la même chose à l'extérieur des pistes.

Quels sont vos projets d'avenir, la prochaine descente que vous préparez ?  
Je viens de rentrer des Etats-Unis où nous avons demandé la permission de gravir le Mont Mac Kinley en Alaska, qui est un 6200 mètres. Il nous faut encore, si bizarre que cela paraisse, l'autorisation de descendre. Dès que cette autorisation nous sera parvenue, je vais préparer cette expédition qui devrait avoir lieu normalement au mois de mai ou juin prochain. Et ce sera une nouvelle expérience, car si nous connaissons le comportement d'un alpiniste à 6000 ou 7000 mètres, nous ne connaissons pas celui de cet alpiniste redevenant en quelques minutes ou secondes un skieur. Après cette descente, si j'ai la chance de la réussir, je prendrai la décision de poursuivre dans de telles expéditions ou je constaterai peut-être que je suis devenu trop vieux, que je n'en ai plus la force ou plus la foi.

Racontez-nous une de vos grandes peurs ?  
Par exemple, dans le couloir Marinelli au Mont Rose. A un certain moment, je me suis senti prisonnier de cette plaque de glace que je ne pouvais pratiquement pas traverser. Je devais essayer de chercher la faille. Il n'était pas possible de dépasser ses skis et j'ai eu peur pendant quelques secondes qui m'ont paru toute une vie. Le grand problème de toutes ces descentes, c'est de pouvoir se maîtriser soi-même.

(Réd.: Sylvain Saudan, qui était vendredi soir l'hôte du Théâtre Saint-Louis, avait dans l'après-midi dédié sa place.  
caccé son ouvrage dans une librairie propos recueillis par jf

### AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

**La Chaux-de-Fonds**  
CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, Jo (16 ans, prolongations).  
Eden : 20 h 30, Attaque au Cheyenne-club (16 ans).  
Plaza : 20 h 30, La Loi du milieu (18 ans).  
**DANSE ET ATTRACTIONS :**  
Rodéo-club bar 72 : 21 h à 2 h.  
Le Scotch : 21 h à 2 h.  
La Boutique d'Or : 21 h à 2 h.  
Cabaret 55 : 21 h à 2 h.  
**EXPOSITIONS :**  
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.  
Musée d'histoire : les collections.  
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).  
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.  
Club 44 : Jean Ricardon, Georges Legardeur et Laurent François.  
Musée des beaux-arts : Augsburger, Hauser et Fred Perrin. Luc Peire (Belgique) et Zenderoff (Iran).  
Galerie du Manoir : Aloys Perregaux.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.  
Pharmacie d'office : Neunenschwander, Industrie 1, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

**Le Locle**  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.  
Pharmacie de service : Moderne, Daneil-Jean Richard 27, Dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

## DEMAIN : LE NOUVEAU « SCALA » ET (PEUT-ÊTRE) LE FILM « OSÉ »

Le monde des « salles obscures » reste bien animé à la Chaux-de-Fonds où le nombre des cinémas a considérablement baissé en l'espace de quelques années.

On se rappelle le « Palace » à l'avenue Leopold-Robert, tombé déjà dans l'oubli. Ou le « Rex » devenu centre de culture et théâtre ABC. Avec l'incendie du cinéma « Scala » en cette période des fêtes de 1970, l'on ne conservait guère d'illusion sur l'éventail des possibilités cinématographiques.

La démolition du « Ritz » qui a fait place tout d'abord à un vaste chantier puis prochainement à un supermarché, réduisait à trois les salles encore ouvertes.

Et, fait paradoxal, ces salles n'affichaient pas complet à chaque séance. Simple peut-être parce que le public aime le choix et la variété et qu'il n'entend pas s'asseoir chaque semaine dans le même fauteuil.

Bref, l'on réclamait l'ouverture d'un nouveau cinéma. Cela sera fait mercredi avec la mise en service du « Scala » réno-

vé. Nous reviendrons d'ailleurs en détail sur cette inauguration.

Constatons tout d'abord que le « Scala » sera plus petit, c'est-à-dire qu'il offrira moins de sièges mais que ceux-ci seront du genre « club ».

D'autre part, le propriétaire envisage, mais cela sera sans doute précisé demain, deux séances par soir, l'une à 19 h et l'autre à 21 h 30. Sans entracte, semble-t-il et sans actualités. Les directeurs de salles de la ville, ont également émis le vœu de pouvoir inscrire de temps à autre et selon la demande, des « nocturnes » en fin de semaine spécialement.

**COMME A NEUCHÂTEL...**  
Autre nouveauté, mais de taille celle-là. Certaines rumeurs font état de la possibilité dans un avenir lointain encore, d'avoir à la Chaux-de-Fonds quelques salles « spécialisées » du genre qui fait fureur à Neuchâtel, depuis les récentes interdictions de projection notamment.

L'une de ces salles pourrait prendre place

**Collision**  
(c) Hier à 14 h 25, une voiture genevoise conduite par M. R. G., domicilié à Yverdon, roulait rue Numa-Droz. A la hauteur de la rue du Dr-Coullery, elle est repartie prématurément du « stop » et a coupé la route à une auto conduite par M. G. M., de la Chaux-de-Fonds. Collision et dégâts.

ce en dessus de l'« Eden », une autre sans doute à proximité de la fontaine monumentale. Quant à la troisième, elle réserve encore son emplacement.

Lors d'une récente réunion du comité de l'association des salles de Suisse romande, ce problème a été abordé. Il sera difficile à résoudre car les directeurs doivent avoir une patente. Qui ne sera peut-être pas distribuée aussi facilement qu'on le souhaite.

La décision finale interviendra à l'issue d'une étude du marché des spectateurs chaux-de-fonniers et de diverses délibérations. L'année prochaine devra peut-être de grands projets. Il faut admettre que quatre salles « normales », c'est-à-dire le « Corso », l'« Eden », le « Plaza » et la « Scala », plus l'« ABC » qui projette régulièrement des films de cinématèque, sont largement suffisantes.

Il appartiendra de savoir si trois salles avec des programmes « osés » répondront aux aspirations locales...

### LE LOCLE - LE LOCLE

**Les F.A.R. fêtent leurs anciens**  
De notre correspondant : Selon la tradition, les retraités des « Fabriques d'Assortiments Réunies » se retrouveront les samedis 11 et 18 décembre, au réfectoire de la rue du Jardin où un repas, leur fut servi par le personnel du réfectoire. Le but de cette petite fête est de ne pas rompre les liens entre les fabriques et les aînés à la retraite.

Bien préparés par M. Roger Lesquereux, administrateur de la caisse de retraite, ces séances réjouissent tous les participants. La plus franche gaieté régna durant tout le repas : les souvenirs plus savoureux les uns que les autres furent évoqués. UVN PTTRE AU TABLEAU : les aînés se sont en effet séparés avec regrets de Mlle Blanc, assistante sociale, qui fit ses adieux. Elle prend une demi-retraite et s'occupera des retraités de la Vallée de Joux. Remercie par M. Henri Chablioz, président d'honneur

### VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

**Les maîtres d'éducation physique, réunis aux Geneveys-sur-Coffrane nomment un nouveau comité**  
(sp) Sous la présidence de M. Albert Müller, de Neuchâtel, les maîtres neuchâtelois d'éducation physique se sont réunis récemment aux Geneveys-sur-Coffrane. Le président salua la présence de MM. Bertrand Perrenoud, membre d'honneur, de Roger Hügli, chef du service de l'enseignement primaire et préprofessionnel et de Willy Mischler, ancien président et inspecteur de gymnastique. Le procès-verbal, comme les rapports du comité, de la commission technique et de la caisse furent adoptés, puis l'assemblée prit acte de quelques demandes d'admission qui portent l'effectif de l'association à 311 membres, maîtres de gymnastique et membres sportifs du personnel enseignant neuchâtelois.

Un nouveau comité est nommé : président : M. Albert Müller, vice-président : M. Charles Bossy, secrétaire : M. Georges Montandon, caissière : Mlle Simone Zahnd, assessseurs : MM. Jean-Pierre Egger et René Jacot. Président de la commission technique : M. Claude Meisterthans.

L'assemblée accepte, sans opposition l'augmentation des cotisations proposée par le comité. Activité 1972 : la commission technique a prévu l'organisation d'un cours de ski, un samedi et dimanche à la Robellaz, au cours duquel les participants auront l'occasion de s'initier au ski de fond. Un cours pour skieurs avancés sera organisé dans les Alpes à fin février. Aucun cours de recyclage n'est prévu, pour éviter de concurrencer les nombreux cours de perfectionnement touchant à la gymnastique organisée par le département de l'Instruction publique à l'occasion de « l'année longue ».

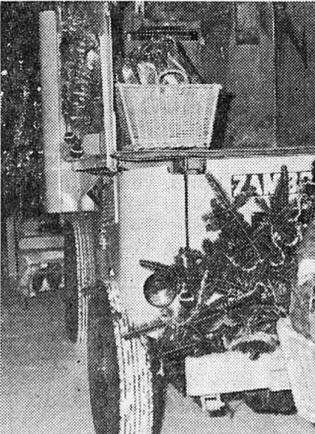
L'assemblée étudie les différents moyens qui devront être mis en œuvre pour développer la pratique du sport chez les élèves.

Comme cette année, des championnats cantonaux de basketball, de volleyball, de football, de course d'orientation, d'athlétisme et de natation seront organisés avec la collaboration du service cantonal Jeunesse et Sport. Ces championnats permettront de sélectionner les équipes qui défendront les couleurs neuchâteloises aux journées suisses de sport scolaire, mais ils auront surtout l'avantage de donner à des centaines d'élèves du canton l'occasion de prendre contact avec le sport et de s'entraîner.

Dans un dernier point de l'ordre du jour, les maîtres de gymnastique ont examiné le problème de leurs obligations horaires. Ils ont le ferme espoir d'obtenir, grâce à l'avènement de l'Ecole romande et aux travaux de la CIRCE, des conditions de travail aussi avantageuses que celles dont bénéficient leurs collègues des autres cantons romands.

(c) Plusieurs organistes sont appelés à se produire à Valangin au cours de cette semaine. Mlle Simone Dubois ouvrira les feux le 23 décembre lors de la fête du village, puis l'organiste chaux-de-fonnier, bien connue, Mlle Mady Béglé, embellira le culte de la nuit de Noël, tandis que Mme Claude Reutter, d'Yverdon, teindra les orgues le jour de Noël.

### Le Noël des patineurs du Locle



Et pendant ce temps, le Père Noël se prépare... (Avipress - Girardin)

Vendredi soir, à la patinoire et avec une température qui aurait plutôt retenu les spectateurs à la maison, le club a présenté son programme, très chargé mais attractif. Tout d'abord, dans des danses, on a eu l'occasion d'applaudir Béatrice Oetiker, accompagnée par la musique qui lui permit d'obtenir une médaille d'argent suisse aux championnats nationaux. Puis M. Dubois, également médaillé d'argent suisse, et Ursula Spahr, médaillée d'argent romande. Enfin, Chantal Girard, Cathy Meniana, Claudine Nogarete, Catherine Dumont, Sonia Richard 8 ans, et Suzanne Brailhard, une minime également. Un ballet, composé de 60 enfants, dont la plus jeune avait trois ans et demi, fournit l'occasion aux parents d'apprécier le

travail d'une année, ou plutôt d'une saison. Le ballet était conduit par les deux étoiles du club, M. Dubois et B. Oetiker. Mais l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux ramenèrent bien vite l'attention des jeunes patineuses et patineurs sur un sujet plus actuel.

Les activités du club en 1971 furent nombreuses, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner. Le championnat romand suisse, tout d'abord, où M. Dubois se classa deuxième en série B., et Girardin, en junior, dixième. Puis la performance de U. Spahr, médaille d'argent. Actuellement, le club prépare la médaille d'argent libre et celle d'or figures.

### COFFRANE Un anniversaire

(c) Le Conseil synodal a fêté récemment les 25 ans d'activité dans l'Eglise, de cinq pasteurs, parmi lesquels se trouvait le pasteur Sam Bonjour, résident du Louverain (Centre de jeunesse).

### LES GENEVEYS s/COFFRANE Ne pas confondre

(c) M. Marcel Jaccard, des Geneveys-sur-Coffrane, tient à préciser qu'il n'a rien de commun avec M. J., auteur d'un accident à la Chaux-de-Fonds, samedi soir, ainsi que nous l'avons relaté hier.

### Agriculteur blessé

(c) Hier, vers 7 h, M. J.W., de Neuchâtel, circulait au volant de son auto rue Charles-Eplattener, aux Geneveys-sur-Coffrane. Il aperçut trop tard M. H.W., agriculteur, qui poussait une charrette à lait et ne parvint pas à l'éviter. M. H.W. fut heurté par l'arrière et projeté sur le capot, puis brisa le pare-brise avec la tête.

Souffrant d'une fracture du péroné gauche et d'une plaie à la tête, il a été conduit à l'hôpital de Landevaux.

### CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.  
Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

### DERNIÈRE HEURE en avant-dernière page

### CERNIER La population diminue

(c) Le recensement annuel de la population, du 15 décembre, a donné les résultats suivants : 860 mariés, 134 veufs et divorcés, 666 célibataires, soit au total : 1660 (1701 au 15 décembre 1970).

995 habitants sont protestants, 663 romains et 2 sont de religions diverses. On compte 837 personnes du sexe masculin et 823 du sexe féminin. La population est composée de 630 Neuchâtelois, 688 Confédérés et 342 étrangers, dont 176 au bénéfice d'un permis d'établissement et 166 titulaires d'une autorisation de séjour. La répartition par professions donne les chiffres suivants : 195 horlogers, 55 mécaniciens, 44 agriculteurs et 424 autres professions. 26 personnes atteindront leur 20ème année en 1972. Les chefs de ménages sont au nombre de 568 et 213 personnes sont âgées de 65 ans et plus.

### Noël de la Paternelle

(c) La Paternelle, section du Val-de-Ruz, a fêté Noël dimanche après-midi, à la salle de gymnastique de Cernier. Si, comme chaque année, les enfants étaient nombreux, peu de parents les accompagnaient. Le président, M. Roger l'Eplattener, souhaita la bienvenue aux participants et rappela que l'effectif de la section s'amenuise d'année en année, et encouragea les membres à participer à la campagne de recrutement qui aura lieu en 1972.

Le curé Joseph Vial apporta le message de l'Eglise, puis la société d'accordéonnistes L'Epervier exécuta, sous la direction de M. Georges Mentha, des morceaux qui obtinrent un vif succès. Avant et après l'entracte, un illusionniste captiva petits et grands par ses tours de prestidigitation. Puis ce fut la venue tant attendue par les petits du Père Noël. Plusieurs enfants vinrent sur la scène lui réciter un poème ou lui chanter une chanson. La distribution du cornet traditionnel mit un point final à cette fête.

### Le législatif des Hauts-Geneveys adopte le budget déficitaire de 1972

(c) Le Conseil général a siégé sous la présidence de M. Alfred Brand, vice-président. Présences remarquables : les nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens ayant atteint leurs 20 ans en 1971, invités par l'autorité à cette séance pour marquer leur entrée officielle dans la vie publique. M. Brand leur souhaita la bienvenue. M. Roger Mojon, président du Conseil communal, les invita à s'intéresser aux affaires publiques de la commune, du canton et du pays. La remise d'un souvenir marqua la fin de cette sympathique réception.

**BUDGET.** — Le Conseil communal présente le budget qui prévoit un déficit de 9023 fr. 40. Aux recettes, le produit net des forêts est estimé à 47.300 fr. : vu la lourdeur actuelle du marché des bois et l'augmentation des frais de façonnage et débardage, ce chiffre est inférieur à ceux des années précédentes. Les rentrées d'impôts sont supputées à 211.500 fr. : augmentation par rapport aux comptes 1970 d'environ 22.500 fr. Total des recettes prévues : 330.350 fr. Les dépenses sont estimées à 349.400 fr. Les charges de l'Instruction publique qui furent de 82.250 fr. en 1970 passent à 148.400 fr. soit une augmentation de 66.000 fr. en deux ans : c'est énorme mais on s'y attendait car, au nouveau Centre scolaire du Val-de-Ruz, le coût par élève est très élevé ; espérons que la jeunesse reconnaîtra l'effort financier consenti, par la communauté pour assurer son instruction dans les meilleures conditions possibles. Pour les Hauts-Geneveys, plus du 42 % des dépenses totales va à l'Instruction publique, contre 26 % en 1965. Cette situation exclu la réalisation de certains travaux qui seraient pourtant nécessaires. Il est à souhaiter que le plafond des dépenses de l'Instruction publique soit atteint faute de quoi la situation financière de la commune poserait de sérieux problèmes. Le budget est voté à l'unanimité.

**TAXE FONCIÈRE.** — La commune des Hauts-Geneveys est une des onze communes du canton qui perçoivent la taxe foncière sur l'estimation cadastrale des immeubles : cette taxe a été instituée en 1964. Le taux était de 1 % sur les immeubles bâtis et de 1/2 % sur les non bâtis. Tenant compte de l'augmentation des estimations cadastrales, le Conseil communal a jugé équitable d'abaisser le taux sur le bâti de 1 % à 1/2 % ; c'est sur cette modification de taux que le législatif doit statuer. Le porte-parole des socialistes déclare que son groupe s'oppose à cette baisse. Par contre, radicaux et libéraux l'approuvent. Au vote, la proposition du Conseil communal est adoptée par 8 voix contre 4.

**HANGAR DES TRAVAUX PUBLICS.** Pour garer le nouvel Unimog et les accessoires pour le déblaiement de la neige, l'agrandissement du garage est nécessaire : les travaux coûtent 12.000 fr. Bon prince, le législatif vote le crédit avec un brin d'avance, car les travaux sont déjà bien avancés et il serait difficile de faire hacher arrière...

**CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ.** — Deux arrêtés concernant, l'un, le mode de nomination de la Commission du Centre, l'autre, l'ouverture d'un compte-courant de 275.000 fr. au maximum destiné à couvrir les frais d'exploitation du Centre scolaire sont acceptés sans enthousiasme et avec quelques abstentions par certains articles. M. Roger Mojon adressa les traditionnels remerciements et vœux et invita les nouveaux jeunes citoyens et les membres des autorités à une modeste collation et à la traditionnelle verve de fin d'année, dans une excellente ambiance.

# DOMBRESSON

## Garage - Carrosserie Ed. Barbey

Distributeur OPEL pour le Val-de-Ruz et environs  
Vente et réparations de toutes marques  
Tôlerie et peinture au four ultramoderne  
Prêt pour la protection hiver  
Service tectyl - Pneus neige et clous

DOMBRESSON Tél. 53 28 40

## Dombresson: des bourdons mais pas velus et encore moins sots...

Pour le visiteur qui traverse le Val-de-Ruz, Dombresson est la dernière localité importante en direction de l'est sur la route des Pontins reliant Neuchâtel à Saint-Imier. Sur ses 1277 hectares, la commune s'étend au pied de Chaumont. Au sud, à l'Echelette. Au nord, elle jouxte la commune de Sonvillier. Pour le promeneur, Dombresson recèle plusieurs sites enchanteurs: Sous-le Mont, Les Vieux-Prés, Les Planches, le Côté, la Joux-du-Plâne...

Mais Dombresson est aussi un village aux merveilleuses fermes neuchâteloises, un village où la vie de société a encore un sens. Pas de grandes industries, pas d'explosions démographiques, mais un développement constant, progressif, qui permet à chacun de suivre l'évolution et de se sentir à l'aise.



LE TEMPLE

### Un long passé

Dombresson a déjà un long passé, puisque c'est au VII<sup>e</sup> siècle que Brice, compagnon de saint Imier, donna son nom au village (domus Bricii, la maison de Brice). D'après Monseigneur Besson, ce nom viendrait de **domus Bricio**, forme ancienne de Saint-Brice. En septembre 1824, on a découvert au nord du village, 420 monnaies romaines, dont une en or; aucune n'est postérieure à Néron. Dans le domaine spirituel, Dombresson dépendit du chapitre de Saint-Imier et, lorsque celui-ci fut rattaché à Bienne, il eut cette ville pour collateur jusqu'en 1552. C'est sous l'influence de Saint-Imier et de Bienne que Dombresson fut un des premiers villages du Val-de-Ruz à passer à la Réforme en 1530. La paroisse est citée en 1228 sous le nom de « sanctus Bricius » sive Dombresson. Le temple date de 1696. La dime fut donnée en 1267 par l'évêque de Lausanne, au comte de Neuchâtel.

Les habitants de Dombresson sont affublés d'un surnom curieux les « Bourdons ». Ce sont des gens accueillants et industrieux qui sont fiers de leur village...

Depuis une quinzaine d'années la commune est dirigée par M. Claude Vaucher dont la personnalité a marqué le village.

### Enfin des compteurs...

Au cours des dernières années, le village a dû faire face à de nombreux problèmes. L'alimentation en eau est maintenant résolue et il n'est plus nécessaire d'allumer des bougies dans les toilettes en hiver pour maintenir la température au-dessus de zéro afin d'éviter le gel des conduites. Il aura fallu du temps pour que les compteurs soient enfin installés. Dire que ce village fut le premier (1890) à avoir l'eau courante sur les évier... Et pourtant, les compteurs viennent seulement d'être installés... Dans le seul but de freiner un peu la consommation d'ailleurs, car la commune n'est plus subventionnée par l'Etat pour ses dépenses en eau. Pour la première fois, cette année, la facturation se fera sur la base des nouvelles installations. Bien que Dombresson soit approvisionné en eau potable par les sources du Seyon situées sur la commune de Villiers avec la-

quelle le village fait excellent ménage, il dispose également d'une réserve de secours: la nappe des Prés-Royers, mais ce n'est pas une raison pour gaspiller!

Les chemins forestiers sont maintenant en bon état. L'inspecteur en tout cas est satisfait. Il reste bien quelques jonctions à faire du côté de Villiers, mais on compte désormais deux nouveaux chemins: le chemin Clément qui sort sur la route des Vieux-Prés (dont une partie a été entreprise en commun avec Chézard et le chemin Jacot ainsi baptisé en souvenir du garde champêtre qui vient d'être remplacé par M. Denis Niederhauser qui s'occupe désormais des communes de Dombresson, du Pâquier et de Villiers

## M. Vaucher, 16 ans de présidence à Dombresson

Homme discret, mais efficace, M. Claude Vaucher ne se livre pas facilement. Il préfère qu'on le découvre. Après 16 ans de présidence à Dombresson, il a décidé de se retirer de la scène politique. M. Vaucher ne se représentera pas aux élections de mai prochain et dès le mois de juin, il pourra se consacrer entièrement à l'enseignement.

Il n'est pas facile de faire parler M. Vaucher de lui-même. Comme elles l'ont fait pendant 16 ans les affaires communales reviennent au centre de la conversation. Pourtant, entre une modification de l'échelle fiscale et l'aménagement du territoire, il a bien voulu nous confier quelques-uns des traits les plus dominants de son caractère.

Sans être enfant de Dombresson, M. Vaucher a très vite été adopté dans ce village, peut-être parce qu'il est jurassien? Né à Cormoret en 1920, il grandira au grand air, mais dans un milieu familial d'une très grande rigueur, déterminante pour l'avenir. De l'impressionnisme, il conservera cette droiture campagnarde, ce désir de bien faire, mais aussi la timidité et la retenue d'un garçon bien élevé.

Timoré? Pas le moins du monde. Et cette éducation rigide et chrétienne l'a tenu à l'écart des pollutions qui menacent habituellement la jeunesse, mais pas en marge des problèmes importants. A 18 ans, M.

Plus rien n'arrête l'intercommunalisation... Mais il ne faudrait pas croire que M. Jacot s'est mis à travailler dans l'horlogerie. Il a quitté ses fonctions c'est un fait, mais comment cet homme pourrait-il se passer du chant des oiseaux des brumes matinales qui ruissellent dans les forêts et des longues promenades à travers « ses arbres » qu'il connaît tellement bien qu'il pourrait donner un nom à chacun au passage?

### Et l'industrie?

Où en est l'industrie locale? Il ne faut pas se faire trop d'illusions; Dombresson ne connaîtra jamais un destin semblable à celui de Fontainemelon. Toutefois, une importante usine est venue s'installer récemment et maintenant elle a même son siège social dans la commune. Elle occupe une centaine d'ouvriers et d'employés. Une deuxième fabrique d'horlogerie retient également une main-d'œuvre qui permet au village de franchir aujourd'hui encore le cap des 1000 habitants (1075). La commune a d'ailleurs fait un effort considérable pour permettre aux nouveaux arrivants de trouver à se loger. L'immeuble de la caisse de pension abrite maintenant des appartements modernes qui ont été occupés du jour au lendemain.

Sans qu'il soit nécessaire d'insérer une annonce dans la FAN-Express dit l'administrateur communal, M. Michel...

Et les agriculteurs? Rassurez-vous, il en reste encore!

Si l'on compte ceux du village et ceux de la Montagne, on en totalise encore une bonne trentaine. La voca-

tion paysanne de Dombresson n'est pas compromise. Certes, ils sont moins nombreux qu'auparavant, mais si le nombre des domaines a diminué, il reste toujours autant de bétail et les terres sont toutes exploitées.

En 1971 Dombresson est une commune semi-industrielle semi-agricole et les activités du village sont multiples. On y trouve un médecin, une droguerie, un centre d'achat, un centre pédagogique qui prend en charge près d'une centaine d'enfants caractéristiques.

L'école primaire compte à elle seule plus de cent élèves et les plus grands se rendent depuis quelque temps au nouveau centre multilatéral de Cormier. Et puis, il ne faut pas oublier une autre institution: « Mon Foyer » placée sous le contrôle de l'Etat et qui offre aux personnes âgées une retraite heureuse dans un cadre agréable et reposant.

### Pas sots!

Il vaut la peine de prendre quelques instants pour arrêter à Dombresson. Si les artisans n'y sont plus très nombreux, ils en restent encore suffisamment pour subvenir aux besoins de la population du village ou du district. C'est le cas du maréchal ferrant, (qui s'occupe davantage de machines agricoles que de chevaux), mais qui est capable, s'il le faut, d'exécuter une œuvre d'art. C'est aussi le cas de plusieurs menuisiers, dont la production reste réservée à une catégorie d'acheteurs de bon goût...

A Dombresson, vous serez toujours bien accueilli par les « Bourdons ». Mais souvenez-vous qu'ils n'ont ni le corps velu ni la sottise de ceux qui commettent des bourdes...

## Garage A. GERMOND



Agence Peugeot pour le Val-de-Ruz

DOMBRESSON Tél. (039) 53 21 22

## RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

par CHÉZARD - ☎ (038) 53 25 46

- Jambon à l'os
- Spécialités campagnardes
- Restauration à toute heure

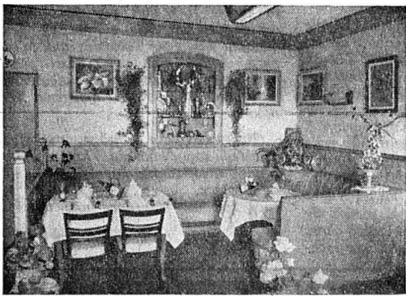
Se recommande: Famille A. GARESSUS

## Boucherie - charcuterie Ernest Scheurer

Spécialités: Saucisses sèches  
Saucissons  
Jambon à l'os

DOMBRESSON Tél. 53 24 22

## HÔTEL de COMMUNE



Restauration soignée  
Salle pour banquets et sociétés

Famille Stangl-Liechti  
Tél. 53 24 01

## ENTREPRISE EN BÂTIMENT

Terrassement  
Maçonnerie  
Béton armé

## J. MARINA

Maitrise fédérale

2056 DOMBRESSON Tél. (038) 53 24 46

## Coiffure « Bijou »

se recommande pour ses dernières créations

Tous les produits de beauté  
**ARVAL**

Mme G. Barras - DOMBRESSON - Tél. 53 22 43

## Entreprise de couverture et ferblanterie

Echafaudages métalliques

## A. BARRAS

DOMBRESSON Tél. 53 22 43

Du produit de marques « aux produits sur mesures »

Toujours bien servi à la



DOMBRESSON Tél. 53 24 32

## César Jacot, empereur des forêts de Dombresson

A part quelques familiers, personne n'entrait chez César Jacot sans se faire mordre un mollet. Maintenant, heureusement, le garde forestier retient chaque fois « Pompon » par le collier.

Après avoir parcouru quelques 300 hectares de forêt à Dombresson depuis 1940, M. César Jacot vient de prendre une retraite bien méritée. Désormais son jeune successeur s'occupe du Pâquier, de Dombresson et de Villiers.

— C'est de l'inspectorat maintenant, dit M. Jacot.

Il faut dire qu'avant d'être garde, M. Jacot a été bûcheron puis, les deux à la fois. Des arbres, il en a abattu dans sa vie, mais peut-être moins que de chevreuils...

C'est cette vie rude qu'il aime à évoquer dans le cadre simple de sa ferme à Dombresson. Une vaste cheminée où sont accrochées quelques saucisses, deux fourneaux à bois et sur la table le menu des gens de la terre: une choucroute fumante, une épaule de porc et une bouteille de vin rouge.

Se levant de bonne heure, il partait chaque matin pour le martelage (marquage des coupes), la reconnaissance, (cubage des bois). Entretenant les chemins et éclaircisant sa forêt, il ne rentrait qu'à la nuit tombée.

— Un jour dit-il, j'ai bien ri...

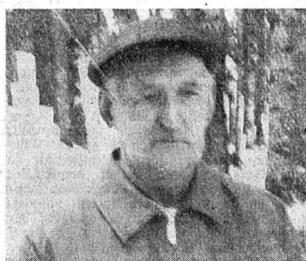
### Des quatre heures pour les voleurs

En effet, lors d'une tournée de surveillance, il tombe sur des voleurs de bois. Immédiatement il avertit le chef du dicastère et le président de commune, mais ces derniers, au lieu de sévir, offrent les quatre heures aux voleurs!

— Mais quand cela s'est reproduit, dit César Jacot, c'est le gendarme que je suis allé chercher! Ils attendaient un pot, c'est une condamnation qu'ils eurent.

Avant l'emploi des tronçonneuses, le travail de bûcheron n'était pas de tout repos. — Et pour moi non plus, surenchérit Mme Jacot qui a dû élever deux fils dans des conditions parfois difficiles.

Dans les forêts de Dombresson, il n'est pas rare que les hivers durent six mois. Fils d'agriculteur, le jeune César était déjà coureur de forêts. Il y a passé la presque totalité de sa vie.



M. César Jacot. Il ne peut s'empêcher de retourner tous les jours à la forêt.

Un jour d'hiver, en 1940, il reçoit un éclat de bois dans l'œil droit. Il manquera le perdre et c'est pourquoi aujourd'hui il porte des verres de contact. Il lui arrive bien quelquefois de les égarer dans les feuilles mortes, mais c'est moins dangereux que des verres de lunettes quand on manie la hache.

Lorsqu'on consacre sa vie entière à la forêt, il faut avoir les nerfs solides pour supporter la solitude. Pourtant, dans son « empire », César Jacot n'était que rarement seul. Les bêtes étaient devenues ses amis. Très souvent, à peine avait-il abattu un sapin, qu'un chevreuil se mettait à croquer le gui de la cime, tandis que le bûcheron ébranchait le tronc...

La vie mystérieuse des bois marque un homme et M. Jacot est devenu très sensible aux puissances obscures qui échappent à ceux qui ne sont pas des familiers de la forêt. Il connaît la vertu de certaines herbes, mais il se méfiait toujours des vieilles femmes, des châles noirs et des mèches de cheveux.

Après tant d'années de travail, vous pensez peut-être que le garde de Dombresson consacre son temps à faire sécher les saucisses dans sa cheminée. Pas du tout. Il est resté et bûcheron et chasseur.

C'est ainsi que chaque jour, on le voit gravir la pente des Vieux-Prés, une gourde de café au lait à la ceinture et son brave « Pompon » en laisse.

Vaucher parlait déjà de l'Europe et du pacifisme. Il servit dans les troupes sanitaires par idéal.

### Elu sans être porté en liste!

Après Cormoret, M. Vaucher suivra l'école secondaire à Saint-Imier, puis l'école normale à la Chaux-de-Fonds. En 1940 il termine ses études et obtient son premier poste en 1944. Il est nommé à Boudevilliers puis à Dombresson en 1950. Très tôt il se fait remarquer par le parti radical qui le porte en liste sans qu'il soit membre! Il est élu et depuis ce jour il va s'efforcer de diriger les affaires de la commune avec beaucoup de conviction, de patience et faisant surtout preuve de disponibilité.

— J'ai tenté de faire conserver à Dombresson son caractère propre, sans me faire devancer par les événements.

Dès 1956, le travail ne manque pas: rajustement des salaires du personnel communal, révision du règlement de la commune qu'il faut adapter au goût du jour; il faut également subventionner la construction de locaux et de villas, s'occuper de l'aménagement du territoire et d'urbanisme. En un mot, le nouveau président doit chercher à gérer sa commune, malgré les lois cantonales.

En 1969, il fait modifier l'échelle fiscale. Vaucher-Dombresson, vont désormais de pair.

— J'ai toujours voulu que notre commune soit présente partout.

Géographiquement, Dombresson est un trait d'union entre Neuchâtel et Saint-Imier, mais tellement à l'est du Val-de-Ruz, qu'on aurait tendance à l'oublier. Pour lutter contre cette propension, M. Vaucher a consacré sa vie privée et ses loisirs à la chose publique. Mais il n'a jamais voulu que les affaires de la commune viennent encombrer ses dimanches.

— Si je devais rester, dit-il, il me faut

## Réfection de toitures, tuiles

Tous les genres de réparations de couverture  
Traitements contre les parasites du bois et champignons

Entreprise  
**H. Bachmann**

Les Vuarrens 3, 2056 Dombresson  
Tél. (038) 53 31 52

## Laiterie - fromagerie de Dombresson

Déjà 100 ans à votre service

G. Liechti Tél. 53 24 45



## SKIS CHAUSSURES

Tous les modèles en stock  
Service après-vente

DOMBRESSON Tél. 53 26 40

## HOTEL-RESTAURANT DES CHASSEURS

On y mange bien, on y dort bien  
Mieux qu'ça... on y revient!

## RESTAURANT - CARNOTZET

## CROIX - FÉDÉRALE

SPÉCIALITÉS

- Jambon à l'os et rôti
- Qui goûte notre blanc revient souvent...
- Beau choix de vin rouge

Fermé le lundi - Tél. 53 28 45

## Jean-Pierre Fallet

## MARÉCHAL-FERRANT

DOMBRESSON Tél. 53 28 55

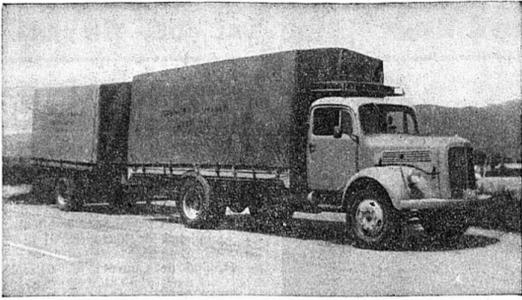
## Menuiserie Nouvelle

## ROGER DURIG

Travaux de bâtiments et agencements

DOMBRESSON Tél. 53 15 47

**TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS**



TRANSPORTS ROUTIERS A LONGUES DISTANCES  
DÉMÉNAGEMENTS SUISSE ET ÉTRANGER - Garde-meubles - Entrepôts  
**ROGER SCHNEIDER** - FONTAINES - Tél. (038) 53 23 59



**GARAGE DE FONTAINES**

**Eric Benoit**  
2046 Fontaines  
Tél. 53 16 13



Pour la piscine c'est un peu tard,  
mais pour une fondue ou une assiette  
**CHEZ JEANNETTE c'est assez tôt**

**RESTAURANT DE LA POSTE**  
FONTAINES  
Tél. 53 12 13

**Sellier-tapissier : une évolution qui n'est pas pour déplaire**

Il n'y a presque plus d'artisans à Fontaines où autrefois ils se concentraient. M. Bernard Steiner est un des derniers. Sellier-tapissier de son état, il a bien sûr cessé de polir les harnachements de chevaux, comme il avait coutume de le faire dans sa jeunesse, alors que la sellerie était le gagne-pain de la famille. Né en 1915, Bernard Steiner se mit très tôt à travailler avec son père dans la sellerie-tapissierie.

— Ce n'était pas tout rose, dit-il avec un peu de regret dans la voix. La seule chose que les apprentis devaient savoir faire correctement, c'était de graisser les colliers des chevaux.

Toujours les mains sales. Un travail somme toute assez monotone. Une paie dérisoire. M. Steiner a bien failli tout abandonner. Mais les temps ont changé et les chevaux se sont faits rares. Encore au nombre d'une vingtaine à Fontaines il y a quelques années, ils ne sont plus que deux maintenant au village.

Aussi, pour ne pas mourir, la profession a dû se rajouter, trouver d'autres débouchés. Aujourd'hui, seules les courroies de cloches que l'on change aux vaches au moment de la montée à l'alpage, rappellent à M. Steiner ce que furent ses débuts. L'artisanat s'est modifié, mais la sellerie subsiste sous une autre forme. Aujourd'hui M. Steiner ne travaille plus le cuir que pour les sacs de l'armée.

— Le travail que me confie l'arsenal de Colombier m'occupe environ deux mois par année.

**Pas d'exposition**

Il aurait été, il y a quelques années, impensable qu'un sellier-tapissier vende des meubles. Pourtant afin d'arrondir les fins de mois, M. Steiner s'est résolu à installer dans une pièce jouxtant son petit atelier à proximité de l'église, un ou deux meubles qui peuvent donner une idée d'achat au client.

Avec la place dont je dispose, dit M. Steiner, il ne m'est évidemment pas possible de montrer une exposition. Mais je conduis volontiers mes clients chez le fournisseur.

Ainsi, une activité annexe a été trouvée. Elle est d'un apport non négligeable. Pourtant, la majeure partie de son temps, M. Steiner la consacre à la tapisserie. Lorsque nous l'avons surpris, il était penché sur des placets de

chaises de style. Quelques ressorts métalliques, une couche de jute, du crin, de la mousse et de la ouate. Dans quelques instants il posera le tissu décoratif qui donnera le coup de main final à l'ensemble.

**La couture et les comptes**

— J'entreprends tous ces travaux-là et ma femme m'aide pour la couture.

En effet, dans le fond de la pièce, Mme Steiner est occupée à poser le galon sur un lambrequin. Dans un métier tel que celui-ci, où la mécanisation n'a pas apporté une aide considérable, un petit artisan ne peut plus faire tout seul. Mme Steiner l'a compris et accepte de bon cœur de prêter son aiguille pour achever le travail de son mari.

— Et elle fait aussi tous les comptes, dit M. Steiner en riant. Mon seul travail est de façonner ou de rénover un objet et de calculer son prix de revient. Le reste ne me regarde plus.

Mais, outre la tapisserie, M. Steiner s'est encore découvert, pour ne pas vivre ou disparaître, une autre activité,



Poser le galon sur un lambrequin c'est le travail d'une femme.

**LE VAL-DE-RUZ FONTAINES**

celle de matelassier. C'est ainsi qu'il lui arrive fréquemment de régénérer le crin d'un matelas ou d'en confectionner, plus rarement toutefois. Mais alors qu'auparavant il fallait éviter le matelas avec une machine à bras, M. Steiner dispose actuellement d'une machine mécanique qui lui facilite grandement la tâche.

Ainsi, pour permettre à sa famille de subsister, le sellier-tapissier a dû mettre à l'oubli les vieilles méthodes de travail. Plus de harnachements à polir. Presque plus de courroies à exécuter. Mais de la tapisserie, de la matelasserie et de la vente de meubles.

— C'est beaucoup plus varié et plus passionnant, conclut M. Steiner un sourire malicieux au coin des lèvres.



M. Steiner en train de terminer des placets de chaises de style.

**Bernard Steiner**

- tapissier
- meubles
- rideaux
- literie

neuf et réparations

Tél. 53 34 13

**PHARMACIE DU VAL-DE-RUZ**

C. Piergiovanni  
2046 FONTAINES  
038 53 22 56

A LA SOURCE DU BON CONSEIL

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**

**W. GRABER**

Fontaines  
Tél. 53 29 19

**Garage-carrosserie de la Station**

Agence : Citroën  
BMW  
Audi  
NSU

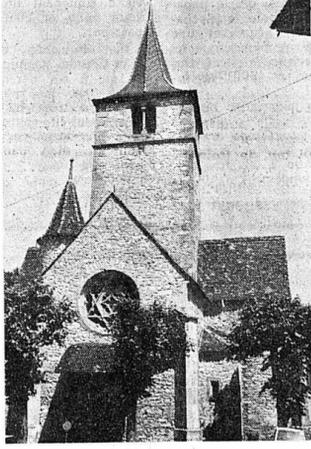
Reparation toutes marques  
Grand stock occasions

Tél. (038) 36 11 30

**LE VAL-DE-RUZ VALANGIN**

**Valangin : une « Epicerie » pas comme les autres**

Porte du Val-de-Ruz, sorte d'écluse entre le Haut et le Bas, Valangin, à vingt pas de la route Neuchâtel-la Vue-des-Alpes, ne sait déjà plus rien de la vie citadine. Entre le château et la collégiale, le bourg a l'air de méditer encore sur les souvenirs des chevaux et des voitures qui y faisaient escale. Dans l'hiver froid des ciels clairs, les pierres des maisons, jaunes en été, paraissent roses. Le passant qui s'est arrêté pour visiter les témoins du passé, déguster les gâteaux au beurre, ne peut que rêver à l'animation d'antan, quand le village comptait presque autant d'auberges, de pintes et d'écuries que de maisons, que les cris des palefreniers et des conducteurs de charrois tissaient dans le bourg un chaud climat de vie.



La collégiale

Le prestige (encore plus) ancien des premiers habitants du château reste accroché au donjon et flotte loin au-dessus du bruit presque ininterrompu du trafic et du chantier de la nouvelle route.

Pourtant, celui qui veut s'attarder saura satisfaire d'autres intérêts que la rêverie et la gastronomie. Depuis quelques mois voire quelques années en ce qui concerne l'ébéniste Meyer, Valangin semble se découvrir une vocation à l'artisanat, et, lorsque la lumière brille dans la rue principale, on peut voir travailler Christiane Givord dans son petit atelier « L'Epicerie ».

Mais que peut-on faire dans un espace d'un mètre cinquante sur trois ? Un travail tout de minutie et de petits instruments : des émaux. Tout le monde peut fabriquer des émaux. On trouve partout dans le commerce le matériel nécessaire et réussir avec un peu de goût et du savoir-faire, de fort jolies pièces. A la portée de chacun, cet art devenu très populaire. Mais le bricolage ne suffit pas à lui donner son plein épanouissement. Il faut être entièrement disponible, entreprendre de longues expériences, parfois coûteuses, pour franchir les barrières techniques inhérentes à la matière. Il faut aussi avoir le loisir de dessiner, de trouver de nouvelles formes, des applications qui correspondent à l'époque actuelle.

*Un reportage de Jacky Nussbaum et Pierre Lacreuse*

L'artisanat n'est pas une copie servile de ce que le passé a découvert. Christiane Givord s'est toujours intéressée aux activités artistiques. Un bref passage aux Beaux-Arts de Besançon, lui a donné une ébauche de formation générale. Elle se destinait avant tout au graphisme, puis, elle s'est prise il y a 5 ans, d'une soudaine passion pour les émaux.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, l'artisanat n'oblige pas à vivre à contre-courant de l'évolution actuelle. Christiane Givord ne vit pas repliée sur elle-même, elle accorde infiniment d'importance à l'enseignement qu'elle pratique 8 heures par semaine. C'est là qu'elle a la possibilité de partager la chance de vivre en artisan avec les adultes ou les enfants qui n'exercent pas une activité créatrice et qui en souffrent.

— J'espère par la suite pouvoir virer d'autres ateliers ici même où ceux qui le désirent pourront se livrer à une occupation intelligente de leurs loisirs.

Quand on dit émaux, on pense d'abord bijoux.

— Pour l'instant c'est l'essentiel de ma production, mais j'ai déjà réalisé des jeux d'échecs et espère par la suite remettre à l'honneur des objets plus utiles : couteaux, gobelets et pots par exemple. Bien sûr, l'artisanat en période industrielle fait figure de superflu, mais ce n'est qu'une apparence.

Ainsi que nous avons pu le constater dans plusieurs villages du Val-de-Ruz, l'artisanat, loin d'être superflu maintenant, reprend de l'essor et répond à un besoin. En effet, bien des personnes, loin de se satisfaire d'un objet de grande série ou standard, redécouvre avec plaisir les multiples facettes du métier d'artisan, cherchent à posséder un objet unique, qui réponde à leurs besoins.

Non, vraiment, la beauté est toujours nécessaire à l'homme.



Christiane Givord au travail dans son « Epicerie ».

**Paul FRANC**

menuiserie  
charpente

Valangin Tél. 36 11 47

**J. AIASSA & Fils**

menuiserie  
construction en bois  
scierie

Valangin Tél. 36 15 33

**Restaurant des Pontins « Chez Roby »**

Fondue chinoise  
Ses fameuses entrecôtes et sa belle carte

Valangin Tél. 36 11 88

**FUCHS S.A. ÉBÉNISTERIE VALANGIN**

habilite les meilleurs téléviseurs, radios, TD et enregistreurs mais manque encore d'ÉBÉNISTES pour satisfaire sa clientèle renommée

**Décolletages en tous genres**

Spécialités : Tubes maillechort  
Couronnes de travail  
Fournitures pour la boîte

**LOUIS TOUCHON & Cie**

2042 VALANGIN (NE)  
Téléphone (038) 36 15 66

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE Ch. Spengler**

Ouvert les :  
mardi  
jeudi  
samedi matin

Viande 1er choix

Valangin, tél. 36 14 63  
Neuchâtel, tél. 25 23 73

**Confiserie Weber VALANGIN**

(038) 36 11 48

**Pour Noël !**

Biscômes - « Christollen » - Tresses - Taillaules - Flûtes  
Ramequins - Pâtés - Vol-au-vent - Canapés - Amuse-bouche  
Biscuits - Tourtes diverses - Desserts fins - Bûches - Glaces  
Vacherins glacés - Napolitaines - Parfaits - Truffes - Pralinés  
Cerises au kirsch - Florentins - Spécialités

Le bois, le beurre et le blé font, sous la voûte du four, ce délicat, ce vrai bon GATEAU AU BEURRE, noble et savoureux mets du terroir : véritable tradition que ce cadre naturel, dû au XIII<sup>e</sup> siècle, permet de perpétuer.

Sur commande, chaque jour de 12 h à 13 h et de 18 h à 19 h  
Dimanches et Noël exceptés - Le lundi toujours fermé

**W. RUEGSEGGER**

Sellerie d'autos

Tél. 36 11 06

Housses en peau de mouton  
Housses thermostatiques  
Tapis  
Conditions très avantageuses  
Posé par nos soins

**Raymond MEIER**

Ébénisterie

Achat - Vente  
Antiquités  
Copies  
Meubles sur mesure  
Réparation de meubles anciens

2042 VALANGIN  
Tél. (038) 36 13 41  
Tél. (038) 36 14 67

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

### Les deux médecins condamnés pour la pratique illégale de la médecine

**De notre correspondant régional :**  
Après avoir réfléchi et lu plusieurs ouvrages, M. Philippe Favarger, président du tribunal de police du Val-de-Travers, assisté de M. Gaston Sancey, greffier, a rendu hier après-midi son jugement dans l'affaire des Drs Silvio Fanti et Pierre Codoni, tous deux légalement domiciliés à Couvet.

Un rappel des faits est nécessaire. En 1946 déjà, une dénonciation anonyme par-

venait aux autorités judiciaires. Elle qualifiait le Dr Fanti de « personnage suspect ». Puis une enquête fut ouverte dans le canton de Vaud contre le Dr Fanti pour pratique illégale de la médecine. Dans deux cas, aucune action pénale ne suivit. Le 12 juillet 1971, à la suite du compte-rendu d'une causerie donnée à Môtiers et suivie d'un débat, compte-rendu publié dans un quotidien des Montagnes, M. Raoul Robert portait plainte contre inconnu. Pour le médecin cantonal le Dr Fanti avait cette fois dépassé la mesure en engageant un assistant, le Dr Pierre Codoni.

On reprochait aux deux médecins d'avoir pratiqué la psychanalyse dans le canton sans être titulaire d'une autorisation délivrée par le Conseil d'Etat. Si le Dr Codoni possède un diplôme fédéral de médecine, ce n'est pas le fait du Dr Fanti. Celui-ci a uniquement des titres universitaires, de médecin de la faculté de Zurich et un doctorat en gynécologie et obstétrique de l'Université de Genève.

Au cours de l'instruction, les deux médecins ont été rendus attentifs par le juge informateur sur leur situation illégale du point de vue de la loi. Le Dr Fanti a signé une déclaration selon laquelle il ne pouvait exercer la psychanalyse sans être sous contrôle d'un spécialiste. Mais en même temps, il ne voulait pas se soumettre à cette condition sans en référer à son homme d'affaires.

Le Dr Codoni, quant à lui, demanda l'autorisation de pratiquer la médecine le 1er novembre. Aujourd'hui, il n'a toujours pas reçu de réponse.

**NOUS NE FAISONS PAS DE MAL**  
La thèse des deux accusés a été identique. Ils contestent pratiquer la médecine ou la psychiatrie mais uniquement la psychanalyse, activité d'après eux ni médicale ni paramédicale !

— Nous ne faisons de mal à personne, n'établissent aucun diagnostic ne pres-

crivons nul médicament. Nous écoutons les clients étendus sur un fauteuil raconter leurs histoires... Pour cela nous n'avons pas besoin d'autorisation et s'il en fallait une nous l'ignorions.

Ils se réclament de la méthode freudienne et le Dr Fanti estime avoir poussé la psychanalyse au-delà des connaissances du maître viennois. Si le procureur général, dans une intervention subtile mais ferme, avait réclamé 1000 fr. d'amende contre le Dr Fanti et 500 fr. d'amende contre le Dr Codoni, ce dernier étant intervenu de surcroît pour faire admettre une personne à Perreux et à Préfargier, les accusés ont plaidé l'acquiescement.

#### PSYCHOLOGIE ET PSYCHANALYSE

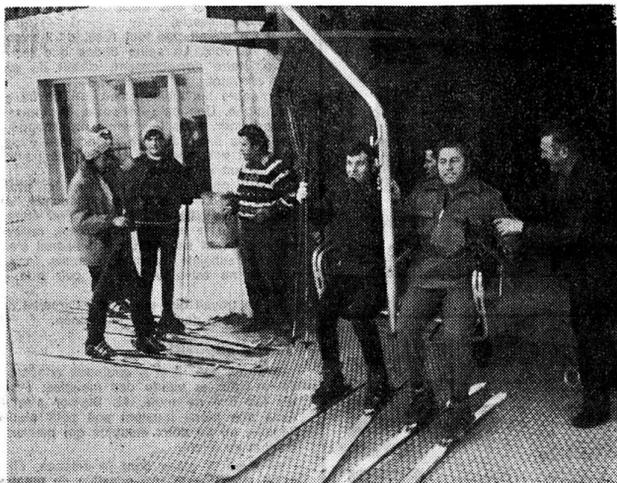
On ne saurait mettre en doute les bienfaits de la psychanalyse, dira dans son verdict le président Favarger. Avec elle ne se posent plus les questions de races ou de nationalités et les bombes nucléaires pourraient être supprimées. Cependant, comme si, comme l'écrivait le Dr Fanti, la psychanalyse devrait être mise à la disposition de tous les hommes, elle n'est hélas pas à la portée de toutes les bourses...

Toujours selon le Dr Fanti, la notion de psychologie et celle de psychanalyse sont étroitement liées et, ajoutera le juge, comme le psychologue doit être muni d'une autorisation de pratiquer, le psychanalyste, médecin ou non, doit aussi remplir cette condition.

Le tribunal a manifesté une certaine clémence envers le Dr Pierre Codoni en arguant de son jeune âge et de son inexpérience et en lui infligeant 200 fr. d'amende et 74 fr. de frais.

Une telle indulgence, à cause de ses revenus coquets, ne peut être accordée au Dr Silvio Fanti. Il a été condamné à 800 fr. d'amende et à 223 fr. de frais. Dans une année, les amendes seront radiées du casier judiciaire.

G. D.



TÉLÉSIÈGE. — Remis à neuf. (Photo Fy)

## BUTTES : MISE EN SERVICE DU TÉLÉSIÈGE

(Sp) Samedi vers 22 h 30, les responsables de la société coopérative du télésiège Buttes-La Robella et des télésis du Chasseron-Nord ont poussé un « ouf » de soulagement. L'expert de l'Office fédéral des transports M. Muscard, à Buttes dès le matin, a donné le feu vert à la mise en service du télésiège Buttes-La Robella dont on savait que l'installation avait subi, ces dernières semaines, d'importantes transformations.

Les contrôles des parties mécaniques, électriques, et hydrauliques ont duré toute la

ournée. Les essais ont eu lieu à « vide » pour commencer puis les sièges ont été chargés de pains d'asphalte pour s'assurer qu'à pleine charge le télésiège répondait aux prescriptions de l'OFI.

La bonne nouvelle s'est vite répandue. Dimanche, les skieurs ont pu monter à la Robella; le télésiège en a transporté quelque 500. Les télésis ont parfaitement fonctionné. La saison 1971-72 a ainsi démarré à Buttes et la vente des abonnements a fort bien marché dimanche.

## FLEURIER — FLEURIER

### Un jeune Fleurisan a disparu depuis un mois

(c) Depuis le 22 novembre, Jean-Claude Padilica, 17 ans, n'a pas reparu au domicile de ses parents à Fleurier. Voici son signalement: taille 165 cm, svelte, cheveux châtain foncés, raie à gauche. Il portait une veste noire en nylon avec fourrure au col et aux manches, des blue-jeans, un pul-chemise vert clair et des chaussures en daim brun. Il portait une serviette contenant un pantalon bleu et une veste noire et était en possession de son passeport.

Fait inquiétant, depuis quatre semaines, Jean-Claude Padilica n'a pas donné signe de vie à ses parents ou à ses amis. La police, elle non plus n'a aucune idée où il se trouve. Deux de ses camarades ont quitté leur domicile le lendemain pour se rendre en Angleterre mais ont été refoulés et ont regagné leur foyer. On peut penser dans quel état d'inquiétude se trouve la famille du jeune disparu qui a fait son apprentissage dans une usine de Couvet.

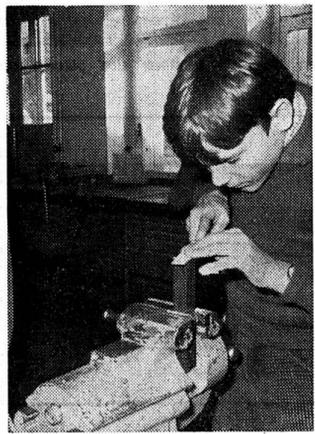
### L'hôpital de Fleurier a fêté Noël

(sp) Dimanche après-midi, patients, personnel, autorités et amis de l'hôpital de Fleurier ont fêté ensemble Noël dans le grand réfectoire de l'établissement. Comme de coutume, cette manifestation fut réhaussée par l'interprétation d'une pièce de théâtre mise en scène par sœur Renée Prod'hom et jouée par une équipe de fidèles acteurs amateurs: « Hérodote le Grand », une suite en huit tableaux.

De plus, Mlle J. Polonghini, pianiste, a joué une fugue de Bach et le 2<sup>me</sup> mouvement de la Sonate pathétique de Beethoven, alors que le chœur mixte de l'hôpital de M. Eric Pétremand, Le pasteur Pinto et le curé Angélez ont délivré les messages de leurs églises, et une distribution générale de cadeaux a mis un terme à cette sympathique fête. Et avec la direction de l'hôpital, sœur Yvonne Charlier, il faut encore souligner en cette fin d'année le dévouement tout à fait bénévole de deux Fleurisanes qui collaborent de leur plein gré et sans la moindre rétribution au sein du personnel, l'une comme aide hospitalière, l'autre comme assistante de salle d'opération.

## COUVET

### Initiation au travail sur métaux



On débute par la lime... (Avipress - Fy)

(c) Fabriquer un serre-joints de ses propres mains et avec l'aide de machines que l'on ne connaît pas n'est pas une petite affaire. C'est l'expérience que font 50 adolescents du Vallon inscrits au cours d'initiation mis sur pied par Dubied à Couvet.

Ces jeunes ont été répartis dans les deux ateliers de formation professionnelle de l'entreprise, les apprentis sont formés par MM. Francis Dumont, André Ruffieux et Francis Guye, maîtres d'apprentissage. L'autre après-midi, rue du Midi, on limait fort et ferme, car le serre-joints doit être terminé le 23 février.

### Au jardin d'enfants

(c) A la suite de plusieurs cas de maladie enregistrés au jardin d'enfants de Couvet, la maîtresse, Mme Dorette Krebs, s'est vue dans l'obligation de reporter le spectacle prévu pour mercredi soir, à la salle de spectacle. Les petits du Jardin d'enfants présenteront à cette occasion « La Rose de Noël », un jeu scénique, agrémenté de chants et de rondes.

### Diplômée de science actuarielle

(sp) Mme Michèle Simon-Vormot-Kureth a obtenu récemment à l'Université de Neuchâtel un diplôme de science actuarielle, avec mention très bien.

### Sports au Vallon Au Hockey-club Noiraigue

Le HC. Noiraigue a disputé samedi soir une partie amicale contre le HC. l'Auberson; les Nérouais ont battu leurs adversaires par 7 à 5. L'équipe des minimes qui fait partie d'un groupe composé de sept formations a perdu, à Noiraigue, dimanche soir par 4 à 1 contre La Chaux-de-Fonds B. Les jeunes hockeyeurs de Noiraigue avaient déjà subi, ces derniers temps, deux défaites contre Neuchâtel (15 à 2) et contre Le Locle (4 à 0).

## critique

### Entre parents

Christian Defaye présente le dimanche soir, avec la collaboration des écoles de parents, une émission intitulée « Entre parenthèses » sous-titre « Entre parents thèse ». Chaque fois l'émission est introduite par un film réalisé pour le compte de l'école des parents de Paris. Dans ces films assez artificiels, un moment de la vie familiale est sensé être représenté. En fait, ces films dans leur ensemble sont peu convaincants, à force de vouloir tout dire, tout démontrer. On ridiculise la famille, père et mère sont souvent caricaturés à la manière des bandes dessinées, confis dans leur stéréotype le père est mou, la mère autoritaire ou le contraire, mais sans les nuances que chaque individu inscrit en correctif d'un caractère déterminé. Les enfants sont « gentils » ou « méchants » selon des critères d'adultes. L'histoire racontée est fort souvent « touchante » quand elle n'est pas « édifiante ». Bref, ce sont des morceaux de sucre concédés à ceux qui veulent à tout prix du visuel et pour qui le débat qui suit n'est pas assez spectaculaire.

A tout prendre, le feuilleton canadien « Une drôle de famille » aurait été plus acceptable pour amorcer le débat. C'est à la section neuchâteloise de l'école des parents que le réalisateur s'est adressé pour commenter le film: « La punition ». Prénait part au débat Mme Axelle Adhémar, psycho-pédagogue, M. et Mme Lucien Boichat, parents de deux garçons de 23 et 18 ans et Mme Hug, mère de deux enfants de 11 et 8 ans. Lorsqu'il s'agit de débattre de la réalité quotidienne à partir d'une œuvre de fiction, la tâche n'est pas aisée. Elle l'est d'autant moins quand

## TRAVERS

### Vers la pose généralisée des compteurs d'eau

(sp) L'année prochaine, estime le Conseil communal de Travers, le service de l'eau laissera un bénéfice de 5000 fr. les principales dépenses étant constituées par les frais d'entretien et de pompage du réseau, de l'outillage et des salaires soit 22.000 fr. et par les amortissements fixés à 8250 fr. alors que le produit des abonnements rapportera 36.000 francs. L'année prochaine, la commune aura aussi à faire face aux dépenses relatives au chantier de la nouvelle route cantonale. A part l'eau, ces dépenses toucheront l'électricité, l'épuration et l'éclairage public.

Comme le Conseil communal l'a déjà annoncé, il soumettra au législatif un projet de pose généralisée des compteurs d'eau ainsi qu'une demande de crédit. Selon l'exécutif, ce système sera plus équitable pour déterminer la taxe d'épuration. Les expériences ont prouvé que si les installations fonctionnent sans perte d'eau, les risques de dépassement sont faibles.

## Prêts express

de Fr 500.— à Fr 20.000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous **unique-**ment à la première banque pour prêts personnels

**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
tél. 038/24 63 63  
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00  
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

**NOUVEAU** Service express

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

**Technicum cantonal - Saint-Imier**  
Ecole technique supérieure

## Examens d'admission

en divisions techniques 17 et 18 janvier 1972

**Ingénieur-technicien ETS en**

**Mécanique-technique 6 semestres**  
**Microtechnique 6 ½ semestres**

Délai d'inscription: jeudi 13 janvier 1972  
Début du semestre d'été: 24 avril 1972

Formule d'inscription: TECHNICHUM CANTONAL,  
2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 35 01.

Votre agence de publicité  
**PUBLICITAS**  
Succursale de Neuchâtel

Nouvelle adresse  
Rue des Terreaux 3-5  
☎ 038 25 42 25

**BOUCHERIE-CHARCUTERIE**

**POUR VOS REPAS DE FÊTES**  
Veau - Porc - Bœuf et agneau  
1<sup>re</sup> qualité

**Grand choix de porc fumé**  
Jambon à l'os, jambon de lait,  
jambonneaux, palettes, côtelettes

Langues de bœuf  
fumées, salées et fraîches

Pour vos vol-au-vent:  
Ris de veau - Cervelles - Quenelles

**Beaux lapins du pays-poulets et dindes**

Pour vos soupers:  
Notre excellente charcuterie fine  
et jambon de campagne;  
salami Citterio, mortadelle,  
et notre fameux pâté en croûte  
Prière de passer vos commandes à temps

**max Hofmann** T.251050

## CARNET DU JOUR

COUVET, Cinéma Colisée: 20 h 30, Soldat bleu (18 ans).  
FLEURIER, patinoire: 20 h 30, Fleurier-Davos (tour de relégation).  
MOTIERS, musée Rousseau: ouvert.  
Médecin et pharmacien habituels.  
Ambulance de jour: tél. 61 12 00; de nuit: tél. 61 13 28.  
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25, de Fleurier: tél. 61 10 81.  
FLEURIER, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.  
Détachement de gendarmerie: tél. 61 14 23.

## REMERCIEMENTS

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame Germaine FAVRE**  
sa famille remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs, et lui ont aidé ainsi à supporter sa douleur. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.  
Un merci spécial au docteur Bonnant, aux sœurs et au personnel de l'hôpital de Fleurier.  
Buttes, décembre 1971.

## Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Numa Fauconnet et famille, à Ober-Winterthur;  
Monsieur et Madame Jules Fauconnet et famille, à Neuchâtel;  
Madame Edmond Crausaz-Fauconnet et famille, à Lausanne;  
Madame Liliane Fauconnet et famille, à Couvet.  
les familles parentes et alliées, ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Monsieur**  
**NUMA FAUCCONNET**  
survenu à Winterthur, le 19 décembre 1971, après une courte maladie, dans sa 74<sup>me</sup> année.  
L'incinération aura lieu à Winterthur, le mercredi 22 décembre 1971, à 15 heures, au crématoire de Winterthur.

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur.  
S'en aller en paix, selon ta parole.  
Car mes yeux ont vu ton salut.

Ober-Winterthur, Johannstrasse 46, le 19 décembre 1971.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Louis Kohlbrunner et famille ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur**  
**MAURICE KOHLBRUNNER**  
le 16 décembre 1971.  
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité à Bussigny (VD).

## AVIS DIVERS

**CE SOIR**  
notre magasin reste ouvert jusqu'à

**22 heures**

**Schelling**  
photo  
ciné  
Tél. 61 18 38  
Fleurier

UN BEAU CADEAU  
c'est un CADEAU-PHOTO  
c'est un CADEAU-CINÉMA

**Menu de Nouvel-An à la Kawiarnia**

VERRIÈRES FRANCE  
ENTRE LES DEUX DOUANES

Terrine maison - Nid vert  
Une douzaine d'escargots  
Pintadeaux sur canapé  
Sauce délicate - Morilles  
Coupe verte aux cerneaux  
Charlotta Polonaise  
Crème Chantilly

Café Liqueur  
Service compris Fr. 35.— (suisses)  
Réservation jusqu'au 28 décembre

**OBJECTIFS TAMRON**

1:2.8 28 mm Fr. 250.—  
1:3.5 200 mm Fr. 268.—  
1:4 70-220 mm Fr. 455.—  
1:6.9 200-500 mm Fr. 895.—

**Schelling**  
photo  
ciné  
Tél. 61 18 38  
Fleurier

Un BEAU CADEAU,  
c'est un CADEAU-PHOTO  
c'est un CADEAU-CINÉMA

FRIBOURG - FRIBOURG

FRIBOURG - FRIBOURG

Perte de maîtrise sur la N12
Un agriculteur, père de 8 enfants est tué

De notre correspondant: Jusqu'à hier, aucun accident grave ne s'était produit sur les 17 km du premier tronçon de l'autoroute N12, ouvert à la circulation le 31 juillet.

vière de Basilea et la sortie de Guin, il amorça le dépassement d'un train routier, mais perdit la maîtrise du véhicule qui heurta la berme centrale, puis fut projeté contre le camion.

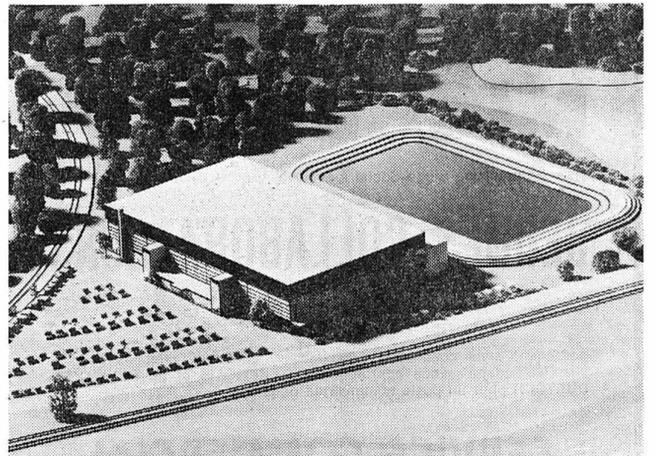
Illens, la plus petite commune de Suisse, va disparaître prochainement

De notre correspondant: Les citoyens et citoyennes d'Illens et de Rossens (district de la Sarine) ont voté à l'unanimité la fusion de leurs communes.

Un unique et beau domaine, d'une cinquantaine d'hectares, propriété de la commune de Rossens, est exploité par la famille Rossier qui fournit à elle seule toute la population d'Illens: trois citoyens, deux citoyennes, six enfants.

tant qu'elle n'a pas été chargée de nouvelles charges financières. Or, la récente démolition du pont de la Tuffière — le dernier pont suspendu du canton — et la décision de le remplacer par un ouvrage en béton, impliquait pour la commune d'Illens une charge de 30.000 fr. qu'elle était bien incapable de supporter.

Illens a par ailleurs un passé prestigieux. Il s'y trouve les ruines relativement bien conservées d'un château. La seigneurie d'Illens est citée dès 1082. Son histoire est assez mal connue.



Montilier: le Centre hippique et sportif inauguré l'été prochain

(sp) Ainsi se présentera-t-il, lors de son ouverture fin de l'été prochain: la maquette montre la gigantesque salle d'équitation dans laquelle se trouvent une surface d'équitation couverte de 100 x 40 m, deux tribunes pour plus de 5000 spectateurs, un restaurant, la salle de théories, deux dortoirs pour 30 personnes chacun, 150 places pour les chevaux, ainsi que 66 boxes pour les chevaux pensionnaires.

A l'arrière du bâtiment se trouvent un paddock en plein air de 120 x 80 m et, devant la forêt, un parcours permanent de militaire, avec un carré de dressage de 60 x 20 m.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

A L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BIENNE

La commission de l'hôpital a pris connaissance de l'augmentation constante de l'occupation des lits. Le chiffre de 100.000 journées de soins était déjà dépassé à mi-novembre.

1971), soit un découvert de 170.000 francs. C'est dans le compte salaires d'un montant de 10,8 millions que se trouve la principale cause du renchérissement.

de crédit pour l'aménagement d'une troisième salle de diagnostic radiologique a été préparée. De plus, les architectes ont été chargés de études définitives de la dernière étape du programme de construction.

La commission suit avec attention les travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle loi bernoise sur les établissements hospitaliers.

IMPORTANTES DÉCISIONS

D'importantes décisions ont été prises en ce qui concerne les travaux de transformations. L'augmentation croissante de l'activité de l'institut de radiologie justifie pleinement son agrandissement.

Le budget 1972 prévoit 15,83 millions de dépenses (budget 1971 12 millions) et 15,66 millions de recettes (11,9 millions en

La fin d'une époque...

De notre correspondant: Chacun sait, à Bienne que le comité de la Maison du Peuple (aujourd'hui: la Rotonde), connaît des difficultés financières, à telle enseigne que la fermeture prochaine d'une partie du grand restaurant est prévue.

La hauteur de la maison est de 33 m (c'était une des plus hautes à l'époque), elle compte 7 étages, trente chambres, de nombreux bureaux et salles diverses. La grande salle avait une capacité de 100 places.

A la Chambre criminelle du Seeland Père indigne condamné

(c) Hier, sous la présidence de Me André Auroi, assisté de M. Jaeggi, de Buren, et Rauber, de Cerlier, alors que le siège du procureur était occupé par M. Wyttyver, d'Anet, la Chambre criminelle du Seeland s'est occupée de H.-F. G., père de famille accusé d'attentat à la pudeur de ses deux fillettes en âge de scolarité de façon qualifiée et répétée.

Alors que le procureur réclamait une peine de 2 ans et 10 mois, le défenseur demandait 2 ans et demi. La Cour a condamné ce père indigne à 2 ans et 8 mois de réclusion dont à déduire les 165 jours de préventive subie.

Piéton renversé

(c) Hier, à midi, un trolleybus circulant rue du Contrôle - rue Neuve, a renversé M. Ferrero y Espasandin, ressortissant espagnol âgé de 19 ans. Blessé à la tête, celui-ci a été hospitalisé.

Willy Nussbaumer

(c) C'est avec consternation que nous avons appris la mort, à l'âge de 56 ans seulement, de M. Willy Nussbaumer, recteur de l'Ecole cantonale d'administration et des transports de Bienne. M. Nussbaumer était malade depuis quelque temps.

Collision

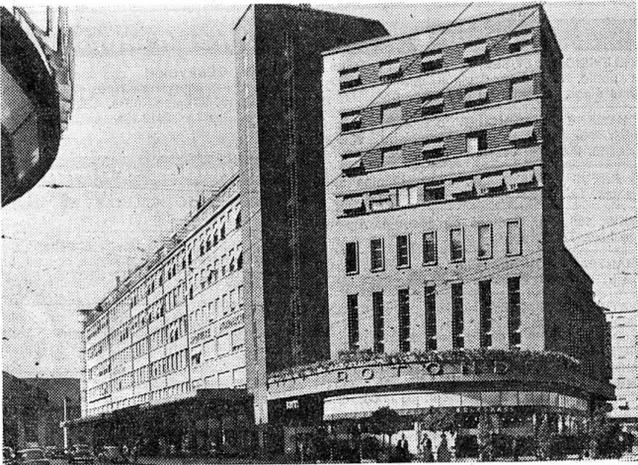
(c) Hier à 12 h 10, à l'intersection des routes de Port-Aegeren, une collision s'est produite entre deux automobiles. Dégâts: 2000 francs.

Cocktail de fin d'année

(c) Hier soir, les nombreux clients et amis de l'agence de voyages «Concorde» étaient conviés à un cocktail placé sous le signe de la gastronomie internationale.

CARNET DU JOUR

CINEMAS. — Apollo: 15 h et 20 h 15, Sierra Toride. Capitole: 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Le Journal d'une femme de chambre. Elite: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Frau Wirtin bläst auch gern Trompete. Lido: 15 h et 20 h 15, Jeu de nuit. Métro: 15 h et 20 h, El Sartana... L'Ombre de ta mort, Zorro au service de la reine. Palace: 15 h et 20 h 15, Un amour de cocinelle. Rex: 15 h et 20 h 15, Capitaine Rauhbein aus St.Paul; à 17 h 45, Ned Kelly. Scala: 15 h et 20 h 15, Rendez-vous avec le désonneur. Studio: 15 h et 20 h, Blutzunge Verführerinnen. EXPOSITIONS: Galerie Forum-Light: céramiques d'Alma Rossini. Galerie 57: B. Luginbuhl. Galerie Pot-Art: Lou- Pospisil - Hanusova. Galerie de l'Estampe: Exposition permanente de gravures. Ecole de Sport: Macolin, Stauffer. Palais des congrès: Exposition de Noël de la Société des beaux-arts. Pharmacie de service et du dimanche: Pharmacie Hilffiker, place de la Gare, tél. 2 24 83. Médecin pour cas urgents, jeudi et dimanche: tél 6 62 62. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, tél. 2 52 57. Pharmacie Centrale, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, rue des Marchaux 9, tél. 2 40 05.



La Maison du peuple avait coûté 1,6 million de francs, il y a environ 40 ans... (Archives)

JURA - JURA

Les historiens jurassiens vont marquer le centenaire du mouvement anarchiste

C'est le 5 février, à Saint-Imier, que sera commémoré le centenaire de la fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs, créée le 11 novembre 1971, à Sonvilier.

du mouvement anarchiste jurassien et la parution de deux importants volumes consacrés à la «première internationale», ouvrages documentaires publiés sous la direction du professeur Freymond par l'Institut des hautes études internationales de Genève.

TAVANNES

Marcheur renversé

(c) Hier à 15 h 15, une automobile qui circulait de Tavannes à Reconvilier a heurté un marcheur, M. Arnold Friedli, domicilié à Reconvilier. Blessé à la tête M. Friedli a été conduit à l'hôpital de Moutier.

PLAGNE

Assemblée municipale

La dernière assemblée municipale de Plagne a accepté le budget qui boucle par un déficit de 2700 francs. La quotité d'impôt reste inchangée à 2,8. MM. J.-R. Dumoulin et J.-R. Gerber ont été nommés conseillers municipaux.

Lire d'autres informations jurassiennes en avant-dernière page

Plus de 10 millions pour l'Université de Fribourg

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg, en vertu de la loi sur l'aide aux universités, une subvention fédérale de 10.909.500 fr. pour la construction d'un bâtiment pour les instituts de chimie organique, inorganique et physique.

La Gruyère, la partie la plus cultivée du canton

De notre correspondant:

« Course dans la Gruyère ou description des mœurs et des sites les plus remarquables du canton de Fribourg »: tel était le titre d'un petit ouvrage paru en 1826, sorti des presses Firmin Didot. Cet ouvrage, introuvable, vient d'être réédité à Bulle sur l'initiative du Dr Jean Dubas, avec la collaboration du Musée grüérien.

en dos d'âne dont on prépare actuellement la restauration.

Voici ce que disait l'auteur en 1826: « La Gruyère est sans contredit, sous le rapport intellectuel, la partie la plus cultivée du canton de Fribourg, par là même qu'elle est celle où l'on a le plus de loisirs. Ailleurs, les saisons, en changeant, ne font que varier les travaux.

Quant aux habitants de la Haute-Gruyère, « ils boivent moins et sont plus économes. (...) L'existence des femmes de la campagne est dans cette contrée plus douce que partout ailleurs.

OFFRES D'EMPLOIS

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils à courant faible, des pièces moulées et injectées. Pour faire face à la diversification de nos programmes, et à leur incessante extension, nous désirons engager

AGENT D'EXPLOITATION

à qui seront confiées les tâches suivantes: — analyse des postes de travail — collaboration à des travaux, en prévision de nouveaux systèmes de rémunération — études de rationalisation et leur réalisation, en collaboration directe avec les différentes instances de l'entreprise.

Il s'agit d'activités intéressantes et variées. L'utilisation — dans le cadre de nos fabrications — de méthodes de travail modernes offre à un candidat capable et ayant de l'initiative la possibilité de se promouvoir et d'élever son niveau de qualification professionnelle.



ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE). Tél. (038) 42 15 15, interne 497.

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 2 à 3 mois. Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre. Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

La Faculté des lettres de l'Université de Berne met au concours

un poste de lecteur

pour l'enseignement de l'histoire en français.

Charge: Histoire du Jura (deux heures) - Vocabulaire historique (une heure).

Entrée en fonction: 1er avril 1972.

Délai d'inscription: 31 janvier 1972.

Documents à produire: Curriculum vitae, copies des titres et diplômes, liste des publications.

Prière d'adresser les inscriptions à la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, 3a Münsterplatz, 3011 Berne.

MIGROS

cherche pour ses entrepôts de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

boucher-désosseur magasinier

(au département non alimentaire)

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

PREMIER PRODUCTEUR DE PNEUS EN EUROPE

MICHELIN

cherche pour son Siège Social à Genève

JEUNES COLLABORATEURS (bilingues)

possédant sens commercial, dynamisme, goût des relations avec la clientèle, connaissance approfondie du FRANÇAIS et du SCHWYZER-DUETSCH pour un poste administratif dans son

SERVICE COMMERCIAL

Possibilité de se créer une situation intéressante dans une maison dynamique en constante croissance, notamment dans le service commercial externe. (Vente ou Technique).

En cas d'embauche définitive, nous prenons votre déménagement à notre charge et vous versons une prime d'installation. Semaine de 5 jours. Horaire : 8 h-12 h 15 - 13 h 15-17 h 30.

Il sera répondu rapidement à chaque offre. Discrétion assurée.

Nationalité : Suisse ou étranger avec permis B ou C.

Renseignements et rendez-vous : Tél. (022) 43 45 50, interne 14 ou adresser offres détaillées, manuscrites, avec photo et curriculum vitae, au chef du personnel de la S.A. des Pneumatiques MICHELIN, rue Marziano 14, 1227 Genève.

Notre agence générale de Neuchâtel cherche pour son service des polices une

DACTYLO

de langue maternelle française. La connaissance d'une autre langue ou de la sténographie n'est pas nécessaire.

Entrée immédiate.

Place stable et bien rétribuée. Horaire individuel.

Si notre offre vous intéresse, adressez-vous au service du personnel de

Winterthur ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel Tél. (038) 25 78 21.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Lausanne cherche

UNE STÉNO-DACTYLO

entrée immédiate ou pour date à convenir.

- Ambiance agréable
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphoner à : N. RUFFIEUX Agent général Rue du Pont 22 - Tél. 23 92 25.

Nous engageons tout de suite

SERRURIER

Faire offres ou se présenter à : Zinguerie de Colombier et métaux ouvrés S.A., 2013 Colombier. Tél. (038) 41 22 87.

MORRIS



TRIUMPH

GARAGE R. WASER, rue du Seyon 34-38, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28.

Mécaniciens sur automobiles Places stables. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux.

Bureau d'ingénieurs cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DESSINATEURS (TRICES)

BÉTON ARMÉ ET GÉNIE CIVIL. Travaux intéressants et variés, 3 semaines de vacances et fermeture entre NOËL ET NOUVEL-AN. Prestations sociales complètes, caisse de retraite. Faire offres ou prendre contact avec le bureau d'ingénieurs Allemand & Jeanneret, rue du Musée 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 42 55.

Advertisement for Manpower recruitment, featuring a large circular graphic with the text 'PLUSIEURS MANŒUVRES' and 'Manpower vous attend: 8a, rue du Seyon tél. 24 76 76 L'inscription est gratuite'.

Cher Gianni

RESTAURANT DE LA POSTE 2034 Pesieux tél. (038) 31 40 40

cherche

sommelières

sommeliers

garçons de buffet

filles de buffet

personnel de cuisine

Nourris, logés, bons gains.

AVIS DIVERS

Accordage de pianos

Révision, expertise, nettoyage, démontage. Prix modéré. Service dans toute la région.

François ANDRÉ, spécialiste. Tél. (039) 23 85 00.

ALLIANCES



Action couvertures de laine

belle, bonne qualité, 150 g, 210 cm, 2 pièces à Fr. 55.— seulement.

Franco contre remboursement. M. H. Moritz, couvertures de laine. 7002 Coire. Tél. (081) 22 66 57.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

TELEVISION REVISEE, 2 cages, 1 grande, 1 petite. S'adresser : place des Halles 2, 3me étage, le matin ou dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER complète, chène clair massif ; manteau de fourrure, skuns platine, taille 42, bas prix. Tél. 31 63 76.

4 PNEUS 185-15, neige, clous, montés sur jantes. Tél. 51 32 05, aux heures des repas.

SKIS, 195 CM, fixations de sécurité, Alpine de luxe. Tél. 42 10 70.

MANTEAU ROUGE, taille 42, parfait état, 75 fr. Tél. (038) 25 08 82.

PATINS DE HOCKEY, No 39 ; patins à roulettes ; souliers de ski, No 34 et No 40, à boucles ; souliers de football, No 37 ; souliers de fond, en cuir, No 39 ; souliers de marche Henke, No 40 ; 1 paire de skis avec arêtes et fixations de sécurité, 180 cm ; kimono de judo, 12 ans. Tél. 33 11 58, dès 13 heures.

1 CHAISE LOUIS XV, 130 fr. Tél. 41 13 47.

SALLE A MANGER de style. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96.

PIANO DROIT BRUN à réviser. Tél. (038) 41 13 99, entre 18 h 30 et 19 h 30.

CANAPÉ-LIT avec fauteuils, en bon état ; un lit avec entourage, en bon état. Bas prix. Tél. 24 09 27.

COLLECTION « Victor Hugo », 19 volumes, à l'état de neuf. Reliure de luxe. Tél. (038) 51 25 39.

SIMENON, série complète des « Maigret », reliée, état neuf. Tél. 25 28 22.

SOULIERS DE SKI Mollitor à câbles, modèle suisse, No 42 1/2, bon état. Tél. (038) 41 26 20, heures des repas.

BRULEUR A MAZOUT, pompes électriques. Tél. 42 16 39.

SKIS METALLIQUES noirs, 185 cm et 200 cm ; chaussures ski, Nos 37 et 41 ; vaisselle Langenthal, prix avantageux. Téléphone 31 63 03, le soir.

CARTONS D'OCCASION 3 grandeurs moyennes. Tél. (038) 42 14 44.

BUFFET DE SERVICE noyer. Tél. (038) 41 23 81, après 19 heures.

GUITARE ELECTRIQUE Höfner, 6 cordes, cause de non-emploi. Tél. 46 12 53.

Demandes à acheter

UN MEUBLE A SOULIERS et 1 four à émaux. Tél. 31 23 64.

GUITARE, en bon état, avec cordes nylon. Tél. 33 39 31.

PATINS de hockey, No 43. Tél. 41 24 45.

CARTES POSTALES anciennes, avec vues de la Suisse romande. Tél. (039) 61 13 63.

PLANCHES POUR ETAGERES d'atelier, etc. Tél. 31 72 50 - 31 73 50.

Divers

JEUNE COUPLE invite avec joie des personnes seules pour la veillée de Noël, le vendredi 24 décembre. Age et religion indifférents. Votre appel au No 24 03 24, aux heures des repas, nous fera plaisir.

MÉCONTENT !

de votre brûleur à mazout, nous vous proposons, au choix :

- 1. Une visite-conseil GRATUITE
2. Une révision-réglage TOUS SYSTÈMES
3. Un échange standard AVEC REPRISE

Electrotherm BOUDRY, CORTAILLOD, MOTIERS Entretien-vente brûleurs à mazout. il. 42 16 39.

BOUCHERIE T. 25 59 71 DES FAHYS

POUR LES FÊTES : Bœuf - Veau - Porc - Gigot d'agneau - Poulets, dindes et lapins frais du pays - Pintades Canards - Filets mignons de porc - Fumés - Palettes - Jambonneaux Fondue bourguignonne et fondue chinoise. Charcuterie fine Tout pour les vol-au-vent

GODET VINS Auvernier

Unique occasion Salle à manger, chambre à coucher. Facilités de paiement. Tél. 31 35 96, 31 73 33.

DEMANDES À ACHETER

Particulier cherche à acheter

meubles anciens

de préférence

secrétaire

Paiement comptant. Revendeur exclu. Tél. (037) 71 38 12.

J'achète cadres anciens pour tableaux et gravures. Tél. (038) 46 11 15.

Prof. médicales

Dr BIZE absent

du 21 décembre au 9 janvier.

Importante maison avec articles de marque de qualité cherche

représentant-voyageur

pour la visite de sa clientèle suisse.

Secteurs : cantons de Neuchâtel, Fribourg, parties des cantons de Berne et de Vaud.

Nous offrons : ressort de vente déjà existant, assistance de vente, salaire fixe + provision, dédommagement des frais de voiture, avantages sociaux.

Nous demandons : personne expérimentée dans la vente, qui possède sa propre voiture, parlant le français et si possible l'allemand.

Nous prions d'envoyer offres, avec curriculum vitae, références et photo, sous chiffres OFA 2916 ZG à Orell-Fussli Publicité S.A., case postale, 8022 Zurich. Discrétion absolue assurée.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A. Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

ouvriers

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;

un serrurier qualifié

pour les réparations et l'entretien des machines ;

un électricien qualifié

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition. Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 75.

Bureau d'architecture de Neuchâtel cherche

dessinateur-architecte

Entrée à convenir. Situation stable. Prestations sociales.

Faire offres sous chiffres EO 2907 au bureau du journal.

AIDE DE BUFFET

est cherchée 5 soirs par semaine, de 19 h 45 à 0 h 30.

S'adresser au Restaurant du Stade. Tél. 25 32 35.

Commerce de boissons cherche

CHAUFFEUR-LIVREUR

catégorie A et D.

Adresser offres, avec références sous chiffres CM 2905 au bureau du journal.

HOPITAL DE DISTRICT, PORRENTRUUY, cherche

infirmières diplômées

Bonne ambiance de travail. Congés réguliers. Logement et pension à disposition. S'adresser au chef du personnel.

Par suite du constant développement de notre entreprise, nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir :

un chef d'atelier

de première force, si possible bilingue, capable de diriger une importante équipe de mécaniciens ;

un réceptionnaire

bilingue, certificat de capacité de mécanicien en automobiles, en mesure de conseiller nos clients avec compétence ;

un mécanicien en automobiles qualifié

un électricien en automobiles qualifié

un peintre en automobiles qualifié

un (e) employé (e) de commerce

bilingue, apte à travailler de manière indépendante.

Nous offrons :

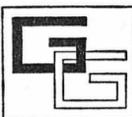
des conditions d'engagement intéressantes, une ambiance de travail agréable, des avantages sociaux, caisse de retraite.

Faire offres aux : GARAGES GENDRE S.A.

route de Villars 105

1700 Fribourg.

Tél. 24 03 31 (interne 17)



BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Conflit indo-pakistanaï : évacuation du personnel diplomatique par Swissair

De notre envoyé spécial : L'ambassadeur Thalman a rendu compte à Berne de l'opération d'échange de diplomates accomplie hier dans le cadre du double mandat de représentation des intérêts réciproques de l'Inde et du Pakistan...

La journée. Les transferts ont pu s'achever à 16 heures, heure suisse, selon le planning élaboré.

MISSIONS RENFORCÉES

Par cette opération réussie la Suisse a apporté une contribution importante aux problèmes à régler entre les deux pays.

Les votations fédérales en 1972

BERNE. (ATS). — Dans sa séance de lundi, le conseil fédéral a fixé la date de la votation populaire sur le projet d'article constitutionnel concernant l'encouragement à la construction de logements.

Le département politique à Berne est le siège d'un flux incessant de nouvelles en provenance et à destination des deux capitales ennemies.

Le département politique à Berne est le siège d'un flux incessant de nouvelles en provenance et à destination des deux capitales ennemies.

Un Tessinois, M. Stelio Molo directeur général de la SSR

BERNE. (ATS). Le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) a appelé M. Stelio Molo, docteur en droit, directeur régional de la radio suisse italienne, aux fonctions de directeur général de la SSR.

Afflux de capitaux au mois d'août: Berne s'explique

BERNE. (ATS). — L'afflux de capitaux en Suisse, constaté au début d'août avant l'annonce des mesures économiques prises par les Américains, a été attribué à des spéculations sur le plan international.

Mais la Banque nationale a repris, lorsque la crise monétaire a éclaté, quelque 8,4 milliards de francs.

des banques et des institutions non bancaires. D'autre part, le Conseil fédéral est invité à expliquer comment l'abaissement des taux d'intérêt pourrait, le cas échéant, être reporté sur les intérêts hypothécaires.

EN FONCTION DE L'INSECURITE

Dans sa réponse, le Conseil fédéral estime qu'il était impossible de connaître immédiatement la provenance et la nature exacte des capitaux qui ont afflué vers notre pays...

SUISSE ALÉMANIQUE

Série noire en Suisse centrale Quatre morts

(c) Quatre personnes ont été victimes d'accidents mortels en Suisse centrale au cours de la journée de lundi. A Huenenberg (LU), M. Paul Müller, âgé de 39 ans, a été tué au volant de sa voiture...

Pompiste attaqué

COIRE. (ATS). — Deux inconnus ont attaqué dimanche après-midi peu après 15 heures le pompiste d'une station d'essence de Coire qu'ils ont assommé avant d'emporter la caisse.

Le gouvernement uranais chez les yogis

(c) « Pour mieux apprendre à connaître les us et coutumes des adeptes de la méditation transcendente et savoir exactement ce qui attend Seelberg, le gouvernement uranais a décidé de déléguer en Espagne l'un de ses membres... »

Père indigne condamné

AARAU. (ATS). — Un accusé de 43 ans a été condamné à 18 mois de prison par la Cour d'assises argovienne pour atteinte grave à la pudeur et mauvais traitements d'enfants.

Deux crédits ont été alloués. Le Conseil fédéral a d'abord accordé au canton de Fribourg, en vertu de la loi sur l'aide aux universités, une subvention fédérale de 10.909.500 francs pour la construction d'un bâtiment pour les instituts de chimie organique, inorganique et physique de l'université de Fribourg.

Loi fiscale complémentaire approuvée à Bâle-Campagne

LIESTAL. (ATS). — Le Grand conseil du demi-canton de Bâle-Campagne a voté par 47 voix contre 9 en deuxième lecture la loi fiscale complémentaire pour les années jusqu'à fin 1974.

Tremblement de terre enregistré à Bâle

BALE. (ATS). — Lundi à 5 h 21, un léger tremblement de terre a été enregistré dans la région de Bâle. Les sismographes installés à Zurich et à Neuchâtel ont également fait état de cette petite secousse.

L'ancien conseiller fédéral Etter fête ses 80 ans

BERNE. (ATS). — L'ancien conseiller fédéral Philippe Etter, membre du gouvernement de 1934 à 1959, fête mardi à Berne son 80ème anniversaire.

Un cas de rage en pays appenzellois

SCHOENENGRUND. (ATS). — Un cas de rage a été signalé en fin de semaine dans la commune de Schoenengrund, en pays d'Appenzel. Un effet, un renard atteint de rage a été abattu par un agriculteur de cette commune.

Taxe d'exemption du service militaire: nouveau règlement

BERNE. (ATS). — Le Conseil fédéral a arrêté un nouveau règlement d'exécution de la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire.

VALAIS

Gros carambolage sur la route cantonale près de Tourtemagne

(c) Lundi à l'aube, un train routier valaisan piloté par M. Camille Furrer, 35 ans, de Stalden, roulait de Tourtemagne en direction d'Agarn. Soudain, la remorque se mit à zigzaguer sur la chaussée verglacée et quitta finalement la route.

L'inventaire des fruits et légumes

(c) Au seuil de la nouvelle année, l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes que dirige le conseiller national Carruzzo, a dressé l'inventaire de tous les produits qui restent encore bloqués dans les frigos et entrepôts du canton.

Un skieur se tue contre un arbre

MARTIGNY. (ATS). — Un skieur de vingt ans, M. Raymond Lambert, d'Iséables, s'est tué dimanche à ski. Le jeune homme quitta une piste à vive allure et s'écrasa contre un arbre.

Modification du règlement d'exécution de la loi sur les CFF

BERNE. (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de modifier le règlement d'exécution de la loi sur les Chemins de fer fédéraux. Cette modification vise surtout à redistribuer les compétences entre le conseil d'administration et la direction générale.

VAUD

Cinq Yougoslaves condamnés à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné lundi, par défaut, quatre jeunes Yougoslaves à cinq ans de réclusion et quinze ans d'expulsion de Suisse, et un cinquième à trois ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

VAUD

Cinq Yougoslaves condamnés à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Le tribunal correctionnel de Lausanne a condamné lundi, par défaut, quatre jeunes Yougoslaves à cinq ans de réclusion et quinze ans d'expulsion de Suisse, et un cinquième à trois ans de réclusion et quinze ans d'expulsion.

Un nouveau théâtre à Lausanne

LAUSANNE. (ATS). — Un nouveau théâtre, celui des «Trois coups», vient de s'ouvrir à Lausanne, dans une salle de près de 200 places aménagée rue J.-J. Mercier.

Loterie à numéros: deux gagnants au premier rang

Liste des gagnants du 50ème tirage du samedi 18 décembre 1971: 2 gagnants avec 6 numéros: 208.227 fr. 40. 201 gagnants avec 5 numéros: 2071 fr. 90.

TAUX D'INTERET

Quant à savoir si et comment la baisse des taux d'intérêt pourrait être reportée sur les intérêts hypothécaires, il convient de rappeler que ceux-ci n'ont suivi qu'avec retard la hausse générale de l'intérêt enregistré ces dernières années.

Le Tribunal fédéral saisi de l'affaire du dépôt d'armes clandestin découvert à Genève

BERNE. (ATS). — A la fin du mois d'août 1971, il a été annoncé que la police, un dépôt secret contenant une grande quantité de fusils d'assaut et de munition, qui avaient été volés.

Selon l'administration des douanes anglaises La contrebande de montres a diminué

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue.

Rapports finals après cinq accidents d'avions en Suisse

BERNE. (ATS). — La commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs a rendu publics les rapports finals relatifs à cinq accidents d'avions qui ont fait un mort et trois blessés.

L'accident de l'appareil tchécoslovaque, un « Tupolev 124 », immatriculé « OK-TEB », s'était produit le 18 août 1970. Les causes de cet accident sont à attribuer au fait qu'avant l'atterrissage, le mécanicien de bord n'avait pas entendu l'ordre donné par le commandant de sortir le train d'atterrissage.

L'ACCIDENT DU TUPOLEV

L'enquête a démontré qu'avant l'atterrissage le mécanicien de bord était occupé à régler manuellement la pression dans la cabine, car l'installation automatique de réglage ne fonctionnait pas de manière satisfaisante.

M. Furgler au département de justice et police

Le conseiller fédéral Celio a annoncé lundi après-midi au cours d'une conférence de presse que le collège fédéral a procédé à la répartition des différents départements. Il a attribué le département fédéral de justice et police au conseiller fédéral Furgler.

Outre le vol la violation de domicile et les dommages à la propriété, les auteurs paraissent avoir commis les infractions d'atteintes à l'ordre constitutionnel et de fondation de groupements illicites. Le Conseil fédéral a décidé de déferer la cause à l'autorité judiciaire fédérale, pour instruction et jugement.

En revanche, le rapport annuel mentionne des cas de tentatives de contrebandes d'appareils photographiques, d'alcool, de cigarettes (165.000 cigarettes ont été saisies) et de drogue.

Nouvel ambassadeur de France en Suisse

PARIS. (AFP). — M. Bernard Dufournier a été nommé ambassadeur de France à Berne en remplacement de M. Jacques Roux, annonce-t-on officiellement.

Né le 23 mars 1911, M. Bernard Dufournier est entré dans la carrière diplomatique le 9 juin 1939. Il a été attaché d'ambassade à Lisbonne de 1940 à 1942. Révoqué par Vichy en mars 1943, M. Dufournier a été chef de cabinet du commissaire aux affaires étrangères à Alger en 1943 puis au secrétariat à l'information la même année.

SUITE DÉCISION MONÉTAIRE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Il faut en effet insister aussi sur le fait que nous vivons actuellement sous un système dollar plus convertible depuis le 15 août le dollar n'est plus convertible jusqu'à nouvel avis et que le système du Gold Exchange standard a été abandonné.

LES FLUCTUATIONS

Du fait des mesures prises dans la capitale américaine, il faut s'attendre à ce que la prospérité des industries d'exportation soit quelque peu atténuée.

La défense avait invoqué, comme circonstances atténuantes, le fait que l'accusé avait perdu un bras au cours d'un accident, en avait ressenti un complexe d'infériorité qui l'a poussé à des excès sadiques.

Plaidoyer

A ceux qui estiment que le gouvernement n'aurait pas dû révaluer de 7% le 9 mai dernier, mais laisser le franc flotter, M. Celio a répondu qu'à l'époque on ne pouvait pas prévoir la dévaluation du dollar.

Les Etats-Unis s'attendaient à une plus forte réévaluation de la part de la Suisse a ajouté le ministre. Mais à la réunion du groupe des Dix, à Washington, M. Stopper a fait savoir que la Suisse n'aurait pas plus loin que l'Allemagne fédérale.

MISE AU POINT SUISSE

Les Etats-Unis s'attendaient à une plus forte réévaluation de la part de la Suisse a ajouté le ministre. Mais à la réunion du groupe des Dix, à Washington, M. Stopper a fait savoir que la Suisse n'aurait pas plus loin que l'Allemagne fédérale.

B.N.S. a d'autre part, déclaré qu'il considérerait comme une «grave indiscretion» l'annonce faite par M. Schiller des partis fixés à Washington, alors que les différents états intéressés ne s'étaient pas encore prononcés.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

**SUPER DISCOUNT**

**ego**

**PORTES-ROUGES**

**Maxi-Box Gold Keks**  
mélange de biscuits fins, la boîte de 850 g  
**Fr. 5.50**  
au lieu de Fr. 7.95

**BUTTER COOKIES**  
biscuits danois au beurre  
la boîte de 454 g  
**Fr. 5.70**

**BIERE CARDINAL**  
spéciale, 6 x 3 dl (verre perdu)  
**Fr. 4.30**  
au lieu de Fr. 5.10

**CORDIAL aux œufs**  
« La Marquise », 16°  
la bouteille  
**Fr. 5.90**

**ASTI MONOPOLE**  
la bouteille  
**Fr. 3.30**

**SUPER DISCOUNT**

**ego**

**SERRIÈRES**

**GODET VINS**  
Auvergnier



**Tectyl VALVOLINE**

protège votre voiture de la rouille pour longtemps.

Faites confiance au spécialiste CARROSSERIE **P. Schoelly** Hauterive.  
Tél. (038) 25 93 33.

**Débarras**

de caves et galetas, logements entiers après décès, débarras d'archives.  
Léon Hoeller, Monruz 28, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 71 15.

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

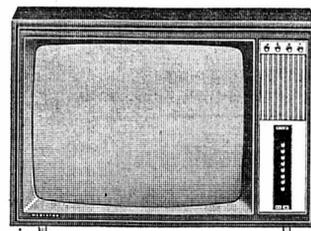
**La plus grande exposition de TV noir-blanc et couleur 1972**

**à Neuchâtel**

Les meilleures marques mondiales :  
**BLAUPUNKT - CARAD - LOEWE  
OPTA - MEDIATOR - NOVAK  
NORDMENDE - PHILIPS - SONY  
HITACHI - SHARP**

**SUISSE — FRANCE**

concus spécialement pour la Suisse



Livraison immédiate - Conditions avantageuses - RÉPARATION de toutes marques par techniciens expérimentés. - Service de dépannage rapide et permanent. - Notre abonnement de service vous met à l'abri de tous soucis.

**Jeanneret & Cie**  
**Au Confort Ménager**

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

LE CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA RADIO, TÉLÉVISION ET DU DISQUE

Mandarines givrées  
Vacherins glacés - Bombes etc.

**Walker**  
Pâtissier  
Tél. 33 16 55  
SAINT-BLAISE

**Technitrain**

Modèles réduits de chemins de fer

Articles de décoration

Electronique

Vente directe et par correspondance

Bureau administratif et vente :  
2013 Colombier, av. de la Gare 15 b. Tél. (038) 41 24 56

Bureau technique et vente :  
2022 Bevaix, les Essorbiers. Tél. (038) 46 18 38

Vente directe :  
2300 la Chaux-de-Fonds, rue de la Paix 39.  
Tél. (039) 23 61 43

**vitasec**  
NETTOYAGE A SEC  
bon marché mais bien fait !  
Flandres 1 / Battieux 3

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

Lave-vaisselle **PHILCO**

**Solide - Sûr - Silencieux**  
Démonstration et service d'entretien

**CLAUDE DUCOMMUN**  
ÉLECTRICITÉ — INGÉNIEUR EPZ  
Orangerie 4 - Tél. 25 28 00 - Neuchâtel

**FOURRURES - FOURRURES - FOURRURES**

**BORNAND & CIE** - Tél. (038) 57 13 67  
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages, ses **MANTEAUX, BOLÉROS, ÉTOLES, COLLIERS, CHAPEAUX**

ainsi que ses pelleteries en **ASTRAKAN, SWAKARA, BREITSCHWANZ, RAGONDIN, OCELOT, LÉOPARD** et toute la gamme des manteaux en **MORCEAUX ET PATTES DE VISON**

Fermé le lundi

**le remonte-pente**  
le plus vendu du monde

à partir  
**de Fr. 4200.-**

moteur électrique ou moteur à combustion interne

Demandez nos prospectus spéciaux

Brevet Borer

permet de réaliser des gains intéressants

**Service de renseignements concernant les projets de construction, d'installation et de mise en place téléskis à forte et à moyenne capacité.**

**KOKER**  
**M. & F. Borer frères**  
construction de remonte-pentes  
4227 Büsserach  
tél. 061 80 11 02 / 80 19 29

Montage en une demi-journée

Passez votre soirée de la  
**SAINT - SYLVESTRE**  
au restaurant **SAINT - HONORÉ**  
NEUCHÂTEL Tél. 25 95 95

BAL dès 20 heures, ORCHESTRE « GOLDEN BRIDGE TRIO »  
**UN MENU DE GALA** Les menus sont à votre disposition au restaurant

**mode teinturier**  
1931-1971  
40 ans de nettoyage chimique

NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92  
Saint-Blaise : Grand-Rue 8  
Morat : Berntor, porte de Berne.  
La Neuveville : rue du Port.

A nos différents rayons, de nombreuses suggestions de cadeaux... et de quoi garnir votre table de fête !

**Canards de Prague**

surgelés, prêts à cuire  
pièces de 1,3 à 1,8 kg environ  
le 1/2 kilo

**2<sup>30</sup>**

**Salami « Negronetti »**

pièces de 200 à 250 g environ  
les 100 g

**2<sup>30</sup>**

**Jambon « Délicatesse »**

au détail les 100 g  
(en emballage sous vide les 100 g 1.65)

**1<sup>60</sup>**

**Viande séchée des Grisons**

au détail les 100 g  
(en emballage sous vide les 100 g 3.35)

**3<sup>10</sup>**



**Farce pour vol-au-vent**

prête à servir la boîte de 450 g 2.20

**2 boîtes = 3.80**

(au lieu de 4.40)

**Coques de vol-au-vent**

le paquet de 3 pièces (90 g) —.60  
le paquet de 6 pièces (180 g) 1.10

**Grand choix de fleurs coupées et de plantes fleuries**

De notre vaste assortiment de produits de boulangerie, nous vous proposons :

**Tourte « Noisette »** (730 g) **8.-**

**Tourte « Forêt Noire »** (630 g) **5<sup>80</sup>**

**Bûche « Chocolat »** (350 g) **3<sup>30</sup>**

ainsi qu'un grand choix de pralinés et d'articles de confiserie

**Offre spéciale**

un délicieux fromage de dessert :

**Crème des prés**

la pièce de 165 g **1<sup>80</sup>** (au lieu de 2.-)

Heures d'ouverture de nos magasins :

mercredi 22

ouverts également l'après-midi

vendredi 24 ouverts jusqu'à 17 h

lundi 27 fermés toute la journée

**MIGROS**

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Dures batailles avant Noël dans les tours finals de ligue nationale

Qui de Sierre ou de Viège sera sacrifié ?

On ne peut pas dire que Genève Servette s'est « fait de la publicité » à Klotten. La lourde défaite qu'il a enregistrée (7-1) n'est, en effet, pas pour encourager le public à aller assister au derby qui, ce soir aux Vernets, doit l'opposer à La Chaux-de-Fonds. Et il s'en trouve encore pour prétendre que c'est cette dernière qui tue l'intérêt du championnat de ligue A.

LE COUP DE LANGNAU
A ceux-là, nous pouvons, de surcroît, faire observer que le champion est tellement fort qu'il gagne même... sans jouer ! Cela grâce à Lugano, qui, n'ayant pas considéré jusqu'à la fin de la partie son adversaire avec le sérieux voulu, s'en est retourné battu de Langnau. A une mi-

note de la fin du match, Lugano menait par un but d'écart. Et les Bernois ont renversé la situation. Il n'y a guère que Langnau pour réussir un tel coup. Les hommes de Brechbühler ont, ainsi, mis fin à la longue série de victoires des Tessinois. Par la même occasion, ils ont pratiquement enlevé tout espoir aux Luganais de tenir sérieusement tête aux champions suisses. Ces derniers possèdent, maintenant, trois points d'avance sur le deuxième (encore Lugano) et il y a fort à parier qu'au sortir de la coupe Spengler, l'espoir de leur barrer la route sera encore plus mince qu'aujourd'hui. Les matches du 19 décembre n'ont donc fait que précipiter la nouvelle consécration des Chaux-de-Fonniers.

ENTRE VALAISAINS
Dans la poule de relégation, Ambri Piotta a donné la preuve très nette qu'il ne fallait pas compter avec lui pour la chute en ligue B ! Trois victoires l'ont pratiquement mis à l'abri de tout souci. La relégation sera donc une affaire à régler strictement entre Valaisans. Sierre, la semaine passée, a gagné la première manche, mais il en reste trois. Autant dire que l'avantage (1 point) qu'il détient sur son « cousin » viégétois ne constitue pas une marge très utile. Mais c'est tou-

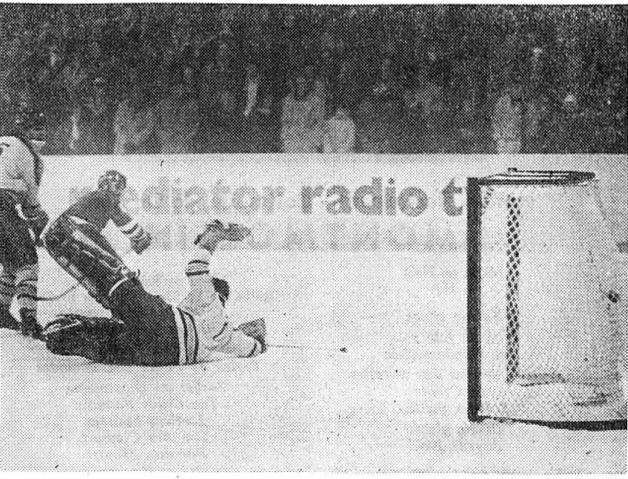
jours « ça » ; le contraire serait encore moins rassurant pour Imhof et ses coéquipiers.

PAUVRES GENEVOIS
En raison de Noël et Nouvel-An, la compétition sera suspendue depuis demain, jusqu'au jeudi 6 janvier 1972. Pour ce soir, les rencontres suivantes sont prévues : Genève Servette-La Chaux-de-Fonds, Lugano-Klotten, Sierre-Viège. La défaite genevoise à Klotten enlève beaucoup de son sel au derby des Vernets. Il est, en effet, difficile de prendre Genève Servette au sérieux après sa peu reluisante prestation en terre zuricoise. Toutefois, on sait que les hommes de Cusson sont capables, devant leur public et dans les grandes occasions, de se dépasser. Espérons que ce sera le cas ce soir, sans qu'il y ait de quoi se plaindre. Quant à l'avalanche d'une nouvelle « pilule » particulièrement amère.

A la Resega, Lugano devra faire oublier la perte subie devant Langnau. Ce sera sans doute pas chose aisée car Klotten, qui brigue la deuxième place, paraît être en excellente forme actuellement. N'a-t-il pas marqué 7 buts contre La

Chaux-de-Fonds et autant contre Genève Servette ? Il sera intéressant de voir comment la défense tessinoise, qui s'est laissée surprendre en fin de partie à Langnau, résistera aux assauts des Luthi, Lott et autres Campbell.

POUR LA SURVIE
Sierre, pour sa part, attend Viège. Battu (de peu mais battu quand même) mardi dernier sur sa patinoire, Viège ne peut plus se permettre de céder des points à un Sierre que sa première victoire dans ce championnat devrait avoir mis en confiance. La netteté de la défaite subie samedi à la Valascia ne peut guère être prise en considération pour le pronostic ; Sierre n'avait aucun intérêt à dépenser forces contre un Ambri qu'il ne peut, de toute façon, rejoindre. Ce soir, il en ira autrement. La lutte sera à nouveau acharnée et la jeunesse de l'équipe locale peut y jouer un rôle décisif. Si tel est le cas, Viège aura de la peine à remonter le courant à une prochaine occasion.



SEPT FOIS. — Contre Klotten, le Genevois Clerc (couché sur la glace) a capitulé à sept reprises. Et ce soir contre La Chaux-de-Fonds ? (Keystone)

Trois fois Suisse Etats-Unis en mars

C'est à Genève que l'on a appris qu'une lettre était arrivée des Etats-Unis : l'équipe nationale des Etats-Unis demandait à Monsieur Blanc, chef du service des sports de cette ville, de mettre sur pied trois matches internationaux. Monsieur André Blanc s'étant mis en rapport avec Monsieur Fruttschi président de la commission technique, il a été décidé que les trois matches Suisse-Etats-Unis auraient lieu durant la première semaine du mois de mars. Le premier match se déroulera à Genève ; le second à la Chaux-de-Fonds et le troisième dans une patinoire qui est encore à fixer et qui pourrait être Lyss ou Zoug.

SUÉDOIS ÉTRILLÉS AU TOURNOI DE MOSCOU

Dans le cadre du tournoi international de Moscou, l'URSS a écrasé la Suède par 12-1 (4-0 5-0 3-1). Pour sa part, la Tchécoslovaquie a péniblement pris le meilleur sur la Finlande par 1-0 (0-0 1-0 0-0). Classement du tournoi : 1. URSS, 4 points (61-7) ; 2. Tchécoslovaquie, 4 p. (11-6) ; 3. Finlande, 4 p. (8-4) ; 4. Suède 0 p. (3-24).

Ligue A Pour le titre

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Points, etc. 1. La Chx-de-Fds 2 2 - - 16 9 7

Contre la relégation

Table with 3 columns: Rank, Team, Goals, Points, etc. 1. Ambri Piotta 3 3 - - 18 7 8

basketball

Ligue nationale B

Neuchâtel et Bâle dominant

Peu d'activité en championnat en cette fin d'année. Seul Molino Nuovo s'est déplacé à Lausanne et Neuchâtel pour rattrapper le retard accumulé dans le nombre de rencontres. Le classement du groupe I de ligue B présente actuellement un aspect plus équilibré, Neuchâtel et Bâlois dominant. A moins d'un accident au cours du deuxième tour, il est probable que ces deux formations parviendront à se qualifier dans le tour final pour l'ascension en ligue A.

Olympic, Bourquin, Baillif et Duclos (Stade Français), Kiener (Berne), Macherel (Vevey) Haengr, (Biel), Fedratski (Fédérale) et Boillat (Pully).

football

Sélection brésilienne idéale... sans Pelé !

Neuchâtel était le lieu de rendez-vous de l'équipe nationale, samedi et dimanche passés. Tous les joueurs étaient réunis sous la direction de Joseph Zakar pour un ultime entraînement avant leur départ pour Bremerhaven où ils s'aligneront la semaine prochaine dans un tournoi européen de fin d'année désormais traditionnel.

Le quotidien « O Estado de Sao Paulo » a fait connaître la sélection brésilienne idéale après le championnat national qui vient de se terminer. Cette sélection a été réalisée par 65 journalistes spécialisés des grandes villes du pays. Elle comprend dans un système de 4-3-3, Sergio (Sao Paulo) ; Humberto (Atletico), Perfumo (Cruzeiro), Vantuir (Atletico), Oldair (Atletico) ; Gerson (Sao Paulo), Dirceu Lopez (Cruzeiro) ; Rivelino (Corinthians) ; Jairzinho (Botafogo), Dario (Atletico), Edu (Santos). Le joueur qui a reçu le plus grand nombre de voix est Rivelino (55). Il est suivi de Jairzinho et Vantuir (50).

CLASSEMENT
Résultats : Rosay - Molino Nuovo 69-93. Neuchâtel Sport - Molino Nuovo 87-54. 1. Neuchâtel Sport 10 9 - 1 18

Ligue B Tour de promotion
1. Fribourg 9 6 2 1 46 30 14
2. Berne 9 6 1 2 48 29 13

Ligue B Tour de promotion

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Points, etc. 1. Fribourg 9 6 2 1 46 30 14

Tour de relégation

Table with 5 columns: Rank, Team, Goals, Points, etc. 1. Davos 9 7 2 - 58 26 16

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants ?
Liste des gagnants du concours No 50 des 18-19 décembre 1971 : 2 gagnants avec 13 points : 30.894 fr. 65.

Belo Horizonte champion du Brésil

Atletico de Belo Horizonte est devenu champion du Brésil en battant Botafogo au stade du Maracana de Rio de Janeiro, par 1-0. L'unique but de la rencontre a été marqué par l'avant-centre Dario, de la tête, à la 62me minute.

Notre chronique de la ligue professionnelle nord-américaine Un concurrent dangereux pour Bobby Orr : Tremblay

Le Tricolore de Montréal demeure vaincu sur sa glace et mercredi soir, les Red Wings de Détroit se sont rendus compte qu'ils avaient bel et bien, en face d'eux, le club le mieux équilibré de la Ligue nationale. Les Canadiens ont fait preuve de panache à l'offensive comme en défense, mais Détroit ne s'est pas privé d'en faire autant avec ses jeunes éléments. En fait, ce fut la soirée des défenseurs et Jean-Claude Tremblay a prouvé son génie de l'anticipation et son sens du placement en

frappé de la ligne bleue, laissant pantois le gardien de Détroit. Vic Hadfield a encore fait des siennes, au Spectrum de Philadelphie cette fois : il a enfilé deux buts durant des avantages numériques pour conduire les Rangers de New-York à un éclatant triomphe de 5-0 sur les Flyers. L'offensive percutante des New-Yorkais totalise maintenant 125 buts depuis le début de la campagne. Les Flyers n'ont rien fait qui vaille et les rondelles se sont multipliées dans la direction du portier Doug Favell. Hadfield a compté ses buts sur des revers d'une grande précision. Jean Ratelle, Tel Irvine et Bill Fairbairn ont complété le pointage des Rangers. L'arbitre John Ashley a imposé un total de 85 minutes de punitions aux deux formations et la foule a vibré quand les bancs des joueurs se sont vidés pour une bagarre générale. Depuis l'expansion, le temps des « policiers » est presque révolu et l'on assiste de moins en moins à ces passionnantes empoignades qui électrisaient le jeu et le public et faisaient d'une joute de la ligue nationale un spectacle unique.

LA GLOIRE
Les jours de liesse sont-ils revenus au Forum ? On pourrait le croire car l'arbitre Ashley a dû arrêter le match pendant 10 minutes afin de permettre aux préposés de nettoyer la patinoire couverte de centaines de chapeaux et de programmes lancés par les spectateurs à la suite du tour du cha-

peau de Guy Lafleur. En effet, le premier choix au repêchage lors des dernières assises du circuit Campbell, a pleinement justifié la patience et la confiance du pilote Scotty Bowman et du gérant général Sam Pollock, en éclatant au moment opportun contre les puissants North Stars du Minnesota. Le premier vingt fut une ronde d'observation et Minnesota se permit d'intimider les Canadiens par de vigoureuses mises en échec et un jeu de position très serré. Le deuxième vit le « Tricolore » ouvrir la machine et Pete Mahovich déboutait Maniogo après deux minutes de jeu. Les Stars nivelèrent immédiatement la marque par l'intermédiaire de Bill Goldsworthy mais Lafleur redonnait l'avance au « Tricolore » avant que Labossière remette les équipes à égalité. La dernière période commença mal pour les Canadiens alors qu'un superbe relais du défenseur Gibbs donnait l'occasion de compter à Jean-Paul Paré. Le « bleu-blanc-rouge » ne baissait pas les bras pour autant et, devant une foule en délire, Guy Lafleur exploitait ha-

De notre correspondant à Montréal, Jarco Jojic

comptant deux filets afin de conduire le « bleu-blanc-rouge » à un gain de 4 à 2. Ses performances constantes sont en voie de reléguer Bobby Orr pour les bonifications de mi-saisons. Les Wings revenaient en force en fin de deuxième période et nivelèrent le pointage par Volmar et Berenson mais le compagnon de ligne de Tremblay, Pierre Bouchard, enregistrant son premier but sous la grande tente et redonnait l'avantage au « Tricolore ». L'ultime période vit les Montréalais complètement déchainés et Pete Mahovich, après plusieurs essais infructueux, s'empara rageusement du disque et d'un puissant lancer-

LA GLOIRE

Les jours de liesse sont-ils revenus au Forum ? On pourrait le croire car l'arbitre Ashley a dû arrêter le match pendant 10 minutes afin de permettre aux préposés de nettoyer la patinoire couverte de centaines de chapeaux et de programmes lancés par les spectateurs à la suite du tour du cha-

Derniers résultats

Table with 2 columns: Team, Score. Vancouver - Saint-Louis 2-1; Montréal - Détroit 4-2; Toronto - Minnesota 3-1; Boston - Los-Angeles 5-3;

CLASSEMENTS

Table with 2 columns: Division, Team, Goals, Points, etc. DIVISION EST: New-York 28 19 4 5 131 63 43

SPORTS dernière

SKI
La Canadienne Judy Crawford (20 ans) a remporté le slalom spécial féminin du grand prix international des Contamines (épreuve FIS 1-B), dont le fait marquant aura été la défaite d'ensemble de l'équipe de France qui, à l'exception de Françoise Macchi et d'Isabelle Mir, était représentée par ses meilleurs éléments.

Championnat d'Espagne de première division: Gijon-Real Madrid 1-1.

A l'issue de la seizième journée du championnat de Roumanie, Ut Arad est champion d'automne avec 22 points, devant Bacau (19 points) et U. Cluj (18). Le championnat reprendra au mois de mars.

ITALIE. — Championnat de 1re division (10me journée). — Matches à rejouer: Verona - Bologna 0-0. Mantova - Varese 2-2. Le match Lanerossi Vicenza - Internazionale Milan, qui avait été interrompu dimanche, à la 18me minute, sera rejoué à une date ultérieure.

HOCKEY SUR GLACE

Malgré sa défaite (3-0) face à EV Fussen, tenant du titre, EG Dusseldorf semble bien parti pour remporter le championnat d'Allemagne de l'Ouest. Alors qu'il reste trois journées, la formation de Dusseldorf n'a besoin que de deux points pour parvenir à ses fins. Classement : 1. EG Dusseldorf 29-45 ; 2. EV Fussen 31-44 ; 3. EC Bad Tölz 31-38 ; 4. SC Riessersee 30-37 ; 5. EV Landshut 29-32 ; 6. EV Augsburg 30-24 ; 7. VfL Bad Neuenahr 30-21 ; 8. ESV Kaufbeuren 30-16 ; 9. Krefeld 30-13.

La coupe de Suisse à Nippon Zurich

Pour la troisième fois après 1968 et 1969, Nippon Zurich a remporté la coupe de Suisse. Les judokas zuricois R. Zisli, J. Zinsli, F. Jenni, E. Haenni, K. Kammerer, P. Honold, W. Bammatler, G. Zurkirchen et U. Falk se sont imposés de manière souveraine, à Lausanne, où ils ont battu Budokan Lausanne par 22-1.

boxe

Réunion à Paris

Vainqueur par K.O. Jean-Claude Bouttier conserve sa couronne européenne

A Paris, le Français Jean-Claude Bouttier a conservé son titre de champion d'Europe des poids moyens en battant le Noir de la Jamaïque Bunny Sterling par K.O. à la 14me reprise. Le Britannique a opposé une résistance plus vive que prévue à un adversaire qui, lui, ne manifesta pas son autorité habituelle. Bouttier était en effet mené aux points au terme de la douzième reprise. Jusque-là, le combat avait été émaillé de trop nombreux accrocages et Sterling avait tiré profit au maximum de son allonge, brouillant les cartes en marquant de nombreux points par ses directs à la face. Mais, au 13me round, la Britannique fut soudainement touché au

boxe

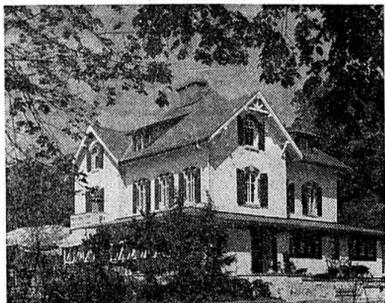
Réunion à Paris

Vainqueur par K.O. Jean-Claude Bouttier conserve sa couronne européenne

menton par un crochet court. Il alla une première fois au tapis. Il devait y retourner à deux reprises et terminer le round très épuisé. Dans la reprise suivante, après une petite minute d'échanges, Sterling fut à nouveau expédié au sol. Cette fois, épuisé, il ne parvint pas à se remettre en garde au compte de dix. Au cours de ce championnat d'Europe fut d'un niveau moyen, Jean-Claude Bouttier n'a pas démontré qu'il était prêt pour un championnat du monde. Une marge importante le sépare encore du tenant du titre mondial de la catégorie, l'Argentin Carlos Monzon.

NOUVEAU SEONASE

Advertisement for SEONASE cereal product, including benefits and contact information.



**Hôtel - Restaurant - Rotisserie de la Gare  
MONTMOLLIN**

Menu de Noël  
Fr. 15.—

*Tortue claire*  
Pâté de foie gras  
avec viande séchée  
Filets mignons aux morilles  
Riz Créole  
Salades mêlées  
Bâche glacée  
Joyeux Noël

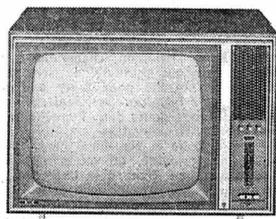
Prière de réserver vos tables assez tôt  
Tél. (038) 31 11 96

Les 23 et 24 décembre fermé  
Noël du personnel

La famille B. Despont-Wetter ainsi que tout le personnel  
transmettent leurs meilleurs vœux à leur fidèle clientèle.

Menu de Saint-Sylvestre  
Rotisserie Fr. 32.— Vêranda Fr. 28.—

*Tortue claire au porto*  
Paillettes au parmesan  
Filets de sole Prince Murat  
Perles de Patna aux amandes  
Sorbet au champagne  
Tournedos Fantasia  
Endives braisées  
Tomates Clamart  
Pommes Mirette  
Dessert surprise  
Mignardises  
Café Viennois  
Avec cotillons et danse



**RADIO - TÉLÉVISION**  
NOIR-BLANC ET COULEUR

**A. KOCH**

Rue de la Gare 11 PESEUX  
Tél. 31 77 77

Service technique garanti  
par spécialiste expérimenté

**APPAREILS MÉNAGERS**

Offre spéciale

**Calèche « Belin »**  
assortiment de petits fours

le paquet

**3<sup>30</sup>**

au lieu de 395



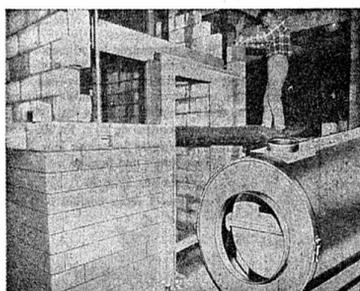
**La Treille**

**POUR VOS REPAS DE FÊTES**

Grand choix de viande de 1<sup>re</sup> qualité: BŒUF - VEAU - PORC -  
AGNEAU - Jambons - Palettes - Fumés - Langues de bœuf fraîches et  
fumées - Charcuterie fine - Salamis - Lapins et poulets frais du pays  
Canards - Dindes - Poulardes fraîches - Pintades - Pigeons - Garniture  
de vol-au-vent, etc. - Pâté en croûte maison - Pâté de foie de volaille

**Boucherie-Charcuterie C. SUDAN**

Avenue du vignoble 27 - Tél. 25 19 42 - Service à domicile



**CHAUFFAGE — RIWOSA  
GÉNÉRATEURS MOBILES  
HERMAN NELSON**

Chauffage  
Préchauffage  
Dégelage

\*\*\*  
LOCATION  
VENTE  
OCCASIONS  
\*\*\*

Pour la  
Suisse romande:  
LOUIS GOLAY  
Route de  
Saint-Maurice 213  
1814  
la Tour-de-Peilz  
Tél. (021) 54 09 15

RIWOSA S. A.  
Witikonstrasse 80  
8032 Zurich

Tél. (01) 53 45 55/6



**Saint-Blaise**



Tél. 33 54 55

**Serrières**



Tél. 31 34 60

**Vauseyon**



Tél. 24 40 35



**Boudry**



Tél. 42 10 30

**Fleurier**



Tél. 61 11 65

**Couvet**



Tél. 63 12 34

*Pour vos repas de fêtes!  
nos bouchers vous proposent:*

**Filets mignons - Rôtis roulés - Gigots  
d'agneau**

**Viande pour fondue bourguignonne  
Viande pour fondue chinoise**

**Palettes - Noix de jambon - Jambons à  
à l'os - Langues fumées**

**Volaille fraîche ou surgelée:**

**Poulets - Lapins - Canards  
Cailles - Rôtis de dindonneaux, etc.**

**Dindes fraîches 1/2 kg 4<sup>50</sup>**

**Pâté de foie 100 g 1.—**

**Pâté de foie breton 100 g 1<sup>10</sup>**

**Pâtés en croûte  
Salami - Charcuterie, etc.**

Nous prenons vos commandes par téléphone dès maintenant.

*Pour tous les goûts!*  
**HOTEL DU PONT  
COUVET**

M. et M<sup>me</sup> MICHEL MULLER - TÉL. (038) 63 11 15

**BEAUX MENUS à  
Noël  
Saint-Sylvestre  
Jour de l'an**

Sylvestre  
DANSE  
Cotillons - Ambiance

Jour de l'An  
BAL MASQUÉ avec prix  
animé par les  
« RODGYERS »  
Prière de réserver sa table

**Pas d'alcool aux enfants  
car c'est un poison pour  
leur santé**

**Confection mesure  
homme**

Nous vous offrons un choix im-  
mense de tissus modernes com-  
plets à partir de Fr. 350.—  
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 90 17.

Avis aux amis de la boxe:  
**billets Cassius Clay  
+ J. Blyn**

à 50 % de réduction.  
S'adresser à Th. Locher, droguerie,  
Würenlos (AG).  
Tél. (056) 74 13 09.

**LE RESTAURANT DE LA ROSIÈRE**

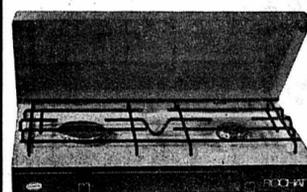
Parcs 115 Neuchâtel Tél. 25 93 73

vous convie au Réveillon de Saint-Sylvestre  
sous le signe de la

**Belle Epoque**

- Décor et ambiance dignes des années folles
- Notre menu:
- LE VELOUTÉ DES PÊCHEURS
- LE JAMBON DE PARME ET SES FAVORITES
- LA CROUSTADE DE RIS DE VEAU FORESTIÈRE
- LE SORBET AU SAUTERNES
- LE FILET DE CHAROLAIS ET SA BELLE JARDINIÈRE
- LE BRIE SUR PAILLE
- LA COUPE FRENCH-CANCAN
- LE COUP DE L'ÉTRIER Fr. 30.—

Prière de réserver votre table  
Tenue de circonstance désirée mais non obligatoire.  
A Noël 25 et le 26 décembre, le restaurant sera fermé  
les deux jours



**ROCHAT  
CERNIER**

☎ 533 532

Cuisez avec  
des appareils  
merveilleux!

RÉCHAUDS - CUISINIÈRES à l'essai 3 jours  
gratuitement.

Service après-vente et garantie 2 ans.



**BUTAGAZ**

La **COUPE HARDY** est l'affaire  
du spécialiste...

**FRANÇOIS coiffeur de PARIS**  
NEUCHÂTEL  
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

**VÉHICULES A MOTEUR**

A vendre  
**VW 1300**  
expertisée.

Garage des Draizes.  
Tél. 31 38 38.

A vendre  
**Austin 1300**  
modèle 1969,  
blanche, 35.000 km,  
comme neuve.  
Garage du Val-de-Ruz  
Boudevilliers.  
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre  
**Ford 17 M**  
Super, 1965, bon  
état. Expertisée.  
Tél. (038) 33 36 55,  
dès 19 heures.

J'achète  
**voitures**

modèles récents.  
Tél. (038) 47 16 12,  
47 19 40.

A vendre  
**Ford Capri  
1600 GT**

rouge, 1970,  
état de neuf,  
expertisée.  
Tél. 36 11 30.  
Garage de la Station  
2042 Valangin.

A vendre  
**Ami 8 Break**  
blanche, 1969-12,  
30.000 km.  
Tél. 36 11 30.  
Garage de la Station  
2042 Valangin.

**GARAGE WASER  
NEUCHÂTEL**

**MORRIS 1800**  
5 places  
4 portes  
Modèle 1967  
Révisée  
Expertisée  
Prix:  
Fr. 3900.—

Rue du Seyon 34-38  
Tél. 038 25 16 28  
25 00 98

A vendre  
**Ford Taunus  
1600 L**

1970, 25.000 km,  
radio;

**Mercedes  
250  
automatique**

1970, 46.000 km,  
radio;

**VW 1300**

1970, toit ouvrant,  
35.000 km.

Voitures non acci-  
dentées, expertisées,  
kilométrage rigou-  
reusement  
authentique.  
Prix intéressant.  
**Pierre Gross,**  
automobiles,  
2013 Colombier (NE).  
Tél. (038) 41 11 73.

A donner contre  
bons soins  
**chatons**  
2 mois, propres.  
Amis des bêtes.  
Tél. (038) 31 76 56.

**Peaux  
Housses**  
pour sièges de  
voiture.  
Mme Wagner,  
Pain-Blanc 17,  
Serrières.  
Tél. 31 53 67.

**OCCASIONS**

**DAF 55 Combi**  
1970, blanche, 29.000 km.  
Expertisée. Reprise.  
Facilités de paiement  
avec crédit G.M.A.C.

**GARAGE DU ROC**  
MUTUELLE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33 11 14

**OCCASION**

**Coupé Fiat 124**  
1967, bleu turquoise  
55.000 km  
**6500.—**

l'affaire  
d'aujourd'hui

Garages  
Henri Favre  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel 038 24 12 12



Pour cause de décès, A VENDRE

**Jeepster Commando**

6 cylindres, 18,80 CV, 1967,  
34.000 km, 4 pneus clous, radio  
volant bois, etc.  
Véhicule tout terrain, très soigné.  
Couleur blanche.  
Véhicule expertisé avec plaques.  
Prix à discuter. Paiement com-  
pantant.  
Tél. (039) 23 40 05.

**OCCASIONS**

**OPEL Kadett**  
1968, 4 portes, 53.000 km.  
Etat impeccable. Reprise.  
Facilités de paiement  
avec crédit G.M.A.C.

**GARAGE DU ROC**  
MUTUELLE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33 11 14

Problèmes  
de transport?  
Louez votre  
transporteur

chez  
**interRent iR**

**Garage Hirondelle**

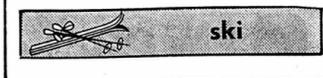
Pierre Senn Neuchâtel  
Téléphone (038) 24 72 72

interRent voitures de location

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos pro-  
blèmes de publicité. Nous avons pour les  
résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



Réflexions sur un début de saison



# Tyler Palmer: pittoresque mais aussi doué

## Les Français toujours sans victoire - Faiblesses suisses en évidence

Russi - Haker - Schranz - Palmer. Ce sont les noms de vainqueurs des quatre épreuves de la première tranche de la coupe du monde. Si la victoire de Schranz confirma la longévité d'un champion hors du commun, si la victoire du Norvégien Haker fut une surprise pour tout le monde, celle de l'Américain Palmer n'étonnera sans doute personne.

**AUCUN CALCUL**

Palmer est non seulement le personnage le plus pittoresque du ski alpin, il est aussi doté d'un talent exceptionnel pour le slalom, où sa manière de concevoir la course se révélera payante chaque fois qu'il

réussira à passer. Car Palmer joue gros. Il n'est pas de la race de ceux qui calculent et qui tirent des plans sur la comète. Il n'a pas l'habitude de s'entourer de précautions particulières. Il a choisi de prendre toujours tous les risques. Preuve qu'il a raison: il a déjà battu deux fois l'élite mondiale. Ça montre, en outre, qu'il possède une grande maîtrise: pour gagner un slalom, il faut deux manches sans accrochage.

**PRÉSENCE D'AUGERT**

A la longue, il est certain que Jean-Noël Augert lui sera supérieur parce qu'il a plus de métier, plus de régularité. Cependant,

Palmer peut très bien devenir champion olympique, par exemple. Parlant d'Augert, on constate que l'équipe de France masculine est encore sans victoire, elle qui, l'année passée, avait paru écraser ses adversaires au début de la saison. Augert a gagné le slalom des Menuires — coupe d'Europe — et il s'est classé deuxième à Val-d'Isère (giant) et à Sestrières. Il est donc présent: ses qualités sont intactes. A Val-d'Isère, il a perdu 55/100 de seconde sur Haker; à Sestrières, 54 sur Palmer. Il n'est probablement pas au sommet de sa forme, mais on sent que, pour le moment, il n'y a pas d'autre champion du monde que lui.

crise profonde. Disqualifié à Val-d'Isère, disqualifié à Sestrières. Il entame sa saison comme il a terminé la précédente: en butte à des difficultés qui sont surtout de nature psychologique.

**DUVILLARD EN EVIDENCE**

On regarde du côté de Duvillard, qui s'estimait le plus touché par l'abolition de la course de descente. Il a l'ambition de devenir un skieur polyvalent et de gagner des points dans les trois spécialités de la coupe du monde. Depuis le départ de Killy et en attendant l'affirmation de Theni en descente, il y a une place à prendre.

De fait, Duvillard est en train de réaliser son projet: 13me à St-Moritz, 8me à la descente et 3me au géant de Val-d'Isère, il se classe 6me dans ce premier slalom de la saison. Pour le moment, il est le seul à avoir un total provenant des trois domaines du ski alpin et, si on se penche sur ses divers classements, on est obligé d'admettre que même sans victoire, il est un des meilleurs skieurs de ce mois de décembre.

**FAIBLESSES SUISSES**

L'équipe de Suisse est forte en descente. Dans l'enthousiasme suscité par ses résultats, il ne faut pas oublier ses faiblesses. Le slalom en est une. Maintenant qu'elle n'a plus Giovanoli pour la maintenir à la surface, elle aurait de la peine à se faire respecter: il lui faudra l'expérience et la régularité de Bruggmann, qui a progressé (9me) par rapport à sa performance de Val-d'Isère (13me) en slalom géant. A Val-d'Isère, Bruggmann avait commis une faute dans la première manche, ce qui avait eu pour conséquence de le reléguer à la 19me place. En dépit de l'âge — Schranz a prouvé que l'âge n'avait qu'une importance secondaire — il demeure une valeur sûre du ski suisse, en slalom spécial et en slalom géant. Hemmi ne se développe pas aussi bien, pas aussi rapidement en tout cas, qu'on le pensait, et Tresch devra faire beaucoup de progrès en slalom pour pouvoir viser le même objectif que Duvillard.

Ce premier slalom a mis en évidence — une fois de plus — le talent de l'Espagnol Ochoa et la tranquille assurance du Polonais Bachleda. Bachleda se situe à l'opposé de Palmer. Il n'a jamais réalisé de coup d'éclat, mais il est toujours là, aux places d'honneurs: 4me à Val-d'Isère, 8me à Sestrières.

**CONFIRMATION DE NADIG**

Cette fois, le doute n'est plus permis: Marie-Thérèse Nadig est douée pour la descente — 6me, 5me, 5me. Elle n'a admis devant elle que les plus éprouvés parmi les spécialistes de l'élite mondiale et elle semble se tenir farouchement au niveau d'Isabelle Mir qu'elle précéda de 40/100 à Val-d'Isère et qui se classa juste devant elle, vendredi mais, comme à Val-d'Isère, les jeunes skieuses suisses ne furent pas aussi bonnes en slalom qu'en descente. Il n'est pas possible de progresser partout à la fois.

Guy CURDY



TOUJOURS PRÉSENT. — Jean-Noël Augert termine régulièrement aux rangs d'honneur. Sur l'ensemble des slaloms, il est bien le meilleur. (Téléphoto AP)

**patinage de vitesse**

### Les exigences suisses pour Sapporo

La commission technique « vitesse » de l'Union suisse patinage a publié le communiqué suivant concernant le mode de qualification adopté pour les Jeux olympiques de Sapporo:

« Le comité national pour le sport d'élite, en accord avec la commission technique de patinage de vitesse de l'Union suisse de patinage, a fixé le mode de sélection pour une participation Jeux olympiques de Sapporo 1972.

Les patineurs devront, cette année encore, réussir des temps-limites, malgré la décision antérieure de sélectionner selon le classement final des championnats d'Europe. Cette modification a été décidée en raison des dates trop tardives de ces championnats (22 et 23 janvier 1972) par rapport à la date de départ de tous les athlètes pour Sapporo, soit le 25 janvier 1972.

Les limites fixées sont: 500 m en 41"6 — 1500 m en 2'08"5 — 5000 m en 7'45" — 10.000 m en 16"00".

Le cadre préolympique, après le retrait de Peter Reimann (Davos) pour des raisons médicales, est formé de H. Widmer (Bâle) et F. Krienbuhl (Zurich)".

**Krienbuhl a presque réussi**

Le «vétéran» zuricois Franz Krienbuhl (42 ans) a démontré une forme réjouissante en ce début de saison. A Davos, il a amélioré de près de deux secondes son propre record suisse du 5000 mètres en 7'46"1. Il a, ainsi, manqué de très peu (1"1) la limite de qualification pour les Jeux olympiques. Toutefois, cette excellente performance lui a permis d'améliorer également le record national du match quatre épreuves, avec 178,410 points.

**natation**

### Coupe de Noël à Genève

## Le Saint-Gallois Wurmli s'impose

Le Saint-Gallois Hanspeter Wurmli, champion suisse d'hiver du 100 m libre en 1970, a dominé la 42me édition de la coupe de Noël, à Genève. Sur une distance de 110 mètres, il a devancé de près de trois secondes le Veveysan Laurent Baillif, déjà deuxième l'an dernier derrière le Genevois Alain Baudin. A la mi-parcours, Wurmli était déjà au commandement et il s'est imposé sans être inquiété.

**EXCELLENT TEMPS**

Chez les dames, la victoire est revenue pour la quatrième fois consécutive à la

**lutte**

### Martigny champion suisse par équipes

A Saxon, le Martigny-Sporting club a remporté le championnat suisse par équipes devant Dommidier. Au cours de ce championnat, une surprise a été causée par le Valaisan Raphy Martinetti, qui a réussi à battre le Fribourgeois Chardonnet, présélectionné olympique. Raphy Martinetti, qui est également arbitre international, a été moins heureux au cours de son dernier combat, contre le Bâlois Jost. Il a fait une chute au troisième round et il s'est fracturé la cheville droite.

L'équipe victorieuse était composée de Pagiotti, Magestrini, Speck, Nicolet, Rama, Milhlt, R. Martinetti, J. Martinetti, E. Martinetti et E. Dessimoz.

Résultats: Martigny - GG Berne 7-3; Martigny - Bâle 7,5 - 2,5; Martigny - Dommidier 7-3; Dommidier - Bâle 8-1; GG Berne - Bâle 5,5 - 3,5; Dommidier - GG Berne 5,5 - 3,5. Classement final: 1. Martigny 3 v.; 2. Dommidier 2 v.; 3. GG Berne 1 v.; 4. ASF Bâle 0 v.

**Genevoise Christiane Flamand, qui fit la décision dès le départ. Christiane Flamand s'est imposée dans l'excellent temps de 57"4, ce qui lui aurait valu la... troisième place dans l'épreuve masculine. Elle s'est en effet montrée plus rapide notamment que le multiple champion suisse Alain Charney.**

L'épreuve s'étant courue entre le Pont de la Machine et le Pont de l'Île, sur le bras gauche du Rhône alors qu'elle a lieu habituellement entre le Pont des Bergues et le Pont de la Machine, il n'est pas possible de comparer les temps réussis par Hanspeter Wurmli et Christiane Flamand avec les records de la course (la distance est plus courte et le courant est beaucoup plus fort). On peut néanmoins affirmer que la performance de Christiane Flamand en particulier est de très grande valeur.

**RÉSULTATS**

Messieurs. Licenciés: 1. Wurmli (Saint-Gall) 53"3; 2. Baillif (Vevey) 56"2; 3. Charney (Genève) 57"6; 4. Baudin (Genève) 58"4; 5. Karasek (Bâle) 58"6; 6. Modelon (Genève) 58"8; 7. Frei (Genève) 1'00"1; 8. Merazzi (Bienne) et Herzog (Bâle) 1'00"2; 10. Bischoff (Genève) 1'00"8. — Non licenciés: 1. Kuhn (Winterthur) et Muller (Genève) 1'01"9; 3. Kull (Uzwil) 1'04"7.

Dames. Licenciées et non licenciées: 1. Christiane Flamand (Genève) 57"4; 2. Roselyne Gisclon (Vevey) 1'03"4; 3. Dominique Gisclon (Vevey) 1'09"; 4. Sylvie Kappeyne (Genève) 1'16"; 5. Leila Turner (Genève) 1'18".

Vétérans (dames et messieurs): 1. Delessert (né en 1916) 1'26"2; 2. Aguet (1930) 1'40"1; 3. Schust (1907) 1'43"6; 4. Walde (1890) 2'00"3.

Interclubs: 1. Genève-natation (Flamand, Charney, Baudin) 2'53"4; 2. Saint-Gall (Wurmli, Osterwalder, Oberholzer) 3'02"3; 3. O.B. Bâle, 3'06"9; 4. Vevey-natation 3'08"6; 5. Zurich Zurich 3'13"5.

# LES BANQUES DU CANTON

portent à la connaissance du public que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés comme suit pendant les

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE

**NEUCHÂTEL**  
Vendredi 24 décembre (veille de Noël)  
Guichets et bureaux à 12 h  
Vendredi 31 décembre (Sylvestre)  
Guichets et bureaux à 12 h

**LA CHAUX-DE-FONDS ET LE LOCLE**  
Vendredi 24 décembre (veille de Noël)  
Guichets à 12 h 30  
Vendredi 31 décembre (Sylvestre)  
Guichets à 12 h

Elles rappellent à leur clientèle que l'horaire d'ouverture des guichets de Neuchâtel est d'ordinaire le suivant:

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
**CRÉDIT SUISSE**  
**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**  
**UNION DE BANQUES SUISSES**

lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
de 8 heures à 16 h 30  
sans interruption

jeudi:  
de 8 heures à 17 h 30  
sans interruption

**BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**  
**BANQUE HYPOTHÉCAIRE & COMMERCIALE SUISSE**  
**BANQUE BONHÔTE & Cie**  
**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**

lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 heures

jeudi:  
de 8 heures à 12 h 15 et de 13 h 15 à 18 heures

# Mondial pour les fêtes!

4 recettes



**Cocktail de fruits Mondial** — une macédoine de fruits délicieux, sélectionnés, parfaitement mûrs.  
Boîte de 822 g  
2 boîtes  
**4.30** au lieu de 5.20

**Ananas Mondial** — des ananas à la pulpe savoureuse, en tranches entières.  
Boîte de 567 g =  
10 tranches  
2 boîtes  
**2.40** au lieu de 2.80

**Pêches Mondial**, juteuses et aromatiques.  
Un dessert succulent.  
Boîte de 822 g  
2 boîtes  
**3.70** au lieu de 4.30

**Asperges Mondial** en branches, blanches, tendres et pelées. Meilleure qualité de Formose.  
Verre de 410 g contenu égoutté 280 g  
**2.20** au lieu de 2.95

## 4 recettes Mondial pour les fêtes!

Laver 150 g de raisins blancs, enlever les tiges, partager chaque raisin en deux et enlever les graines. Mettre les raisins ainsi préparés dans un bocal haut et étroit, muni d'un couvercle à visser.  
Mélanger 3 cuillerées à soupe de miel avec une cuillerée à soupe de cognac et en arroser les raisins. Faire mariner le tout pendant deux heures.  
Egoutter des moitiés de pêches et les déposer sur des petits plats à portions. Remplir les moitiés de pêches de raisins avec leur jus et servir.

Préparer la Coupe Rapide au chocolat selon le mode de préparation sur le sachet. Egoutter le contenu d'une boîte de cocktail de fruits Mondial. Remplir par couches successives un récipient de Coupe Rapide au chocolat et de fruits cocktail. Garnir le tout avec une cerise ou éventuellement de la crème Chantilly.

Couper les tranches d'ananas en petits morceaux. Débiter 4 oranges Jaffa en quartiers sans peau. Dénoyer 40 g de dattes et les couper en longueur et en quatre morceaux. Mélanger du jus d'oranges, 1 dl de jus d'ananas avec une cuillerée à soupe de miel et une cuillerée à café de kirsch. Verser sur les fruits et bien mélanger le tout.

Réchauffer les asperges Mondial dans leur jus. Verser le liquide et dresser sur un plat chauffé à l'avance. Saupoudrer les pointes d'asperges avec 30 g de Gruyère râpé et arroser avec 30 g de beurre fondu. Le beurre doit être doré, car s'il est trop brun, il est peu indiqué pour la santé, même s'il a meilleur goût.



Nous avons particulièrement soigné notre choix dans/les articles CADEAUX suivants :

- Baromètres**
- Loupes**
- Etuis**  
à lunettes
- Jumelles**
- Jumelles**  
de théâtre
- Microscopes**  
d'écoliers
- Spécialité :
- Lunettes de ski**  
dernières créations



**La belle perruque**  
chez le spécialiste  
Haute coiffure



Temple-Neuf 1, tél. 25 74 74

**Grande action "reprise de TV" LOEWE OPTA**

Quelle que soit sa marque, votre vieux téléviseur voit actuellement croître sa valeur (Fr. 200.- au minimum, même s'il est hors d'usage). Profitez de la grande action «reprise» LOEWE et échangez votre vieux poste contre un LOEWE ultra-moderne, modèle 1972.

Demandez — gratuitement et sans engagement — une proposition super-avantageuse de reprise... au spécialiste LOEWE OPTA, bien entendu:

**TELEMO RADIO TV SAINT-BLAISE**  
Tél. 33 55 22

# A TOUT NOUVEL ABONNÉ DE LA FAN



**OFFRE SPÉCIALE DE FIN D'ANNÉE**

**FAN VOUS SERA DISTRIBUÉE GRATUITEMENT JUSQU'À FIN DÉCEMBRE**

Feuille d'Avis de Neuchâtel L'EXPRESS Service des abonnements 2001 Neuchâtel

Je m'abonne dès ce jour à la FAN

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
N° et rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
N° postal: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

\* jusqu'à fin mars 1972  
\* jusqu'à fin juin 1972  
\* jusqu'à fin décembre 1972

pour Fr. 17.50  
pour Fr. 33.50  
pour Fr. 64.—

Ne pas payer d'avance, vous recevrez une carte de versement!

# OSS 117 LES ESPIONS DU PIREE

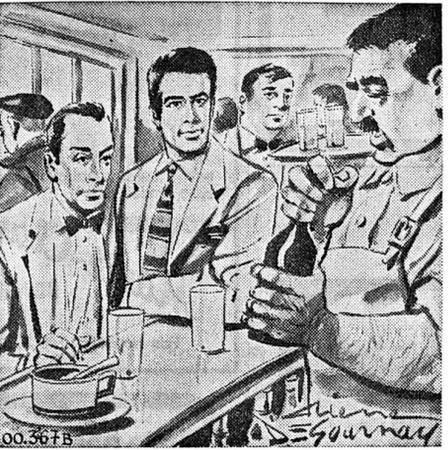
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

**RÉSUMÉ :** Le patron du yacht « Ganymède » est découvert assassiné par Hubert Bonisseur de la Bath et Enrique Sagarra.

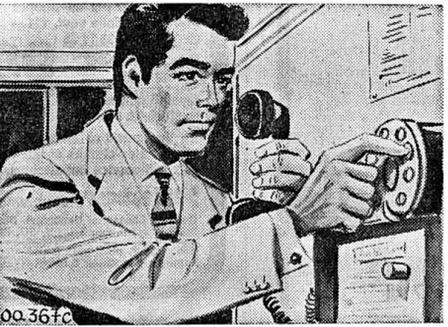
## Le rendez-vous avec Patrocte



Prenant garde à ne pas déplacer le cadavre, Hubert le fouilla. Son portefeuille contenait des papiers au nom d'Achille Pipinelli, et les photos ne permettaient pas de douter de l'identité du mort. Dans la cabine sans air, la chaleur était intenable. Ayant soin de ne laisser aucune empreinte, Hubert et Enrique se livrèrent à une perquisition minutieuse, mais qui ne donna aucun résultat. Éteignant la lumière, ils sortirent, laissant le corps exactement dans la position où ils l'avaient trouvé. La place Kanaris était animée par une foule de gens qui buvaient du café ou de la bière aux terrasses des cafés. « Vérifions que nous ne sommes pas filés », dit Hubert.



L'instant d'après, Enrique s'était perdu dans la foule, tandis que Hubert demeurait seul, bien en vue. S'engageant dans la rue Ralli, il s'arrêta près du monument aux morts, devant l'écran d'un cinéma en plein air, puis redescendit de l'autre côté de la colline, allant vers le port central. Il s'arrêta une nouvelle fois devant un cabaret à l'enseigne de « John Bull », considéra un instant les photos exposées en vitrine, puis entra, et alla s'accouder au bar. Deux minutes après, il fut rejoint par Enrique. « Tout est clair », dit celui-ci entre ses dents.



De l'autre côté de la chaussée était une cabine téléphonique vitrée. Hubert y alla, cependant qu'Enrique continuait sa surveillance. Il composa un numéro. A l'autre bout du fil, une sonnerie vibra longuement avant qu'une voix rauque, peut aimable, répondit. « Patrocte ? » demanda Hubert. L'écouteur ne lui renvoya qu'un vague grognement. « Je voudrais lui parler de la part de son cousin Alexis » — « Alexis ? Qu'est-ce qu'il devient ? » — « Il a toujours son taxi, et sa femme vient de lui donner des jumeaux. » Il y eut un silence, puis la voix rauque déclara : « Je suis Patrocte. »



« Je pourrais vous voir ? » proposa Hubert. « Où êtes-vous ? » — « Dans une cabine publique du port central, en face du John Bull. » — « Suivez le quai, et passez devant les bâtiments de la douane. Je vous retrouverai dans cinq ou dix minutes sur Aditi Alkimon. » Un délicé. Le dénommé Patrocte avait raccroché. Hubert rejoignit Enrique, et le mit au courant. « Prenez un taxi et allez chercher votre bagnole, dit-il. J'aimerais que vous soyez en tête de file. » Enrique s'éloigna, et Hubert partit à pied dans un sens opposé. Le port était empli de navires illuminés.

Demain : La Ford

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

- Salade niçoise
- Poulet Clamart
- Petits pois
- Chips
- Compote de pruneaux

## LE PLAT DU JOUR : Poulet Clamart

Pour 4 personnes : 1 poulet, 8 fonds d'artichauts, 400 g de petits pois, quelques feuilles de laitue, 150 g de beurre, du cresson, du sel, du poivre, très peu de sucre, du persil haché.

Préparation : 25 minutes ; cuisson : ¾ d'heure.

Faites rôtir le poulet au four avec du beurre, du sel et du poivre. Passez les petits pois (en conserve) au beurre avec la laitue ciselée. Assaisonnez-les de sel, de poivre et ajoutez-y une cuillerée à café de sucre.

Faites chauffer les fonds d'artichauts dans leur cuisson. Dressez le poulet sur le plat de service et entourez-le avec les fonds d'artichauts remplis de petits pois. Déglacez la cuisson du poulet avec un verre d'eau et garnissez avec du persil haché et du cresson.

Vous pouvez remplacer les artichauts par de grosses têtes de champignons. Pour qu'un poulet rôti soit bien tendre, il ne faut pas le laisser plus de 15 minutes sur un feu vif, au-delà de ce temps il durcira.

## Nez

Si votre nez luit, ne vous repoudrez pas cinquante fois par jour, ce qui forme rapidement des placards. Appliquez une crème de base non grasse, vaporisez de l'eau de rose, laissez sécher sans essuyer, puis poudrez.

Il vous suffira ensuite de faire un ou deux raccords au compact dans la journée. Ou bien, employez une crème spéciale de levure par exemple, qui ramollit aussi les points noirs.

## Rougeurs

Pour éviter les rougeurs du visage, mettez dans ½ litre d'eau froide 15 g de marrons d'Inde (fruits du marronnier) dépouillés de leur écorce et coupés en petits morceaux ou râpés. Faire chauffer et laisser bouillir pendant dix minutes, passer. Se lotionner le visage matin et soir avec cette décoction.

## A table

La plus grave de nos erreurs, lorsque nous nous mettons à table est d'ignorer l'influence de notre état d'esprit sur la bonne ou mauvaise assimilation de nos aliments. Nous « expédions » souvent nos repas comme s'il s'agissait d'une corvée, sans parler de la mastication elle-même qui est primordiale. Nous mangeons avec une insouciance coupable, n'importe quoi, n'importe quand.

Dans le bruit, dans la hâte, vous voyez dans les restaurants, les réfectoires, des masses de gens parler en mangeant, gesticuler, écouter un transistor... faire ainsi deux ou trois choses à la fois : parler, s'étonner, se fâcher... manger. Le fait d'écouter, de discuter, provoque un afflux sanguin au cerveau ; celui de manger un afflux dans les voies digestives, d'où contraction, déséquilibre. Résultat : mauvaise digestion.

## A méditer

Il y a des gens si mal conformés qu'ils boudent ce qu'ils ont, regrettent ce qu'ils ont eu et tremblent de ce qu'ils auront.

Louise de VILMORIN

# HOROSCOPE

Les activités les plus diverses seront favorisées le matin. Le restant de la journée sera très agité.

**Naissances :** Les enfants de ce jour seront dynamiques, hardis, impulsifs et très remuants.

### BÉLIER (21/3 - 19/4)

**Santé :** Vous ne dormez pas suffisamment. **Amour :** Montrez-vous plus compréhensif. **Affaires :** Prenez les décisions qui s'imposent.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé :** Marchez un peu après les repas. **Amour :** Ne sous-estimez pas les qualités morales. **Affaires :** Vous devrez faire un effort supplémentaire.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé :** Ne vous écoutez pas tant. **Amour :** N'écoutez rien qui puisse prêter à confusion. **Affaires :** Le but fixé est encore lointain.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé :** Vous vous nourrissez d'une façon très fantaisiste. **Amour :** Tenez les promesses que vous faites. **Affaires :** Soyez en possession de tous vos moyens.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé :** Ne portez pas de chaussures étroites. **Amour :** La confiance réciproque doit être totale. **Affaires :** La plus grande prudence est recommandée.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé :** La dépression nerveuse vous guette. **Amour :** Préservez votre vie privée. **Affaires :** Ne participez pas aux petites rivalités.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé :** Préférez les jus de fruits aux boissons alcoolisées. **Amour :** Ne vous laissez pas tenter par une nouvelle aventure. **Affaires :** Tentez un nouveau bond en avant.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé :** Évitez les médicaments auxquels vous êtes allergique. **Amour :** Venez en aide à un ami dans l'ennui. **Affaires :** Ne prenez pas d'engagements trop lointains.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé :** Faites une cure pour votre vésicule biliaire. **Amour :** Vous vous créez de nouvelles relations. **Affaires :** Modifiez certains projets.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé :** N'abusez pas de vos forces. **Amour :** Ne cédez pas à un premier emballement. **Affaires :** Cultivez vos relations d'affaires.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé :** Surveillez attentivement votre tension. **Amour :** Tenez les promesses faites à l'être cher. **Affaires :** Surveillez de près vos dépenses.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé :** Variez davantage vos menus. **Amour :** Vous manquez par trop de modestie. **Affaires :** Soyez ponctuel à vos rendez-vous.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 588

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

## HORIZONTALEMENT

1. Ne s'expriment pas sans un minimum de politesse.
2. Heurtera violemment.
3. Parresseux.
4. Il trahit celle qui l'aime.
5. Rivière de France.
6. Génie bienfaisant.
7. Agent travesti.
8. Instrument de chirurgie.
9. Il fume et crache.
10. Ils ont fait une grosse perte.
11. Symbole.
12. Est naturellement limitée.
13. Les vers en ont un nombre variable, ou pas du tout.
14. Autre symbole.
15. On y tient les vins au frais.
16. Propre à quelque chose.
17. Figure héraldique.
18. Fameux industriel américain.
19. Certains sont des œilletons.

## VERTICALEMENT

1. Liqueur alcoolique.
2. Chercher à surprendre.
3. Station balnéaire, près de Venise.
4. Négation.
5. Le bord de l'eau.
6. On voudrait rouler dessus.
7. N'est pas à sa place.
8. Héros du Romancero espagnol.
9. Adverbe.
10. Ville de Belgique.
11. Pied du pape.
12. La folle en est un.
13. Conjonction.
14. Ile de l'URSS.
15. Qu'en pourrait-on tirer ?
16. De même.
17. Choix méthodique.
18. Au nez de Bucéphale.
19. Son bois est parfumé.
20. Ils font les grandes rivières.

## Solution du No 587

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	A	G	A	B	O	N	D	E
2	C	A	N	O	N	S	U	I	T
3	O	R	B	A	T	E	Z	O	
4	M	I	N	E	R	E	N	A	N
5	B	E	A	U	N	E	A	I	N
6	I	N	T	R	I	M	E	N	A
7	N	E	T	D	O	R	I	E	N
8	A	M	E	R	L	I	S	T	
9	R	U	E	C	O	N	O	M	E
10	D	E	P	A	S	S	E	U	S

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Il faut savoir
- 18.10 (C) La grande aventure des petits animaux
- 18.25 (C) Courrier romand
- 19.00 (C) Le Manège enchanté
- 19.05 (C) Les Secrets de la mer Rouge
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 (C) François Gaillard ou la vie des autres
- 21.30 (C) Les portes de l'atelier
- 21.55 (C) Mon pays et le sien :
- 22.20 L'opinion
- 22.30 Téléjournal
- Artistes de la semaine
- 22.40 Fin

## SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 La maison des jouets
- 18.44 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Cher oncle Bill
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Le lien
- 21.10 (C) Sport 71
- 21.55 Téléjournal
- 22.05 (C) Le Grand Théâtre du monde :

## FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.20 Hebdo Midi Affaires
- 13.46 Je voudrais savoir
- 16.00 R.T.S. Promotion
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Un mystère par jour
- 20.30 Un mot pour rire
- 20.35 Adieu Balthaz

CHACQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hobodomadulaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

## FRANCE II

- 21.50 Les bonnes adresses du passé
- 22.40 Les années folles
- 23.40 Télé-nuit
- 13.30 (N) R.T.S. Promotion
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Le Poème des deux cœurs
- 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 (C) Journal
- 20.30 (C) Les dossiers de l'écran (C) Buffalo Bill
- 23.30 (C) 24 heures dernière

## SVIZZERA ITALIANA

- 10.00 Per la scuola
- 11.00 Per la scuola
- 18.10 (C) Per il piccol
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Incontr
- 19.50 Diapason
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il regionale
- 21.00 (C) L'uomo di Rio
- 22.30 Antoine
- 23.10 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, le miracle de Tschilli-Tschalla. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, que fait-il ? 21 h, auf Abru. 22.15, les rêves d'Ilo-na Medvezcky. 23 h, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

- 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, fausse alarme. 19.10, Max la Menace. 19.45, informations, météo. 20.15, les handicapés physiques chez eux. 21 h, U.F.O. 21.50, aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo. 22.50, La Mère.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous et informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-matins et revue de presse. 9 h et 10 h, informations. 9.05, bande à part. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi et informations. 12.05, aujourd'hui ; on cause, on cause ; un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine et mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures et Chopin ou la solitude des Anges. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes et bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir et informations. 18.05, le magazine des beaux-arts. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le passe-partout. 20.30, Les Trois Coups de minuit, pièce d'André Obey. 22.35, informations. 22.45, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.32, hymne national.

## Second programme

10 h, œuvres de Tartini. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, œuvres de Tartini. 11 h, le livre d'Or des confédérés : recherches récentes en archéologie. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h,

les aventures de Roland Durtal : Anniversaire, pièce policière d'I. Villars. 15 h, livre d'Or du concours international d'exécution musicale, Genève 1971. 15.50, orchestre de la Suisse romande. 18 h, tous les jeunes et bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations : cette semaine en pays vaudois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, play time. 20.30, La Force du destin, opéra, Verdi, livret de F.-M. Piave. 21.10, les nouveautés de l'enregistrement. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

Informations : 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8 h, fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire de Sicile et d'Espagne. 11.05, valses de Joh. Strauss. 11.30, chansons et danses populaires. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, solistes de musique légère. 15.05, opéras. 16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, pour le 60ème anniversaire de Paul Burkhardt. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz européen. 23.15, résultats des matches de hockey sur glace. 23.30, pop 71.

# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

**EXPOSITIONS.** — Musée d'ethnographie : Exposition Les Touareg. **Centre culturel neuchâtelois :** amateurs italiens résidant dans le canton de Neuchâtel. **Tourisme :** Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. **CINÉMA.** — **Palace :** 20 h 30, Anatomie de l'amour physique. 20 ans. **Arcades :** 20 h 30, Michel Strogoff. 12 ans. **Rex :** 20 h 45, Vacances érotiques. 20 ans. **Studio :** 20 h 30, Une messe pour Dracula. 16 ans. **Bio :** 18 h 40 et 20 h 45, Le Lien. 18 ans. **Apollo :** 15 h et 20 h 30, Bataillon 999. 18 ans. **DANSE ET ATTRACTIONS.** — L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalade jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

## DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. **Pharmacie d'office :** F. Tripet, Seyon. La période de service commencent à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

**Service d'urgence des pharmacies :** Région Boudry-La Côte ; Pharmacie P. Tozzini, Corcelles, 31 13 47.

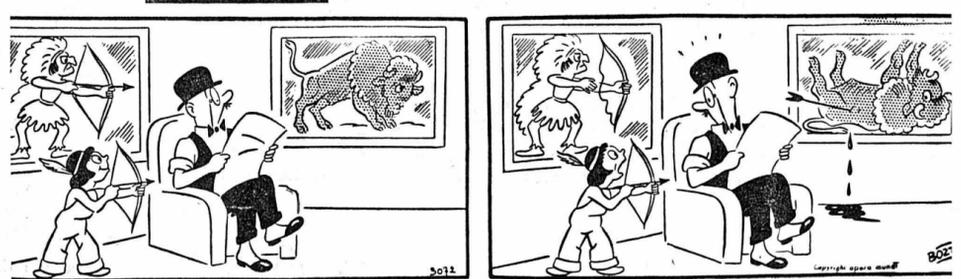
## AUVERNIER

**Galerie Numaga :** 1. Peintures sous-verre espagnoles (Fixés). 2. Marcel Mathys, Rochefort, sculptures.

## PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Sabata.

# SUBITO



**grippe**

maux de tête, migraines, maux de dents, névralgies, rhumatismes, douleurs menstruelles

**soulage vite**

**SPALT**

Comprimés efficaces contre les douleurs

**L'annonce reflet vivant du marché**

par le chemin le plus court au plus avantageux  
**Prêt personnel**

- Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses  
**Bulletin de commande pour argent comptant**

Je désire un prêt personnel de frs. \_\_\_\_\_ (max. frs. 25 000.—) 391  
remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Profession
Prénom	Employeur
Rue	A cette place depuis le
NP/Lieu	Salaire mensuel frs.
No. de tél.	Revenus supplémentaires frs.
Habitant ici depuis	(salaire de l'épouse etc.)
Ancien domicile	êtes-vous propriétaire d'immeubles
Rue	Loyer mensuel frs.
Date de naissance	Prêt destiné à
Etat civil	Date
Nombre d'enfants	Signature
Nationalité	

remplir - envoyer - profiter!

**Crédit Renco**

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53  
Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

**TV**  
couleur  
noir et blanc  
Vente  
Location  
Echanges

Service Impeccable,  
rapide et conscien-  
cieux par personnel  
spécialisé



Neuchâtel  
Radios - TV  
Tél. 25 72 12.



Pour vos repas de fêtes...  
d'une qualité inégalable

**Nos dindes  
extra-fraîches et tendres**

de notre abattage à Marin, satisferont les plus fins gourmets  
choisissez votre **DINDE** chez le **SPÉCIALISTE**

**Lehnherr frères**

PLACE DES HALLES  
25 30 92 Neuchâtel  
Gros et détail  
Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille. Expéditions au-dehors

Réduisez les coûts sans diminuer la qualité!  
Choisissez les ascenseurs standard

**ECONOM**



ASCENSEURS ET WAGONS SCHLIEREN

Av. Rasude 2, 1006 Lausanne — Tél. (021) 20 14 01

SERVICE APRÈS-VENTE

M. Linder, Peseux — Tél. (038) 31 20 09

Salon de soins  
esthétiques



ouvert sans interruption avec ou  
sans rendez-vous

COIFFURE  
**Marie-Claire**  
BEAUTÉ

Rue Hôpital 5. Tél. 24 72 22



Portes - Rouges

**DISCOUNT**



Serrières

**Grands vins de France**

choisis et sélectionnés pour vous par des spécialistes

**à des prix exceptionnels**

Appellations contrôlées

la bouteille 7 dl

**Cadillac 1969**

Appellation Ires côtes de Bordeaux contrôlée  
(blanc) de Cruse & Fils

**Fr. 3.90**

au lieu de 5.20

**Mâcon blanc 1970**

Château de Péronne

» **4.80**

au lieu de 6.20

**Haut Médoc 1966**

Grand vin de Bordeaux de Cruse & Fils

» **4.80**

au lieu de 6.—

**Château du Moulin-à-Vent 1969**

Grand vin de Bourgogne — Tête de cuvée  
de Bloud-Damoy, propriétaire

» **5.50**

au lieu de 7.50

**Château Saint-Estèphe 1966**

Grand vin de Bordeaux — Bourgeois supérieur  
de F. & F. Arnaud, propriétaires

» **6.50**

au lieu de 8.50

**Mercurey 1969**

Grand vin de Bourgogne de E. Guyon & Fils

» **6.60**

au lieu de 9.20

**Châteauneuf-du-Pape 1965**

Château des Fines Roches  
mise en bouteille au château

» **7.20**

au lieu de 9.20

Appellations contrôlées

la bouteille 7 dl

**Château La Tour Figeac 1966**

Saint-Emilion Grand vin de Bordeaux  
Saint-Emilion Grand Cru classé

**Fr. 7.80**

au lieu de 9.80

**Aloxe-Corton 1969**

Grand vin de Bourgogne  
Domaine H. Thevenot, Côte d'Or

» **8.90**

au lieu de 11.90

**Vosne-Romanée 1966**

Grand Cru de Bourgogne  
de Louis de Fontenaille, à Beaune

» **8.90**

au lieu de 12.20

**Volnay Clos des Chênes 1969**

Grand Cru de Bourgogne 1re cuvée  
Domaine P. Fellot, à Savigny-les-Beaune

» **9.70**

au lieu de 12.20

**Pommard 1967**

Grand vin de Bourgogne  
de Louis de Fontenaille, à Beaune

» **9.90**

au lieu de 13.40

**Nuits - Saint-Georges 1969**

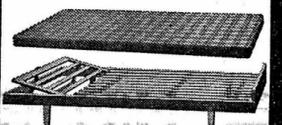
Grand vin de Bourgogne  
de Lucien Chicotot, à Nuits-Saint-Georges

» **11.20**

au lieu de 14.20

Nulle part ailleurs  
plus avantageux

Matelas NOVA Divan à clics 69.04



Commandez par téléphone!  
Franco domicile seul. 111.—  
Tél. 064 - 33 11 33

Prix à l'emporter  
le tout seul. **98.-**

Qualité suisse  
Exclusivité Pfister

Le plus grand choix de Suisse  
en meubles-studios et lits, à des  
prix self-service imbattables, chez

**Pfister** ameublements sa  
Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne,  
Delémont, BE, BS, ZH, LU, SG, ZG,  
Winterthur, pizol-park Mels-Sargans  
Fabrique-exposition à SUHR (NARAU)

**jura**



**Fer à repasser  
à vapeur**  
au magasin spécialisé

**Vuillomener**  
& C<sup>s</sup>.A  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS  
NEUCHÂTEL  
Tél. 25 17 12 GRAND-RUE 4

**AUVERNIER**  
Tél. 31 67 46

**La Golée**

ouvert tous les jours  
dès 10 heures

*Escargots d'Areuse*

AREUSE  
Dégustation  
tous les soirs.  
Lundi fermé.

dans la cour  
Tél. 42 14 44



**BAUX À LOYER**

à vendre à l'imprimerie de ce journal

INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE

Réouverture souvent confuse des marchés

De nombreux pays et en particulier ceux du tiers monde n'ayant pas encore pris de décision quant à la parité de leur monnaie, il est impossible de situer déjà les nouveaux rapports des devises, c'est d'autant plus que l'étalement des marges admises jusqu'à 4,5 % permet des variations élargies que qui est aussi le cas du franc suisse.

Aux bourses des valeurs, les actions suisses ont fait preuve d'une stabilité remarquable, et seuls les titres américains cotés chez nous ont enregistré des avances de cours sensibles.

Paris se contente de rectifications de prix minimes.

Londres est en recul aussi bien aux

industrielles britanniques, aux pétroles qu'aux miniers africaines et australiennes. Il n'est pas exclu que cette déshérence soit motivée par des transferts de placements vers les Etats-Unis.

C'est vers New-York que converge l'intérêt des spéculateurs. Dès l'ouverture, la Bourse de Wall Street est envahie par un violent courant d'achats qui entraîne l'indice de Dow Jones des actions industrielles à des plus-values qui dépassent déjà 12 points.

E. D.B.

Affaire Villard : ferme résolution du comité du parti socialiste suisse

BERNE (ATS). — Dans un communiqué publié lundi soir, le secrétariat central du parti socialiste suisse (PSS) annonce que le comité central du parti réuni à Berne sous la présidence du conseiller national Arthur Schmid, a adopté à l'unanimité une résolution adressée au groupe socialiste des Chambres fédérales dans laquelle il lui recommande de maintenir sa position dans l'affaire de l'éviction du conseiller national Arthur Villard de la commission des affaires militaires (retrait des autres commissaires socialistes).

Pour remplacer M. Jean Riesen, conseiller national, élu au Conseil d'Etat de Fribourg, le comité a provisoirement nommé M. J.-P. Gheiff, de Neuchâtel, au poste de secrétaire central. M. Gheiff est actuellement collaborateur scientifique du service de documentation de l'Assemblée fédérale. L'élection définitive aura lieu lors du prochain congrès, en automne 1972.

LA CHAUX-DE-FONDS

Fillette blessée Hier, vers 7 h 55, rue de la Balance, une auto, conduite par M. B.I., du Locle, a renversé M. A., 9 ans, qui traversait la chaussée en courant. La fillette souffre de contusions multiples.

Une discussion relative aux élections fédérales entraîna l'adoption d'une série de propositions en vue de la mise sur pied d'une politique d'information permanente. Le comité examina, au cours d'un large débat, le résultat des pourparlers menés par sa délégation avec les autres partis représentés au Conseil fédéral en vue de fixer les buts minimaux de la législature. Plusieurs propositions d'amendement furent adoptées. Le communiqué conclut en soulignant que la décision définitive à ce sujet sera prise lors d'une nouvelle séance, fixée au 29 janvier 1972.

NEUCHÂTEL

Enfant renversé

Vers 13 h 45, une voiture conduite par M. Olivier Russbach, de Neuchâtel, circulait rue des Parcs en direction de Vauseyon. Soudain, à la hauteur de l'immeuble No 91, un enfant, Fabrizio Negro, 6 ans, de Neuchâtel également, s'est élané imprudemment sur la chaussée en courant. Le conducteur freina immédiatement mais l'enfant fut renversé. Souffrant d'une commotion, l'enfant a été transporté à l'hôpital de la Providence par l'ambulance de la police locale.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermet, substitut-greffier.

Comparaissaient Joseph K., 31 ans, anciennement à Couvet, actuellement détenu et Mme M. J., 31 ans, habitant Couvet, pour avoir en juillet et en août soustrait à trois reprises aux époux Ch. R. une somme de 9185 francs. A. Dombresson, K. avec la complicité de la femme a tenté de voler de l'argent mais n'a rien trouvé, si ce n'est de la brouille. A. Neuchâtel et ailleurs entre le 28 mai et le 1er juin puis du 16 au 19 juillet. K. n'a pas payé la location d'une automobile et a falsifié le compteur de la voiture. Encore dans ce cas K. agissait avec la complicité voire sous l'instigation de son amie. Par décision de la chambre d'accusation, dame M. J. et J. K. sont prévenus de vols, d'escroquerie, de faux dans les titres ou de complicité pour ces délits et, circonstances aggravantes, de concours d'infractions. Ils seront jugés le 31 janvier prochain. Ont été désignés par tirage au sort comme jurés, Mme Monique Gentil, de Couvet et M. Herbert Zurbuchen, des Perrières, les suppléants étant MM. Robert Devenoges et Roger Chuat, de Fleurier.

Conflit indo-pakistanaï : l'attitude américaine inquiète les Britanniques

HAMILTON, (AP). — Le président Nixon, qui est arrivé lundi aux Bermudes a gagné par la suite en hélicoptère la résidence du gouverneur où il a été accueilli officiellement par le premier ministre britannique, M. Heath. La première entrevue entre les deux hommes a commencé aussitôt en présence de leurs conseillers.

Cette rencontre de deux jours avec M. Heath est la troisième des « sommets » que le président Nixon a décidé d'avoir avec les dirigeants des principaux pays alliés, avant ses voyages à Pékin et à Moscou, au début de 1972.

RASSURER

Le président américain souhaite rassurer les alliés des Etats-Unis en leur affirmant qu'il ne négligera pas leurs intérêts au cours de ses conversations avec les Chinois et avec les Soviétiques. Mais M. Heath entend profiter de l'occasion pour étudier à fond l'évolution future des relations inter-alliées dans un monde en changement rapide.

M. Heath n'a guère dissimulé le mécontentement profond des Britanniques face à l'attitude américaine dans le conflit indo-pakistanaï, particulièrement en ce qui concerne

ne les accusations portées contre l'Inde. Il a le sentiment que, depuis le mois de mars, le régime du général Yahya Khan s'aventure sur la voie d'une catastrophe qui aurait dû être évitée et estime que les Etats-Unis auraient dû s'en rendre compte.

L'INFLUENCE SOVIETIQUE

C'est pourquoi, parmi les tout premiers sujets que M. Heath a l'intention de proposer à Nixon, figure la façon dont les puissances occidentales peuvent et doivent sauver ce qui peut l'être des relations américano-indiennes. Aussi pense-t-il à un vaste programme d'assistance aux populations frappées par la guerre.

M. Heath est prêt à apporter le plein soutien de son gouvernement à une telle action, indique-t-on de source digne de foi. La France, l'Allemagne fédérale et d'autres grands pays d'Europe occidentale s'y associeraient probablement. L'un des intérêts principaux de cette opération serait, outre l'aspect humanitaire, d'arracher les populations indienne et bengalaise à l'influence soviétique.

VIGNOBLE

MARIN - EPAGNIER (2626 HABITANTS) POURSUIT SA MARCHÉ EN AVANT

De notre correspondant : Après un léger ralentissement en 1970, l'augmentation de la population s'est poursuivie en 1971 sur le même rythme qu'au cours des années précédentes. En effet, le recensement cantonal au 15 décembre, indique un effectif de 2626 personnes contre 2424 l'année précédente, soit un accroissement de 202 unités. Si l'on tient compte des immeubles en construction ou à l'état de projet cette augmentation va certainement se poursuivre.

On compte 1323 personnes mariées, 133 veuves, divorcés, 1170 célibataires. Au point de vue nationalités, il y a 474 Neuchâtelois, 1227 Confédérés et 925 étrangers, dont 320 au bénéfice d'un permis d'établissement contre 605 jouissant d'une autorisation de séjour provisoire. Les personnes du sexe masculin sont au nombre de 1353, celles du sexe féminin de 1273.

En ce qui concerne les professions, il y a 125 horlogers, 178 mécaniciens, 35 agriculteurs et 952 personnes sont classées dans d'autres professions. Au point de vue

confessions, on compte 1328 protestants, 1219 catholiques romains, 6 catholiques chrétiens, 5 israélites et 68 personnes de religions diverses ou sans confession. Des chefs de ménage sont au nombre de 848, 134 personnes sont âgées de 65 ans et plus et 25 jeunes gens et jeunes filles atteignent leur 20ème année en 1972.

FRANCE VOISINE

Si les frontaliers désertent de plus en plus la France, c'est que l'on n'y fait rien pour les retenir...

Le Conseil municipal de Pontarlier a été amené à critiquer sévèrement le comité d'expansion économique du Doubs. Il s'agit en l'occurrence de créer pour le département une agence de prospection industrielle chargée de faire venir dans la région des entreprises nouvelles. Le comité d'expansion économique qui était créé pour cela depuis de longues années, n'a jamais rien fait jusqu'ici dans ce sens et, maintenant, il cherche à mettre sur pied une agence officielle, en demandant aux collectivités locales d'y participer.

Le Conseil général a promis son aide. Les grosses communes du département sont elles aussi sollicitées. La part de Pontarlier a été fixée à 10.000 francs. Or, plusieurs conseillers municipaux ont fait remarquer que Pontarlier n'avait rien à gagner dans cette affaire, car le comité d'expansion en question siège à Besançon et ne s'occupe guère que de la capitale franc-comtoise... Le Maire, M. Faure, répliqua que si une telle

agence était créée, Pontarlier ne pouvait guère rester en marge. Il s'agit en fait pour cette nouvelle agence de vendre le Doubs aux industriels qui veulent s'installer dans le département.

Le maire en profita pour évoquer la situation de l'emploi dans le Haut-Doubs : «... Le cas des ouvriers frontaliers est au centre de ce débat, dit-il. Il est lié pour l'instant aux problèmes monétaires et économiques. L'économie suisse, du fait de la dévaluation du dollar, va se trouver sur la balance. Il se pourrait bien que son industrie en souffre. On en perçoit déjà les premiers indices. De toute façon, le mouvement des ouvriers frontaliers vers la Suisse, est devenu anormal. Il a augmenté de 25 % l'an dernier. La situation à Pontarlier, de ce fait, ne peut-être claire pour nous. Les patrons hésitent à développer leurs usines, faute de main-d'œuvre ; d'un autre côté, les syndicats prétendent que si on fait venir des usines, il y aura de la main-d'œuvre. C'est un vrai dialogue de sourds qui tient à l'existence même des ouvriers frontaliers. »

CORCELLES

Une voiture dévale un talus : 3 blessés

Une automobile conduite par M. Jean-Philippe Rebeaud, de Corcelles, circulait hier soir dans les environs de Corcelles. Dans le virage des Cudrès, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui dévala un talus et se retourna. Le conducteur et une passagère, Mlle Michèle Comper, de Saint-Imier, blessés, ont été hospitalisés. Un autre passager, M. S. D., de Rochefort, a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins. Dégâts.

ECONOMIE ET FINANCES

Gardons les pieds sur terre

Du service d'information des Groupements patronaux vaudois : Les théories politiques, économiques ou sociologiques sont sujettes à des modes et à des engagements, tout comme le style vestimentaire. A l'instar des coquettes, les politiciens, les économistes et les sociologues à tour de rôle donnent le ton ou suivent le courant. Dans tous les cas, le passage d'un extrême à l'autre s'opère de manière surprenante.

Au cours des vingt dernières années s'imposa l'obsession de la « croissance ». Les succès et les échecs se mesurèrent en « taux de croissance », pour les Etats, comme pour les entreprises, les institutions ou les individus. Sous prétexte de l'amélioration du niveau de vie souhaitable — il fallut augmenter sans cesse et systématiquement le produit national brut, les investissements publics et privés, les chiffres d'affaires, les pouvoirs de l'Etat, les dimensions des entreprises, des universités, des hôpitaux. Ce fut le mythe du gigantisme : la quantité, à condition d'être croissante, devint synonyme de qualité.

Aujourd'hui, la mode change ; l'accélérateur est méprisé, le frein devient symbole de vertu. Sous prétexte de protection de l'environnement — également souhaitable —, les maîtres à penser préchent la dénatalité, la réduction des investissements et des chiffres d'affaires. Le progrès n'est plus dans la croissance, mais dans le repliement et le recul. A condition désormais de décroître, la quantité reste critère de qualité.

Comme le pendule, la mode a passé d'un extrême à l'autre, d'un excès à l'excès contraire. L'erreur est de donner une valeur absolue aux choses relatives, de se fixer un objectif unique, de juger la multiplicité des intérêts et des comportements d'après un seul critère.

Il faut se méfier des abstractions et des généralités formulées hors des réalités immédiatement saisissables.

DES EXEMPLES

Premier exemple : la mode est à la restriction des naissances parce que la population mondiale augmente dangereusement ; peut-être y a-t-il surpopulation en Chine et aux Indes ; ce qui doit nous préoccuper d'abord, c'est qu'en Suisse et dans le canton de Vaud, la natalité est très faible et le nombre des naissances diminue chaque année dans les familles autochtones ; cette faiblesse interne a provoqué une immigration qui crée de graves difficultés politiques et sociales. La propagande visant à la dénatalité est contraire aux intérêts véritables, non pas du monde, mais de notre pays.

Deuxième exemple : la mode est au freinage des activités économiques ; le pouvoir fédéral s'efforce depuis deux ans de ralentir les exportations suisses, il propose un article constitutionnel qui lui permettrait de mener une politique conjoncturelle en dérogeant au principe de la liberté du commerce

ce et de l'industrie. Mais il importe de rappeler une vieille vérité : la Suisse pauvre est incapable de vivre de son sol et de son sous-sol ; elle ne subsiste que par son travail et par ses échanges avec l'étranger ; sans la liberté du commerce et de l'industrie, sans l'ouverture des frontières, elle serait condamnée. Les obstacles mis aux exportations, comme les tentatives de supprimer les libertés économiques provoquent des réactions vitales, donc justifiées.

Troisième exemple : successivement, la mode préconise soit l'extension, la concentration, la centralisation, le gigantisme, soit le retour aux dimensions réduites, l'éparpillement, la décentralisation. Il n'y a pas lieu de choisir toujours entre l'immense et le minuscule. La petite entreprise d'importance locale est aussi nécessaire que la grande société internationale. Il n'est pas contradictoire de se battre pour le maintien des libertés cantonales et, en même temps, de souhaiter que la Suisse trouve sa place dans l'Europe unie.

L'essentiel est de ne pas se laisser porter par les courants du moment, mais de garder les pieds sur terre, de voir les questions telles qu'elles se posent concrètement, dans notre pays.

La natalité dans le canton de Neuchâtel

(Réf.). — Pour ce qui est du canton de Neuchâtel, les chiffres suivants nous ont été aimablement communiqués par le service de la Santé publique. Il convient toutefois de considérer que cette statistique englobe la totalité de la population résidente dans le canton. Ce qui suppose un fort pourcentage d'étrangers, actuellement établis à Neuchâtel et donc une forte natalité. Pour ce qui est de la population autochtone proprement dite, il est ainsi nécessaire de diminuer sensiblement ces chiffres.

Table with 4 columns: Années, Nombre de naissances, Naissances par 1000 habitants, Excédent des naissances en %

Table with 3 columns: NEUCHÂTEL, 17 déc., 20 déc.

Table with 3 columns: LAUSANNE

Table with 3 columns: GENEVE

Table with 3 columns: BALE

Table with 3 columns: ZURICH

Table with 3 columns: PARIS

Table with 3 columns: LONDRES

Table with 3 columns: FRANCFORT

Table with 3 columns: NEW-YORK

BULLETIN BOURSIER

Table with 3 columns: 17 déc., 20 déc.

Table with 3 columns: Indice Dow Jones

Table with 3 columns: Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

La tendance

NEW-YORK (AP). — Wall Street a enregistré une forte hausse à la clôture de lundi malgré d'importantes prises de bénéfices dans un marché très actif.

Billets de banque étrangers

Table with 3 columns: Cours du lundi 20 décembre 1971

Pièces d'or

Table with 3 columns: Suisse (20 fr.), France (20 fr.), Angleterre (1 £), U.S.A. (20 \$), Lingots (1 kg)

Développement inégal de la production industrielle

BERNE, (ATS). — De même que les trois mois précédents, le volume de la production industrielle du troisième trimestre de 1971 n'a pour ainsi dire pas changé (- 1 %) par rapport à celui de la période correspondante de l'année dernière. D'après les résultats provisoires, l'indice de la production industrielle (1963 = 100) atteint le niveau de 141 points.

Malgré certaines tendances à la stabilisation, l'évolution est loin d'être uniforme d'un groupe à l'autre. Les taux de croissance de certaines branches se sont bien améliorés. C'est le cas notamment de l'industrie de la pierre et de la terre (+ 9 % contre + 4 % le 2me trimestre) qui a profité de l'activité exceptionnelle régnant dans le secteur de la construction. La progression (+ 5 %) s'est aussi accrécée dans le groupe des denrées alimentaires, des boissons et du tabac ainsi que dans les arts graphiques. On enregistre en outre une légère augmentation dans la chimie (+ 2 %) et dans l'industrie des machines (+ 4 %). Elles ont partiellement rattrapé le terrain perdu le trimestre précédent. Dans l'industrie du papier, la régression s'est beaucoup atténuée (de - 14 % à - 4 %).

faut tenir compte du fait que la stagnation de l'indice général de la production pendant le 3me trimestre de 1971 résulte principalement de la forte baisse de la production électrique. Abstraction faite de ce groupe, l'indice se serait élevé de 2 %. La légère régression est donc due non pas à des facteurs conjoncturels, mais uniquement aux conditions météorologiques.

Impôts : 16 milliards de francs !

D'après les résultats provisoires dont on dispose, les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes se sont élevées à 16,28 milliards de fr. en 1970, soit une augmentation de 1,86 milliard (+ 12,9 %) par rapport à l'année précédente.

Ces chiffres montrent que la part des impôts sur le revenu et la fortune ont fourni 10,82 milliards de fr. (15,1 % de plus qu'en 1969) dépassant ainsi pour la première fois la limite des 10 milliards. Avec un montant total de 5,46 milliards de fr., les impôts sur la consommation et les dépenses ainsi que les droits de douane enregistrent un accroissement de 439 millions de fr. (+ 8,7 %).

Ces chiffres montrent que la part des impôts directs dans le total des recettes fiscales de la Suisse continue de s'accroître : elle a atteint 66,5 % en 1970 contre 61,8 % seulement en 1960. En revanche, la part des impôts indirects (y compris les droits de douane) est tombée de 38,2 à 33,5 % au cours des dix dernières années. Au total, les recettes fiscales ont pratiquement triplé entre 1960 et 1970. La part du fisc dans le produit national brut a dépassé 18 %, (contre seulement 15 % en 1960).

\* Pour les trois années 1972-73-74, 150 millions U.C. (environ 730 millions de francs) sont prévus pour le programme triennal de soutien au développement de l'industrie nucléaire de la CEE.

\* A leur tour, les Britanniques sont attirés par les salaires et les conditions de travail offerts par l'industrie allemande. Selon une statistique de l'Office fédéral du travail, on compte déjà outre-Rhin 17.000 travailleurs anglais. Une grande partie d'entre eux sont des spécialistes ayant été embauchés par des usines d'automobiles, de machines-outils et des chantiers navals.

# LES CHANTS DE VICTOIRE ONT CÉDÉ LA PLACE A LA VENGEANCE ET AUX TORTURES A DACCA...

Par Dennis Neeld de l'Associated Press :  
La liesse populaire à Dacca a cédé la place à une vengeance sauvage tandis que les Bengalis effacent dans le sang leurs mauvais souvenirs.  
La communauté Bihari de la ville, parmi laquelle le régime militaire pakistanais recrutait la plupart de ses collaborateurs, est l'objet de cette nouvelle vague de violence.  
Les troupes indiennes qui ont occupé la capitale font tout leur possible pour réduire au maximum les exécutions, mais elles sont pratiquement impuissantes pour empêcher les meurtres commis la nuit ou les règlements de compte dans les bas-fonds de la ville.

Quelque 5000 soldats de la Mukti Bahini, équipés d'armes automatiques modernes, circulent dans les rues à bord de camions et de jeeps et ils n'hésitent pas à appliquer une justice sommaire à ceux qui sont soupçonnés d'avoir trahi la cause du Bengala Deseh.  
Les motifs de vengeance ne leur manquent pas. Deux jours avant la reddition pakistanaise, 120 intellectuels furent arrêtés et massacrés, beaucoup moururent sous la torture.  
Leurs cadavres décomposés, piétinés par la foule et en partie dévorés par les chiens, gisent encore dans les fossés emplies d'eau des faubourgs.  
Chaque jour, des centaines d'habitants se

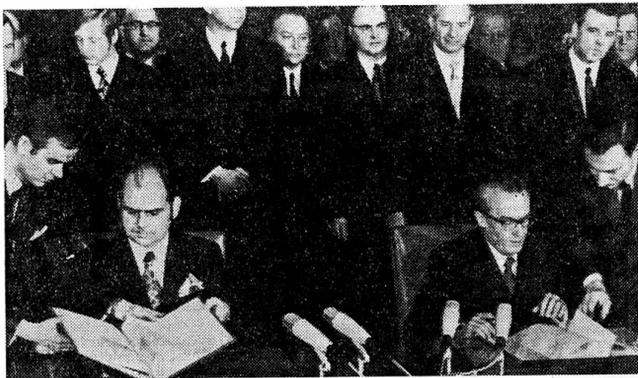
rendent sur les lieux en triste pèlerinage, accompagnés de leurs enfants.  
Dimanche, la foule a assisté à l'agonie d'un jeune homme abattu d'un coup de feu dans la poitrine. Un de ses bras fut tordu jusqu'à ce qu'il se détachât du tronc et ses chevilles taillées à coups de couteau.  
Les motifs pour lesquels il a été mis à mort n'ont pas été indiqués. Parmi les témoins, certains ont déclaré qu'il s'agissait d'un Bengali exécuté par les Biharis. Mais cela semblait improbable.  
Le Q.G. de l'armée indienne est inondé de demandes de renseignements sur des parents disparus.  
Dans les rues de Dacca, les cadavres mutilés sont un spectacle courant. Partout c'est une soif de sang.

Un étudiant bihari qui avait révélé l'emplacement d'un charnier a été immédiatement saisi et ligoté. Seule l'apparition d'une patrouille indienne l'a sauvé de la fureur populaire.  
Quatre hommes, les bras liés, ont été assommés et puis tués à coups de bâtonnets, samedi, à l'issue d'un meeting célébrant la victoire sur le Pakistan.  
Abdul Kader Sadiq, « général » de la Mukti Bahini, que l'on appelle le « tigre de Tangail », avait déclaré à l'assistance que quiconque ferait sa justice lui-même serait châtié.  
Ses prisonniers, assurait-il, seraient jugés dans les règles et la sentence respectée.



Exécuté par les activistes bengalis. (Téléphoto AP)

## Nouvel échange de signatures à propos de l'accès à Berlin



Paraphes entre Allemands des deux bords. (Téléphoto AP)

BERLIN (AFP). — La convention entre la RDA et le Sénat de Berlin-Ouest destinée à compléter par des dispositions pratiques l'accord des quatre puissances (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France) a été signée lundi à Berlin-Est.

M.M. Kohrt, secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères de la RDA, et Müller, haut fonctionnaire du Sénat, ont apposé leur signature sur les textes qui régissent :

● Les modalités des futures visites de Berlin-Ouest à l'intérieur de la RDA et à Berlin-Est. Ces déplacements seront limités à trente jours fractionnables par an et nécessiteront des formalités assez complexes. Certaines restrictions dégrables seront également imposées, telle l'interdiction de se rendre à Berlin-Est en voiture automobile, sauf pour les infirmes et les parents accompagnés d'enfants de moins de trois ans.

● Des cessations réciproques de portions de territoire. Le principal résultat pratique en sera la création d'un libre accès à l'enclave ouest-berlinoise de Steinstücken où résident 200 personnes.

La signature de la convention, intervenue trois jours après celle de l'accord Bonn-Berlin-Est sur le transit, met un point final aux négociations complémentaires prévues par les ambassadeurs des Quatre.

Les allègements de transit et de communications entre les deux Berlins n'entreront en vigueur qu'après la signature du protocole final de l'accord quadripartite.

Compte tenu de la position soviétique, celle-ci ne pourra intervenir qu'à l'issue de la procédure de ratification des traités de Moscou (RFA-URSS) et de Varsovie (RFA-Pologne) par le Parlement ouest-allemand, vraisemblablement au début du mois de mai.

## LES PLUS BAS DU MONDE À MARSEILLE

Yves Omer et Robert Gauret, 30 ans, tous deux plongeurs de la célèbre « Calypso » qui a fait les beaux jours des films du commandant Cousteau, sont sortis lundi matin à 10 heures de leur caisson pressurisé, au Centre d'études marines avancées de Marseille. Ils venaient de simuler un séjour à 500 mètres sous la mer, par le jeu de la compression et du mélange des gaz respiratoires qui eussent été ceux d'une plongée véritable.

Amorcée le 6 décembre dernier, l'expérience « Saturation-11 » à laquelle ils se prêtèrent a amené progressivement à -400 mètres, au terme de deux jours de compression minutieuse. Le temps de subir quelques contrôles physiologiques — relatifs notamment au dosage des gaz dissous dans leur sang artériel ou à la mesure des gaz alvéolaires — et ils étaient amenés, avec une prudence encore accrue, au seuil qui avait été visé : -500 mètres. Ils l'atteignirent jeudi 9 décembre à 2 h 30 du matin, et devenaient ainsi les 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> hommes « les plus bas du monde » en caisson pressurisé (1). La pression à laquelle leur organisme était soumis était alors 50 fois plus forte que celle où nous vivons, et correspondait à un poids de 51 kilos appliqué sur chaque centimètre carré de leur corps.

## UN FAIT PAR JOUR CE DOLLAR...

Après d'importantes vérifications physiologiques concernant leur état général et surtout celui des mécanismes respiratoires, il devenait possible de les ramener tranquillement « à la surface », ce qui fut entrepris dès jeudi à 20 heures. Depuis, ils n'avaient qu'à patienter, très longtemps, jusqu'à ce que leur organisme se fut débarrassé sans heurt des gaz respiratoires à haute pression dont il s'était imprégné.

La réussite de cette expérience prouve de façon catégorique qu'il est désormais possible de confier à l'homme l'exploration « in situ » de la tranche -250 mètres -500 mètres, puisqu'il y est parvenu en simulation dans deux laboratoires distincts et selon des techniques également différentes. Les nombreuses expériences faites jusqu' alors sur l'animal — notamment avec des boucs et des singes — jusqu'à un profondeur fictive de 1200 mètres — auront été, dans ce cadre, de la plus haute utilité. Ce sont elles, en effet, dans une large mesure, qui ont permis de mettre au point les degrés de compression et de décompression qui

ont été appliquées à Yves Omer et à Robert Gauret.

Prochaine étape que se fixent d'ores et déjà les responsables de « Saturation-11 », le professeur Chouteau et le docteur Broussolle : -600 mètres, pour le courant du premier semestre 1972, après avoir renouvelé l'expérience qui vient de s'achever en février ou en mars de l'année prochaine.

1) Les deux premiers sont les plongeurs de la compagnie maritime d'expertise (Comex), Patrice Chemin et Bernard Reullier, qui le 19 novembre 1970 atteignaient la profondeur record de -518 mètres.

## La CEE se préparerait à rejeter plusieurs demandes américaines

BRUXELLES (AP). — Des discussions sur les concessions commerciales à court terme entre les Etats-Unis et la CEE doivent commencer à Bruxelles aujourd'hui peu après l'arrivée du représentant spécial du président Nixon, l'ambassadeur Eberlé.

Lundi, on s'attendait généralement à ce qu'une réunion des ministres des finances et de l'agriculture des Six ait lieu mercredi prochain pour examiner le sort de l'unité de compte utilisée pour la fixation des prix agricoles. Mais on déclarait plus tard, de source proche de la commission, que pour le moment, les nouveaux taux agréés ne seront pas officiels.

La commission exécutive devait se réunir dans les prochaines heures pour examiner

la situation. Mais on pensait dans les milieux autorisés qu'une réunion des ministres ne serait pas convoquée tant que les gouvernements des Six n'auraient pas pris de décision sur les parités modifiées.

Le Traité de Rome prévoit que le Conseil des ministres doit se réunir dans le délai de 72 heures après la modification des parités officielles. Aucune décision n'est à attendre dans l'immédiat au sujet de l'unité de compte.

Quant aux négociations avec les Etats-Unis sur les concessions commerciales, elles s'annoncent difficiles, la Commission du Marché commun ayant comme instruction de rejeter plusieurs demandes américaines.

## SUITE Après l'accord réalisé à Washington

Le même jour, le dollar était mis en flottaison, ce qui ajoutait une entrave majeure aux relations économiques avec le plus puissant Etat industrialisé du globe.

La rupture progressive des parités rigides, basées sur les principes établis en 1944 à Bretton Woods, détraquait définitivement un système monétaire international dont le magnifique redressement de l'après-guerre avait pourtant été à son apogée.

HEUREUX ABOUTISSEMENT D'UN AUTOMNE CHARGÉ

Il serait fastidieux de rappeler toutes les réunions groupant — soit au sommet, soit à l'échelon des responsables des banques centrales — les gouvernements des principaux Etats intéressés en vue de sonder l'opinion des partenaires, puis de jeter les bases d'un accord et enfin de procéder aux ultimes et nécessaires concessions débouchant sur l'accord final de Washington, paraphé après vingt heures de négociations. Au cours de cet ultime marathon, des divergences ont risqué de faire écrouler l'édifice.

La sagesse est venue des Etats-Unis qui ont admis, dès le 15 août 1971, la nécessité de dévaluer le dollar dont la parité n'avait plus été touchée depuis 1934. Si le « leader » des monnaies a opéré son décrochement en deux temps, son allègement de 7,89 % a été assorti de réévaluations d'autres monnaies dans le cadre des dix Etats les plus industrialisés ; parmi ces derniers, le yen et le DM subissent un encherissement qui devrait effacer l'essentiel de leur suprématie concurrentielle sur le plan international.

Si le Congrès de Washington ratifie, la surtaxe de 10 % frappant les importations américaines sera aussi levée et avec elle un gros handicap pour les négociations prochaines que doivent tenir les Dix en janvier et février 1972.

Même si la convertibilité du dollar n'est pas intégrale, même si d'autres monnaies — notamment dans le groupe dollar — ne manqueront pas d'être encore dévaluées de

concert avec des devises du tiers monde, il faut considérer l'accord de Washington comme l'aboutissement d'une importante première étape dans la voie de la collaboration financière internationale assise sur de nouvelles bases.

Ces nouvelles bases sont dotées d'une fluctuabilité totale accrue à 4,5 % ; cette souplesse doit éviter le retour d'interventions spéculatives en masse, comme nous les avons connues en mai dernier notamment.

Il faudra encore créer les modalités des rapports financiers entre banques centrales

lors d'écartés importants dans les balances des paiements et prévoir les conditions de modifications ultérieures de parités ; ce sont là des points essentiels parmi beaucoup d'autres.

Le commerce international va être stimulé de même que les bourses et en particulier le marché de Wall Street qui va anticiper sur la reprise des affaires, 1972 pouvant bien être l'année des Etats-Unis, ce que souhaite avant tout le président Nixon dont le bail à la Maison-Blanche doit être renouvelé à l'automne prochain. Eric DU BOIS

## SUITE Surtaxe de dix pour cent

Le dollar cotait à 3,8800-3,900 francs suisses lundi dans les transactions fortement réduites des banques de Zurich contre 3,8750-3,8800 à la clôture de vendredi.

La Banque nationale suisse a recommandé la prudence aux banques privées afin d'éviter d'importantes transactions sur les dollars.

A Londres, le fixing était de 42,40, soit 35 cents de moins que vendredi. A titre de comparaison son nouveau taux officiel depuis la dévaluation du dollar est de 38 dollars l'once.

Le marché de changes était rigoureusement fermé et les transactions entre banques interdites. L'« American express » et d'autres agences ont commencé à changer le dollar au taux de 2,62 pour une livre, puis au bout d'une heure l'ont ramené à 2,6025 dollars.

Vendredi, les agences appliquaient le taux de 2,55 dollars par livre.

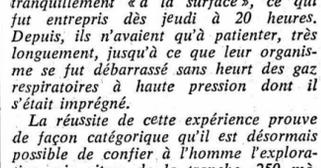
Dans les transactions de banque à banque à Francfort le dollar cotait à l'ouverture 3,28 marks contre 3,2580, vendredi. Le marché des changes était fermé en attendant l'approbation formelle par le gouvernement de l'accord sur le réajustement monétaire qui prévoit une réévaluation de 13,57 % du Deutschmark. Cela porterait sa parité à 3,223 marks pour un dollar alors que la précédente était de 3,66 marks. Une décision officielle était attendue lundi soir ou mardi.

Enfin les autorités financières japonaises et les banques commerciales s'attendent à d'importantes sorties de fonds à la suite de l'accord des Dix à Washington.

Ces fonds proviennent, en majeure partie des emprunts en eurodollars contractés par les banques commerciales japonaises, qui voudront les rembourser le plus rapidement possible.

## AMÉRIQUE

### L'ensemble de installations du centre d'études marines avancées de Marseille.



L'ensemble de installations du centre d'études marines avancées de Marseille. (Archives Schaeerlig)

### L'état de santé de Maurice Chevalier

PARIS (AP). — « Bien que l'état du malade reste sérieux, il n'y a aucun signe d'aggravation et, dans l'ensemble, la nuit a été satisfaisante », déclare le bulletin de santé publié lundi par l'hôpital Necker où Maurice Chevalier est en traitement depuis une semaine.

### L'orbite géostationnaire

CAP-KENNEDY (AFP). — Le nouveau satellite de communication « Intelsat », lancé dimanche soir du Cap-Kennedy, a été placé lundi sur une orbite géostationnaire elliptique de 500 km de périégée et de 35.500 km d'apogée. Le nouvel « Intelsat » servira aux communications de part et d'autre de l'océan Atlantique.

### L'nouvel « Intelstat »

LOS-ANGELES (AP). — M. Marmand Hammer, président de l'« Occidental petroleum corp », vient de faire don au musée du comté de Los-Angeles de 60 toiles de maître évaluées à plus de 50 millions de francs, parmi lesquelles figurent un Yoga, un Renoir, un Degas, un Gauguin, un Monet et un van Gogh.

### L'n généreux mécène

En 1968, M. Hammer avait déjà fait don au musée de Los-Angeles de un million de dollars ainsi que d'un Renoir et d'un Modigliani.

### Trêve de Noël au Viet-nam

SAIGON (AP). — Les forces sud-vietnamiennes et américaines au Viet-nam et leurs alliés respecteront une trêve de 24 heures pour Noël, le 1er janvier et le nouvel-an lunaire, a annoncé le président Thieu.

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

### EUROPE

#### Paris : plus d'un million de francs volés dans une banque

PARIS (AFP). — Un million 500.000 francs français (plus d'un million de francs suisses) ont été dérobés par des malfaiteurs armés, à la banque franco-portugaise à Paris.

Les deux malfaiteurs étaient habillés de vêtements de travail semblables à ceux des ouvriers participant à la réfection de l'établissement.

Selon l'employé, d'origine tunisienne, chargé de la surveillance des coffres, ils ont présenté une lettre à en tête de la banque leur donnant le droit d'accès à la chambre forte, où ils ont fait ouvrir un coffre. Après quoi, ils se sont jetés sur l'employé et lui ont passé des menottes. Après avoir caché les billets de banque dans leurs vêtements de travail, ils ont pris la fuite, sans que personne ne les remarque.

### Autre tour pour rien à Rome

ROME (AP). — Le 18me tour de l'élection présidentielle italienne n'a pas donné de résultats lundi, alors que les partis ne parvenaient pas à proposer des candidats de compromis. La majorité des électeurs s'est, une nouvelle fois abstenue.

Seuls les communistes et les socialistes, qui continuent à soutenir leur candidat, M. de Martino, ont voté en ce 12me jour d'élection. M. de Martino n'a obtenu que 402 voix pour une majorité requise de 505.

Les démocrates-chrétiens se sont abstenus pour la onzième fois refusant de renoncer à leur candidat officiel, M. Fanfani.

### Paul VI à Paris ?

ROME (AP). — Selon le grand journal romain « Il Messaggero », le pape Paul VI pourrait se rendre à Paris au mois d'avril prochain à l'occasion de la « journée mondiale de l'alphabétisation ».

Bien que le Vatican se soit abstenu jusqu'ici de tout commentaire, un voyage en France du Saint-Père est considéré comme une possibilité par de nombreux observateurs. Le français est la deuxième langue de Paul VI après l'italien et il a placé un prêt français, le cardinal Jean Villot, à la tête de la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, poste qui était traditionnellement occupé jusqu'ici par un Italien.

### Voleurs d'objets d'art arrêtés en Italie

TURIN (AFP). — Dix-huit voleurs et receleurs d'œuvres d'art qui « travaillaient » dans le Piémont et en Emilie ont été arrêtés au cours d'une série d'opérations menées par les carabinieri italiens.

De nombreuses œuvres d'art ou objets religieux — ne constituant toutefois qu'une partie du butin des malfaiteurs — ont été retrouvés, d'une valeur estimée à cent millions de lires (900.000 francs environ). L'ensemble comprend notamment des toiles du XVIIe siècle, des meubles anciens des XVIIe et XVIIIe siècles et des candélabres.

### Nouvelle victime et attentats en Irlande

BELFAST (AFP). — Une jeune fille a été tuée et deux autres ainsi qu'un homme ont été blessés à Belfast dans une collision entre leur voiture et un véhicule blindé de l'armée britannique.

Par ailleurs, huit explosions se sont produites à Belfast, en fin de matinée lundi, mais il n'y a pas eu de victimes.

Les dégâts matériels sont importants à l'hôtel Conway, dans un magasin d'assurances, une officine de location de télévision, un grand magasin de meubles et aux ateliers et magasins d'une société d'électricité appartenant au ministre de la santé, M. Fitzsimmons.

### Dévaluation en Norvège

OSLO (DPA). — La Norvège a décidé de dévaluer la couronne norvégienne d'un pour cent par rapport à l'or. La nouvelle a été annoncée par le gouvernement norvégien.

## Avions russes pour la Chine

PEKIN (AFP). — L'Union soviétique vient de livrer à la Chine deux long-courriers à réaction « Ilyouchine 62 ».

Les deux appareils étaient stationnés lundi sur l'aéroport de Pékin et portaient encore, peints à l'arrière, le pavillon soviétique.

Les réacteurs étaient enveloppés dans des housses, ce qui semble indiquer que les deux appareils ne sont pas encore « en opération ».

L'URSS a également fourni des équipages soviétiques pour entraîner le personnel navigant chinois qui sera affecté à ces appareils.

Les deux « Ilyouchine » font partie

d'une commande de cinq appareils du même type passée l'année dernière par la Chine. Les trois autres doivent être livrés dans le courant de l'année 1972.

C'est la première fois que la Chine dispose d'avions de cette catégorie. Les experts estiment que la Chine va être ainsi en mesure d'ouvrir de nouvelles lignes internationales, probablement en direction de l'Europe.

En plus des cinq « Ilyouchine » achetés à l'URSS, la Chine a commandé 6 « Trident » britanniques. Elle avait déjà racheté quatre appareils de ce type au Pakistan en 1970 et c'est, croit-on l'un de ces quatre avions qui s'est écrasé en septembre dernier en Mongolie.

### Avions américains abattus par les Nord-vietnamiens

SAIGON (AP). — Le Q.G. américain de Saïgon a confirmé lundi ce qu'on annonçait un peu plus tôt dans la journée les Nord-Vietnamiens, à savoir que quatre chasseurs-bombardiers « Phantom » ont été abattus samedi le long de la frontière entre le Viet-nam du Nord et le nord du Laos.

Le Q.G. a annoncé que sur les huit hommes d'équipage à bord, deux seulement ont pu être récupérés. (Les quatre pilotes ont été présentés lundi à la presse à Hanoï).

Il s'agit, selon les Américains du plus grand succès aérien remporté par les Nord-Vietnamiens depuis plus de trois ans.

Ils ont estimé qu'au moins un et peut-être trois « Phantom » ont été abattus par des « Mig ».

Aucun « Mig » n'était parvenu à détruire un chasseur-bombardier américain depuis le 16 juin 1968.

**Vos fêtes de fin d'année CHEZ NOUS**  
Nous vous réservons une jolie table et vous servons des menus de fête qui vous enchanteront. Retenez vos repas de fête suffisamment à l'avance.  
Chez vous ou chez nous, passez de joyeuses fêtes.  
Et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

**PALLADIUM**  
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

EN MATIÈRE DE DIAMANTS, IL FAUT S'ADRESSER A UN VRAI SPECIALISTE